



Déficit : l'indispensable sursaut

- L'adoption d'un budget pour 2027 est cruciale, jugent les quatre économistes consultés par le gouvernement.
- L'effort à fournir d'ici à la fin du prochain quinquennat pour stabiliser la dette s'élève à 125 milliards.
- Ils appellent à une plus grande maîtrise des dépenses sociales, notamment via des désindexations.

// PAGE 2

série d'été

Comment la vie est
sortie de l'eau

LES ÂGES DE LA TERRE (3/4) // PAGE 11

enquête d'été

Les « Gundo Bros »
à l'assaut de l'industrie
de la défense

L'AMÉRIQUE SANS FILTRE (3/4) // PAGE 12

IA Comment ASML s'est
rendu indispensable avec
ses semi-conducteurs // P. 18



Défense
Le missilier
MBDA nomme
un nouveau patron // P. 17

Une sécheresse « exceptionnelle » débute



CLIMAT La ministre de la Transition écologique, Monique Barbut, tire la sonnette d'alarme. En France, « nous traversons aujourd'hui une situation de sécheresse exceptionnelle par sa précocité comme par son intensité », a-t-elle averti mercredi. Près d'un tiers des points de mesure pour le niveau des cours d'eau sont aujourd'hui à des valeurs inférieures aux minimums observés au cours des vingt dernières années. La situation est notamment inquiétante pour la Loire. Et un quart des petits cours d'eau sont totalement à sec. La quasi totalité des départements font l'objet de restrictions de l'usage de l'eau. // PAGE 4

Coupe du Monde M6 a réussi son pari
en engrangeant des audiences historiques // P. 19

Etats-Unis Les marchés ne croient pas
à une hausse rapide des taux de la Fed // P. 22

l'éditorial

Budget, mortel rendez-vous



Tout homme et toute femme sensés qui liront le petit document (30 pages, pas plus) sur notre situation budgétaire rédigé par quatre économistes de renom devraient illico renoncer à leurs ambitions présidentielles. Ce serait la logique. Car l'état des lieux publié mercredi soir est franchement désespérant, on hésite à écrire le mot d'apocalypse. Non seulement la France est déjà bonnet d'âne en Europe, mais cela va s'aggraver.

Qui est responsable ? Sans aucun doute le double quinquennat d'Emmanuel Macron, dont la seule excuse est qu'il a traversé beaucoup de crises. Mais c'est en vérité plus ancien et général. Les économistes pointent la pression de l'opinion publique pour étendre l'état, son rôle d'amortisseur sans retour de toutes les crises et le trait si spécifiquement français d'exiger « plus de dépenses publiques et moins d'impôts ».

La vertu du rapport est qu'il prend moins de gants que la Cour des comptes pour dire les choses : nous allons dans le mur et la seule stabilisation de la dette publique exigera un effort considérable d'ici à 2032 (125 milliards d'euros). Sans mesures de redressement, le coût des intérêts de cette dette atteindrait 124 milliards en 2030. Précision utile : des économies mais aussi des hausses d'impôts sont inévitables.

Le message clé est que, présidentielle ou pas, le prochain quinquennat sera marqué au fer rouge par cette situation calamiteuse et que, comme la loi de la gravitation de Newton, personne n'y échappera en dépit des rodomontades que l'on va entendre pendant huit mois. La seule question pendante est de savoir si les taux d'intérêt à 10 ans, qui s'approchent des 4 %, nous laisseront ou pas un répit électoral. Gageons que non. — **Dominique Seux**

En Chine, la croissance marque le pas et les exportations bondissent

CONJONCTURE Le ralentissement de l'économie chinoise se confirme, voire s'amplifie. La croissance du PIB de la Chine est tombée à 4,3 % au deuxième trimestre, selon les chiffres officiels publiés mercredi. Si la consommation s'est un peu redressée ces derniers mois grâce aux subventions distribuées par le gouvernement à la population, la deuxième économie mondiale reste pénalisée par la crise immobilière et l'excès d'offre. Les industriels chinois se tournent ainsi en masse vers l'étranger pour écouler leur marchandise et générer des mar-



ges inatteignables sur leur marché. En juin, les exportations chinoises ont encore bondi de 18,5 % vers l'Union européenne. De quoi alimenter le débat en Europe et notamment en Allemagne sur l'adoption de mesures protectionnistes. Les ventes de voitures électriques chinoises progressent fortement outre-Rhin avec le retour du bonus à l'achat pour les véhicules à batterie quelle que soit leur origine. La puissante fédération allemande de la construction mécanique réclame l'introduction de droits de douane.

// PAGES 5 ET 14

Bercy opte pour une revalorisation à minima du taux du Livret A, à 1,7 %

ÉPARGNE Suivant la recommandation de la Banque de France, le ministre de l'Economie, Roland Lescure, a annoncé que le taux du Livret A passerait de 1,5 % à 1,7 % au 1^{er} août. C'est la première fois depuis début 2023 que le livret préféré des Français sera revalorisé. Conséquence de la poussée

d'inflation provoquée par la hausse des prix de l'énergie, cette remontée du taux va protéger le pouvoir d'achat des épargnants. Elle constitue toutefois un ajustement à minima, qui peut s'expliquer par le calendrier de la prochaine révision du taux, en février 2027, en pleine campagne

présidentielle. Le taux du Livret d'épargne populaire (LEP) est, quant à lui, maintenu à 2,5 %. Une décision qui marque un recul des mesures de soutien en faveur de ce livret réservé aux ménages modestes. L'objectif de cette politique a été « rempli », estime la Banque de France. // PAGE 21

Un effort budgétaire de 125 milliards d'ici à 2032 pour stabiliser la dette

BUDGET

A la demande de Bercy, quatre économistes se sont penchés sur la dynamique naturelle des dépenses publiques.

Leur rapport indique que faute de mesures politiques, le déficit va se creuser dès l'an prochain et encore davantage par la suite, au risque d'une perte de contrôle.

Sébastien Dumoulin

125 milliards d'euros. C'est l'ampleur de l'effort budgétaire minimal à fournir d'ici la fin du prochain quinquennat, pour simplement stabiliser la dette publique et éviter une crise financière. Ce chiffre frappant figure dans le rapport sur la situation tendancielle des finances publiques, commandé par le gouvernement fin mai à quatre économistes (Xavier Jaravel, Xavier Ragot, Jean-Luc Tavernier et Natacha Valla) et rendu public mercredi.

« Cela devrait quand même être un aspect majeur de la campagne présidentielle de 2027, estime Xavier Jaravel, président délégué du Conseil d'analyse économique. Est-ce que les candidats veulent stabiliser la dette, ce qui semble être le minimum d'ambition à se donner ? Et comment comptent-ils y arriver ? »

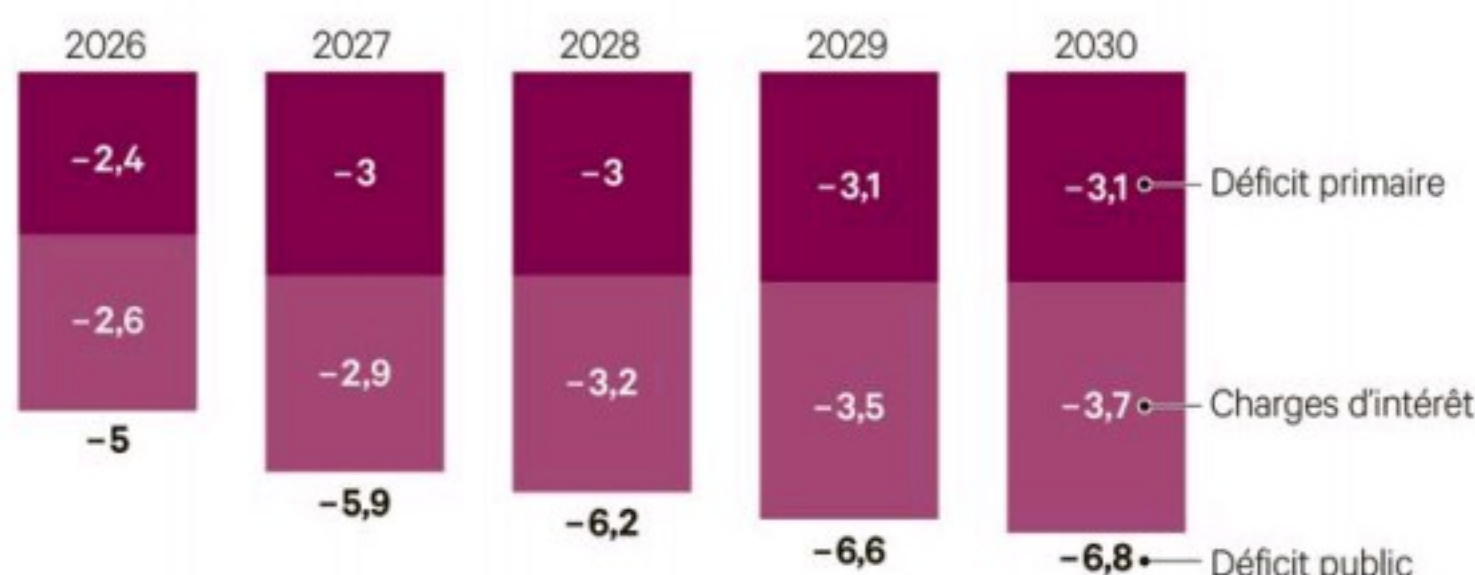
L'envolée des intérêts

Pour arriver à ce chiffre de 125 milliards d'euros d'ici 2032 (soit environ 20 milliards d'euros par an), les quatre économistes se sont penchés sur la progression naturelle des dépenses publiques, c'est-à-dire leur évolution « à politique inchangée ».

Et il ressort qu'elles progressent bien plus vite que la croissance économique, creusant ainsi toujours plus le déficit (les recettes restant pour leur part relativement stables en l'absence de mesures nouvelles). Selon le rapport, le déficit public atteindrait 5,9 % du PIB dès l'an prochain en l'absence de mesures correctives (soit près d'un point de plus que la cible de 5 % fixée pour 2026 et

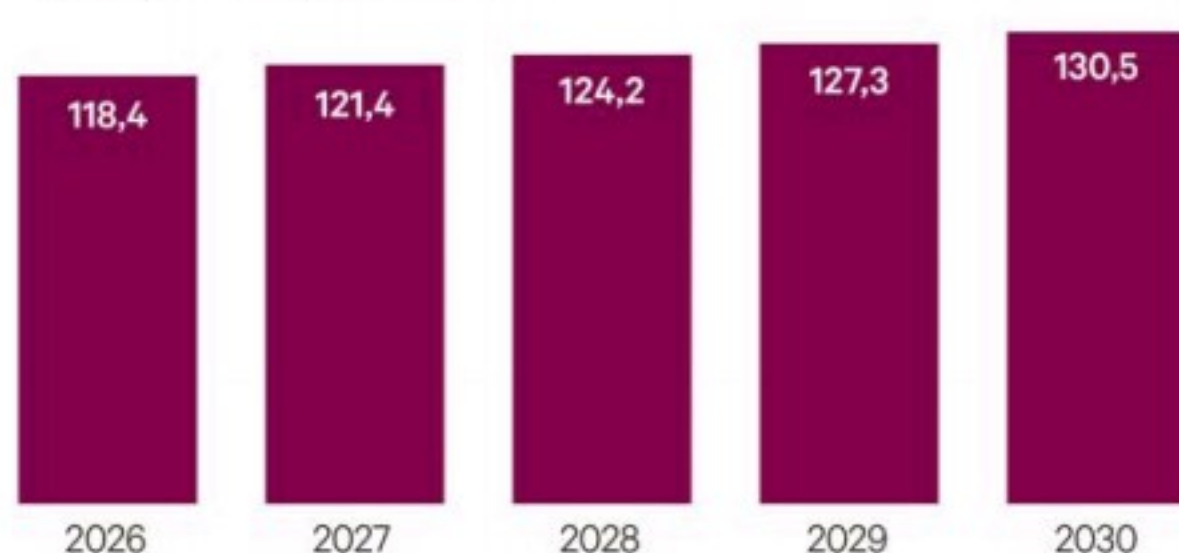
L'évolution du déficit et de la dette publique à politique inchangée

En % du PIB



Vers une augmentation de la dette publique

A politique inchangée, en % du PIB



déjà mise en doute en raison de la guerre en Iran). Il continuerait de se dégrader pour frôler 7 % du PIB en 2030.

La principale raison de l'envolée des dépenses tient à la hausse des intérêts versés aux détenteurs d'obligations françaises. Cette charge de la dette va grimper d'une dizaine de milliards d'euros chaque année, « sous l'effet du refinancement progressif, à des taux plus élevés, des obligations arrivant à échéance à des taux plus élevés ».

Elle devrait mobiliser 78 milliards d'euros cette année, puis dépasser 100 milliards dès 2028 et frôler 125 milliards en 2030. Sur les quatre prochaines années, la charge de la dette doit ainsi progresser de 59 % – cinq fois plus vite que la croissance potentielle de l'activité économique tricolore.

D'autres postes de dépenses très dynamiques jouent un rôle dans la dérive naturelle du déficit. On peut penser aux dépenses militaires, dont le Parlement vient de valider une nouvelle augmentation. D'ici

2030, elles doivent progresser de 20 milliards d'euros (+34 %, soit trois fois plus vite que la croissance). La contribution de la France au budget de l'Union européenne doit également fortement augmenter dans les années à venir, en vertu du nouveau cadre budgétaire convenu avec les autres pays membres (+10 milliards d'ici 2030, en hausse de 37 %).

Mais en termes de montant, ce sont avant tout les dépenses sociales qui filent. Celles de santé progressent d'environ 10 milliards d'euros par an (+40 milliards d'ici 2030, soit +15 %), du fait du vieillissement de la population, de la hausse des affections de longue durée, du coût des thérapies nouvelles, etc. Et les pensions de retraite coûtent chaque année 11 à 12 milliards d'euros supplémentaires (+47 milliards d'ici 2030, soit +13 %), en raison de l'augmentation du nombre de retraités et du montant moyen des pensions. Ces deux postes de dépenses majeurs évoluent chacun plus vite que la croissance.

Les chiffres clés

5,9 %

DU PIB

Le niveau du déficit public dès l'an prochain en l'absence de mesures correctives.

+10

MILLIARDS D'EUROS PAR AN

L'augmentation moyenne des dépenses de santé en raison notamment du vieillissement de la population.

Bref, les dépenses publiques galopent et, « dans un contexte de remontée des taux d'intérêt, la situation de nos finances publiques n'est plus soutenable », écrivent les économistes. « Le diagnostic est très inquiétant, juge Xavier Ragot, le président de l'OFCE. L'intérêt de ce rapport est d'avoir quelque chose de clair, documenté et précis – pour que ce soit intégré en amont ». Il distingue deux horizons de temps : l'élaboration du budget 2027 à l'automne prochain et la campagne présidentielle.

La marche de 2027

Car « le coût de l'inaction en 2027 est rédhibitoire », prévient le rapport. Si le gouvernement et les élus échouent à doter le pays d'un budget, le déficit plongera de presque un point de PIB (en raison de la charge de la dette, mais aussi de la hausse du budget des Armées, du dynamisme des dépenses de retraites et de santé et de la non-reconduction de la surtaxe sur les bénéfices des grandes entreprises). Pour simplement rester à 5 % du PIB, il faudrait baisser les

autres dépenses (ou augmenter les recettes) d'environ 20 milliards d'euros. « En 2027, si nous arrivons à un déficit de 4,9 % du PIB, ce sera déjà très bien. Ce ne sera pas du surplace », souligne Xavier Ragot.

Les économistes se gardent de préconiser des mesures politiques précises. « Il est illusoire de penser qu'une partie minoritaire de la population (les ultra-riches, les fonctionnaires, les retraités, les étrangers, etc.) puisse subir tout l'ajustement », précisent-ils toutefois. Vu l'ampleur de l'effort, tout le monde devrait être mis à contribution et tous les leviers mobilisés (économies de dépenses, hausse des recettes et dynamisation de la croissance).

La marge de manœuvre pour augmenter les impôts est « réduite », souligne toutefois le rapport, il est donc « prioritaire d'interroger le montant et l'efficacité des dépenses publiques », en particulier des dépenses sociales. Ainsi, « à court terme, une désindexation dans le cadre d'une "année blanche" ne devrait pas être a priori exclue en 2027 ». ■



David Amiel, ministre de l'Action et des Comptes publics

LES ECHOS / SOURCE : MISSION SUR LA SITUATION TENDANCIELLE DES FINANCES PUBLIQUES (JARAVEL, RAGOT, TAVERNIER, VALLA) / PHOTO : AFP

L'enseignement de l'allemand doit être remanié selon un rapport

ÉDUCATION

Un rapport parlementaire sera remis ce jeudi au ministre de l'Éducation nationale, Edouard Geffray.

Il tire un bilan sévère de la stratégie de relance de l'apprentissage de l'allemand en France.

Marie-Christine Corbier

« Pour l'allemand, on a augmenté de quasiment dix points le taux de couverture », se félicitait, la semaine dernière, le ministre de l'Éducation nationale, Edouard Geffray, en présentant un premier bilan de la réforme des concours enseignants. Derrière cette éclaircie, la situation

de l'enseignement de l'allemand en France – et du français en Allemagne – n'est pourtant pas au beau fixe.

La stratégie « pour le développement de l'apprentissage de la langue du partenaire », arrêtée fin 2022 entre les deux pays, reste « incomplète et inégale », selon un rapport parlementaire qui sera remis ce jeudi à Edouard Geffray. Rédigé par les députés Frédéric Petit (France) et Jeanne Dillschneider (Allemagne) à partir d'une enquête réalisée auprès de responsables du système éducatif, il a été adopté lors de la séance plénière de l'Assemblée parlementaire franco-allemande du 22 juin dernier.

Enrayer « la dynamique négative »

Pour enrayer « la dynamique négative » de l'apprentissage de l'allemand en France et du français en Allemagne, le rapport suggère de remettre en cause plusieurs pratiques. En France, où la proportion

d'élèves apprenant l'allemand est passée de 16 % en 2018 à 12,4 % aujourd'hui dans le second degré, il invite à « reconsidérer la dispersion des élèves germanistes entre plusieurs classes afin de renforcer leur sentiment d'appartenance à une communauté d'apprenants ».

Les germanistes sont aujourd'hui souvent éclatés dans des classes différentes pour éviter les groupes de niveau.

Les germanistes sont aujourd'hui souvent éclatés dans des classes différentes pour éviter les groupes de niveau. Le rapport souligne l'intérêt des anciennes classes de 6^e qui regroupaient les élèves apprenant l'allemand en première langue vivante puisque « l'allemand avait

alors la réputation d'être une langue prestigieuse permettant d'intégrer une classe de bon niveau ».

Pour pallier le déficit « structurel » de professeurs, les députés suggèrent d'allouer des heures de décharge aux enseignants les plus engagés dans les filières franco-allemandes car ils assurent à la fois leurs cours et la promotion de la langue en organisant des échanges et des voyages scolaires.

Le rapport recommande aussi que les professeurs d'allemand enseignent deux disciplines pour leur éviter un service éclaté sur plusieurs établissements – faute d'avoir assez d'élèves – qui complique leurs conditions de travail. Cette « bivalence », régulièrement prônée par la Cour des comptes, est un chiffon rouge pour les syndicats.

Dans les zones peu dotées, le rapport préconise de développer l'enseignement à distance. Et, plus généralement, de soigner le vivier des assistants de langue qui sont

« une antichambre naturelle de la vocation enseignante ». L'idée de généraliser l'attribution de crédits universitaires (ECTS) pour ces assistants qui passent plusieurs mois dans le pays partenaire figurait déjà dans les objectifs de 2022. Elle n'est toujours pas une réalité.

« Flécher » les heures d'allemand

Le rapport va plus loin, sur le terrain de la liberté des enseignants et des chefs d'établissement : il faut enseigner l'allemand autrement, donner la priorité à l'oral et « faire preuve de davantage d'indulgence à l'égard des erreurs afin d'encourager l'expression des élèves », éviter de faire « la chasse aux fautes » ou « recourir davantage aux contenus audiovisuels bilingues » pour les motiver.

Côté français, les parlementaires recommandent de « flécher » les heures d'allemand qui font « trop souvent office de variable d'ajuste-

ment ». Côté allemand, le rapport interroge la liberté des chefs d'établissement de choisir leurs deuxième langues vivantes qui « s'avère trop souvent une liberté de ne pas proposer le français ».

Mais la clé de la relance des deux langues relève d'une « décision politique » et d'une « véritable offensive » sur « le statut » de la langue du partenaire, autrement dit sur la place à lui accorder. En France, le rapport suggère de réhabiliter le parcours bilangue avec une parité horaire garantie de la 6^e à la terminale, comme avant la réforme du collège de 2016.

Cette dernière avait instauré une deuxième langue obligatoire dès la classe de 5^e mais en réduisant le volume de la deuxième langue à 2 h 30 par semaine, soit à un niveau très en deçà de la parité avec l'anglais (à 4 heures par semaine). Côté allemand, le rapport évoque le rétablissement d'une obligation de deuxième langue vivante jusqu'à l'Abitur (le bac allemand). ■

L'aide à mourir définitivement adoptée au Parlement

POLITIQUE

Les députés ont approuvé la proposition de loi lors d'un dernier vote qui s'est tenu mercredi 15 juillet à l'Assemblée nationale.

Grégoire Poussielgue

La fin d'un très long processus qui n'a pas effacé de profondes fractures. La proposition de loi sur l'aide à mourir a été définitivement adoptée mercredi à l'Assemblée nationale. Elle a recueilli 291 voix pour, venant majoritairement de la gauche ainsi que du bloc central, et 241 voix contre. Le vote a été serré, plus serré que lors du dernier vote en juin, et le texte a largement dépassé les clivages politiques. Les groupes avaient laissé toute liberté de vote à leurs membres. Dans chaque formation politique, à l'exception de l'UDR d'Eric Ciotti, il y a eu des votes pour, contre et des abstentions. Dans une ambiance grave, à la hauteur de la portée historique de ce texte, partisans et opposants ont défendu des positions devenues irréconciliables au fil des mois de débats. Les premiers ont salué l'avancée qu'il crée, les seconds en ont dénoncé les faiblesses et les dangers qu'il porte à leurs yeux. La

proposition de loi doit prendre le relais de la loi Claeys-Leonetti de 2016. L'Assemblée nationale et le Sénat se sont divisés. Par trois fois, la proposition de loi sur l'aide à mourir avait été adoptée par la première, par trois fois, elle a été rejetée au Sénat. Elle prévoit la création d'un nouveau droit pour recevoir une substance létale, sous réserve du respect de cinq critères précis (avoir plus de 18 ans, être Français ou résider en France, souffrir d'une « affection grave et incurable » engageant le pronostic vital « en phase avancée ou terminale », être capable de manifester sa volonté de manière « libre et éclairée » et « présenter une souffrance

« Le Premier ministre saisit le Conseil Constitutionnel car il n'est pas d'accord avec la version finale, très permissive, comme une grande partie du gouvernement. »
UN MINISTRE

physique ou psychologique constante » étant « soit réfractaire aux traitements soit insupportable »).

Plusieurs membres du gouvernement contre Mercredi au Palais-Bourbon, la position du gouvernement a été défendue par Camille Galliard-Minier, ministre déléguée en charge de l'Autonomie et des Personnes handicapées. « Ce que vous vous apprêtez à voter est un droit nouveau. Au cœur de ce droit, il y a une personne et sa volonté », a-t-elle défendu, évoquant un « texte solide ». Les partisans du texte étaient sur la même ligne, insistant sur la création de ce nouveau droit.

Au sein de l'exécutif, l'aide à mourir est pourtant loin de faire l'unanimité. Plusieurs membres du gouvernement ont affiché leur opposition, à l'image de la porte-parole du gouvernement, Maud Brégeon, qui a dit sur BFMTV qu'elle aurait voté contre en tant que députée.

Aurore Bergé, la ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes, est sur la même ligne. Ne cachant pas ses réserves, le Premier ministre, Sébastien Lecornu, a annoncé qu'il saisirait le Conseil constitutionnel pour éclaircir trois points. « Le Premier ministre saisit le Conseil Constitutionnel car il n'est pas d'accord avec la version finale, très permissive, comme une grande partie du gouvernement », note un ministre.



La proposition de loi sur l'aide à mourir a recueilli 291 voix pour, venant majoritairement de la gauche ainsi que du bloc central et 241 voix contre à l'Assemblée nationale. Photo Stéphane de Sakutin/AFP

Avant lui, le président du Sénat, Gérard Larcher, avait lui aussi annoncé qu'il en ferait de même, dénonçant la semaine dernière dans « Le Figaro » le « jeu de dupes » du gouvernement, accusé de rester sourd aux alertes de la majorité sénatoriale. Promesse d'Emmanuel Macron pendant sa campagne

présidentielle de 2022, la convention citoyenne sur la fin de vie avait commencé ses travaux en décembre de la même année, avançant déjà très prudemment. Le chef de l'Etat avait ouvert le chantier législatif en 2023, mais les travaux avaient été interrompus par la dissolution. Scindée en deux par

François Bayrou, la fin de vie a fait l'objet d'un texte sur les soins palliatifs adopté en mai dernier, tandis que l'aide à mourir faisait l'objet d'une proposition de loi déposée par Olivier Falorni. Devenu en mars dernier maire de la Rochelle, il était dans les tribunes pour assister aux débats et au vote. ■

Avec la loi « Ripost », l'exécutif poursuit son offensive sécuritaire

SÉCURITÉ

Porté par le ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, le projet de loi sur la sécurité du quotidien été adopté mercredi à l'Assemblée nationale.

Ulysse Legavre-Jérôme

Laurent Nuñez a surmonté son premier défi politique en tant que ministre de l'Intérieur avec l'adoption, mercredi, du projet de loi « Ripost » à l'Assemblée nationale. Le texte, consacré à la sécurité du quotidien et que l'ancien préfet de police de Paris présente comme un double choc « d'autorité et d'efficacité », a emporté l'adhésion de 366 députés contre 182. Arsenal de

mesures hétéroclites, il prévoit entre autres de nouvelles sanctions contre les consommateurs de protoxyde d'azote, les auteurs de rodéos urbains ou les organisateurs de « free party ».

Le projet de loi doit désormais passer mardi prochain par une commission mixte paritaire – réunion de 7 députés et de 7 sénateurs – dont l'issue devrait être favorable, le texte ayant déjà été largement approuvé par le Sénat. Un vote définitif est attendu dans la foulée. Le texte final sera ensuite voté définitivement dans la foulée.

Un examen chaotique en commission Si le résultat du scrutin est sans équivoque, en partie grâce au soutien des bancs du Rassemblement national face à une gauche unie, l'examen du texte s'est révélé particulièrement chaotique. En commission,

faute de mobilisation suffisante des députés de son camp, le premier flic de France avait assisté impuissant au détricotage de sa première grande loi gouvernementale. La gauche avait notamment réussi à supprimer des articles concernant la lutte contre le détournement des mortiers d'artifices ou l'augmentation de l'amende forfaitaire sanctionnant l'usage de produits stupéfiants – une mesure annoncée par Emmanuel Macron lui-même. Un fiasco qui avait contraint le rapporteur du projet de loi, le député macroniste Vincent Caure, à voter contre son propre texte.

Réintroduits en séance publique par Laurent Nuñez, tous ces articles ont finalement été adoptés, à l'exception de celui visant à étendre l'interdiction administrative de stade à d'autres lieux de rassemblement. Une seconde délibération, avant le vote solennel de mercredi, a

également permis de rétablir la volonté du gouvernement d'inscrire les amendes forfaitaires délictuelles au bulletin n° 2 du casier judiciaire. Si le texte est définitivement adopté par le Parlement en l'état, les consommateurs de protoxyde d'azote conduisant sous emprise pourront encourir jusqu'à trois ans de prison et 9.000 euros d'amende.

Ce projet de loi Ripost est le troisième texte régalién adopté en un peu plus d'une semaine par l'une des deux chambres du Parlement.

L'interdiction générale de ce gaz hilarant au particulier a par ailleurs été entérinée. Elle rentrera en

vigueur au 1^{er} février 2027 afin de respecter le droit européen. Les sanctions pour les organisateurs de « free party » seront durcies et, désormais, tout participant risquera aussi jusqu'à six mois de prison et 7.500 euros d'amende, avec la possibilité d'une amende forfaitaire de 500 euros pour éviter les poursuites. Quant aux rodéos urbains, une amende forfaitaire de 800 euros est prévue. Ce projet de loi Ripost est le troisième texte régalién adopté en un peu plus d'une semaine par l'une des deux chambres du Parlement. Le 7 juillet, les députés ont voté à une large majorité en faveur de la proposition de loi qui instaure une présomption d'usage légitime des armes « des policiers et des gendarmes » dans l'exercice de leurs fonctions », portée par Les Républicains. Soutenue par Laurent Nuñez, mais fustigée par la gauche qui y voit un supposé « permis de tuer »,

elle doit désormais être examinée par le Sénat, où la droite y est majoritaire. Une pétition à son encontre a déjà atteint un demi-million de signataires dans l'espace de quelques jours. Un seuil qui ouvre la voie à l'organisation d'un autre débat dans l'Hémicycle. Le 9 juillet, c'était au tour du projet de loi « sur la justice criminelle » de Gérald Darmanin d'être définitivement adopté par le Parlement. Reste que le ministre de la Justice a souffert du manque de mobilisation du camp gouvernemental lors de l'examen de son texte. Surtout, face à l'opposition de la gauche et à la fronde des avocats, le garde des Sceaux avait finalement dû renoncer à sa mesure phare, « le plaider coupable » en matière criminelle. Celle-ci prévoyait une peine encourue réduite et la tenue d'une audience plus courte en échange des aveux du mis en cause. ■

Défenseur des droits : Buffet donne des gages à l'Assemblée

INSTITUTIONS

François-Noël Buffet a été auditionné mardi par la commission des lois de l'Assemblée, avant-dernière étape avant sa désignation comme Défenseur des droits.

Leïla de Comarmond

Son audition par la commission des lois de l'Assemblée nationale, mercredi, n'a pas été une partie de plaisir pour François-Noël Buffet. Il n'en aura pas été surpris. La proposition par le chef de l'Etat de l'ancien ministre délégué auprès de Bruno

Retailleau au ministère de l'Intérieur pour succéder à Claire Hédon comme Défenseur des droits a suscité une levée de boucliers de la gauche ainsi que d'une soixantaine d'associations et de syndicats. Face aux députés, François-Noël Buffet, marquant parfois un certain agacement, s'est attaché à relativiser cette mobilisation en rappelant que la nomination du chiraquien Jacques Toubon avait elle aussi été contestée. Mais cela n'a pas empêché les critiques de fuser. « Au regard de son parcours, nombreux sont ceux qui pensent que la fonction peut faire l'homme. Mais notre responsabilité est aussi de nous assurer que l'homme ne puisse pas défaire la fonction », a ainsi averti le député socialiste ardéchois Hervé Saulignac. Le profil clivant du candidat

d'Emmanuel Macron, connu pour ses positions très conservatrices, a concentré les questions. Anti-mariage pour tous, il s'est abstenu sur la constitutionnalisation de l'IVG. Il défend aussi notamment une réduction de l'Aide médicale d'Etat (AME). « Est-ce que cette nouvelle fonction, si elle vous revient, va effacer comme par enchantement vos convictions pour vous donner la force de défendre demain ce que vous avez combattu hier ? », l'a interrogé Hervé Saulignac. François-Noël Buffet n'a pas fait de virage à 180 degrés mais il a concédé avoir « évolué sur certains sujets ». « Ça n'effacera pas mes convictions sur l'attachement que j'ai aux valeurs de la République, à la liberté individuelle [...]. Je resterai attaché et déterminé à les défendre », a répondu François-Noël Buffet. La

responsabilité de Défenseur des droits, « de par les textes eux-mêmes et de par mon propre caractère, milite évidemment pour une indépendance totale », a-t-il poursuivi. Enfin, il a ajouté, treize ans après le vote du mariage pour tous, « j'admets que les choses ont évolué et qu'aujourd'hui, il n'y a plus aucune difficulté et il ne peut plus y en avoir », affirmant par ailleurs s'être opposé uniquement à la PMA post mortem. Ce proche de Bruno Retailleau s'est déclaré « défenseur absolu » de l'Etat de droit « intangible », a contrario du candidat LR à la présidentielle. « Dire que le contrôle [d'identité] au faciès n'existe pas, c'est un mensonge, on le sait bien », a aussi reconnu celui qui, s'il est nommé, aura en charge le respect de la déontologie par les professionnels de la

sécurité. « Après, la question, c'est : [...] comment pouvons-nous lutter contre cela ? C'est l'application de règles strictes et de règles déontologiques strictes à faire respecter », a-t-il ajouté. Cet ancien avocat a aussi exprimé un point de vue différent de celui, très critique, de Claire Hédon concernant la loi sur la présomption de légitime défense des forces de l'ordre. Il a expliqué que « si le texte devait aller au bout, les conditions doivent être regardées de très près ». Point de vue différent de Claire Hédon Affirmant son « attachement aux valeurs de la République, à la liberté individuelle », il a assuré vouloir faire de l'effectivité des droits sa priorité, y compris en faisant appel

à l'IA. Il a aussi insisté sur « la qualité du dialogue » avec les juridictions, l'administration, les collectivités territoriales, « pour dire parfois que les choses ne vont pas [...] mais aussi parfois pour constater des évolutions sur ses recommandations ». Il a également évoqué la nécessité d'une évolution sur les lanceurs d'alerte. « Je suis intimement convaincu que le Défenseur des droits doit être une forme d'influenceur », a affirmé l'ancien avocat, qui a expliqué ne « pas [être] au courant d'un quelconque marchandage » sur sa nomination. Le résultat du vote de la commission des lois de l'Assemblée ne sera connu que le 21 juillet, quand celle du Sénat se sera également exprimée. Sauf surprise, la nomination de François-Noël Buffet devrait être entérinée. ■

Le début d’une sécheresse « exceptionnelle par sa précocité et son intensité »

ENVIRONNEMENT

La ministre de la Transition écologique, Monique Barbut, réunissait mercredi une cellule de crise sur la gestion de la sécheresse.

La situation est qualifiée d’inédite depuis « au moins 2013 ».

Marie Bellan

Les signaux étaient déjà inquiétants la semaine dernière. Ils se confirment ces jours-ci avec un niveau de sécheresse « très préoccupant », selon les mots de la ministre de la Transition écologique, Monique Barbut, qui réunissait mercredi à l’hôtel de Roquelaure, à Paris, une cellule de crise sur le sujet. Étaient présents autour de la ministre, entre autres, la directrice générale de Météo-France, la direction de la prévention et de la gestion des risques, la direction centrale de l’énergie et du climat et l’Office français de la biodiversité.

« Nous traversons aujourd’hui une situation de sécheresse exceptionnelle par sa précocité comme par son intensité », a rappelé dès le début de son intervention la ministre. La situation est d’autant plus préoccupante que si les précipitations de prin-

temps ont été globalement dans les normales de saison, près d’un tiers des points de mesure pour le niveau des cours d’eau sont aujourd’hui à des valeurs inférieures aux minimums observés au cours des vingt dernières années. Et un quart des petits cours d’eau sont également à sec, selon les données communiquées mercredi par la ministre.

Très concrètement, cela signifie que 120.000 habitants à ce jour sont obligés d’être ravitaillés en eau potable du fait de tensions dans les unités de distribution et de traitement des eaux. Par ailleurs, 99 départements font l’objet de restrictions de l’usage de l’eau (non-remplissage des piscines privées, pas de lavage des véhicules ni d’arrosages des jardins, interdiction de certains usages industriels...).

« Dérèglement profond du cycle de l’eau »

Parmi ces départements, 43 sont en situation de crise et 27 en alerte renforcée. Une situation inédite depuis « au moins 2013 », indique le ministre. La Nouvelle-Aquitaine fait partie des régions les plus touchées avec 11 départements sur 12 placés en situation de crise, le douzième étant en alerte renforcée. La situation des nappes phréatiques est moins préoccupante pour le moment, grâce à la recharge qui a eu lieu cet hiver et jusqu’au printemps. Mais la vidange est rapide, surtout dans les nappes réactives du Massif central et du Limousin, ainsi que dans le Grand Est.



« Le changement climatique ne se traduit pas seulement par une diminution mécanique des pluies, mais par un dérèglement plus profond du cycle de l’eau, avec des épisodes plus contrastés, des périodes de sécheresse plus longues et des besoins en eau qui augmentent sous l’effet des fortes chaleurs », a poursuivi la ministre.

Monique Barbut n’a pas fait d’allusion directe au projet de loi d’urgence agricole, qui touche pourtant au cœur du sujet : comment faire face aux sécheresses ? Et comment procéder au partage de l’eau suivant ces différents usages (eau potable, sécurité civile, agriculture, industrie...). La commission

mixte paritaire sur le projet de loi ayant lieu ce jeudi, la ministre n’a sûrement pas voulu jeter de l’huile sur le feu.

Néanmoins, la période de sécheresse qui s’ouvre ces jours-ci, et qui devrait se reproduire dans les années à venir de manière régulière, selon les projections des

Près d’un tiers des points de mesure des cours d’eau sont aujourd’hui à des niveaux inférieurs aux minimums observés au cours des vingt dernières années. Ici, un champ en Alsace le 10 juillet dernier.

Photo Thomas Toussaint-Antal/DNA

hydrologues, met en lumière la nécessité de gérer la ressource en eau de la manière la plus concertée possible.

Incendies

Or les détracteurs du projet de loi dénoncent dans ce texte un accaparement de l’eau par les agriculteurs, notamment pour l’irrigation de cultures qui ne seront bientôt plus en phase avec le réchauffement très net du climat en France.

La cellule de crise a aussi abordé le sujet des incendies. Plus de 30.000 hectares ont déjà brûlé depuis le début de l’année, soit autant que pendant toute l’année 2025. A Fontainebleau, où 800 pompiers sont toujours à l’œuvre pour tenter de circonscrire les reprises de feu, plus de 2.000 hectares sont partis en fumée depuis dimanche dernier.

Vu l’ampleur des dégâts causés par ces incendies sur tout le territoire, la ministre a annoncé un grand plan d’investissement pour la restauration des surfaces forestières brûlées. Elle réunira tous les acteurs de la filière, publics et privés, la semaine prochaine. ■

Ce vendredi avec Les Echos

Chaque week-end, aiguisiez votre esprit.



Les Echos
WEEK-END

Le parti d’Attal attaque le RN pour « contrefaçon »

POLITIQUE

Le slogan choisi par Marine Le Pen pour la présidentielle est contesté par Gabriel Attal, dont le parti porte le nom de Renaissance.

Il porte l’affaire en justice.

Grégoire Poussielgue

Condamnée par la justice en appel mais redevenue éligible, Marine Le Pen s’est immédiatement lancée dans sa campagne présidentielle. Une « renaissance » pour la patronne des députés Rassemblement national (RN), tant l’incertitude sur sa capacité à se porter candidate était forte. A tel point qu’elle en a fait son slogan de campagne : « Pour la France, la Renaissance. » Celui-ci a été dévoilé dans la foulée de sa déclaration de candidature.

L’idée n’est pas du goût du parti de Gabriel Attal, secrétaire général de Renaissance, le parti fondé par Emmanuel Macron, et lui aussi candidat à la présidentielle. Ce slogan « constitue une appropriation indue de son identité politique et de ses marques », indique-t-il dans un communiqué.

« Les Français ont besoin de clarté »

Renaissance – le parti – a décidé de porter l’affaire en justice « afin de faire cesser ces agissements sous astreinte et d’obtenir réparation de son préjudice, notamment sur le fondement de la contrefaçon de marque et du parasitisme », ajoute-t-il. Selon RTL, le juge chargé de ce contentieux a octroyé le référé d’heure à heure. L’audience se tiendra le 27 juillet prochain. Chez Renais-

sance, on accuse le RN de vouloir s’approprier la notoriété du parti. « Renaissance porte un projet humaniste, européen et républicain, fondé sur la défense de l’Etat de droit, de la démocratie et du respect des règles communes. Marine Le Pen et le Rassemblement national ne peuvent prétendre incarner la “Renaissance” » en utilisant l’identité d’un autre mouvement politique », affirme le parti de Gabriel Attal.

A l’occasion d’un déplacement à Nevers pour sa campagne, Gabriel Attal a réagi. « Dans un moment extrêmement flou, les Français ont besoin de clarté. Avec ce choix du RN de reprendre notre nom et notre logo, c’est la volonté de créer la grande confusion chez les Français », a-t-il estimé.

Réaction ironique

Côté RN, on prend l’initiative de Renaissance avec une certaine ironie. « Quand Monsieur Attal parlera de rassemblement au moment où il se ralliera à Edouard Philippe, pro-

mis on ne lui fera pas de procès », a indiqué le parti de Jordan Bardella à l’AFP. Attaquer le RN en justice permet aussi à Gabriel Attal, à la peine dans les sondages, de mettre en musique sa stratégie de campagne, qui est de tirer à boulets rouges sur le parti à la flamme. « Le RN prospère sur un système à bout de souffle », a-t-il encore répété la semaine dernière sur RTL.

Le candidat Renaissance a également La France insoumise (LFI) dans sa ligne de mire, alors que le mouvement de Jean-Luc Mélenchon l’accuse d’avoir annulé la commande de Canadair pour lutter contre les incendies quand il était à Matignon. « Jean-Luc Mélenchon ne sait plus quoi faire pour faire parler de lui, donc il fait du trumpisme et il raconte absolument n’importe quoi », a ainsi répondu l’ancien Premier ministre d’Emmanuel Macron. Gabriel Attal entend rester en campagne pendant tout l’été pour rattraper son retard sur Edouard Philippe. ■



Gabriel Attal en meeting à Paris, le 30 mai dernier. Photo Jeanne Accorsini/Sipa

La croissance ralentit en Chine, les exportations s'envolent

ASIE DE L'EST

Malgré une légère hausse de la consommation, l'économie chinoise reste pénalisée par la crise immobilière et l'excès d'offre.

Raphaël Balenieri
—Correspondant à Shanghai

Dans un contexte de chocs géopolitiques et énergétiques, le ralentissement de l'économie chinoise continue, et même s'amplifie. La croissance du PIB de la Chine est tombée à 4,3 % au deuxième trimestre, selon les chiffres officiels publiés mercredi. Il s'agit du plus faible taux depuis la fin 2022, lorsque la deuxième économie mondiale faisait face au Covid-19.

La croissance est également inférieure à celle du premier trimestre (5 %) et aux prévisions des analystes sondés par l'agence Reuters, qui tablaient plutôt sur 4,5 %. Ce nouveau chiffre, sur fond de reprise des hostilités en Iran, met donc la Chine sous pression alors que le pays s'est fixé un objectif de croissance compris entre 4,5 % et 5 % pour 2026. Lundi, le Premier ministre chinois, Li Qiang, avait d'ailleurs appelé à des mesures de relance plus fortes et à avoir une « compréhension complète et objective » de l'économie chinoise.

Déséquilibre offre-demande
Seule bonne nouvelle, les ventes au détail ont progressé de 1 % en juin, une première depuis décembre 2022, et de 2,7 % sur le semestre. Les subventions distribuées par le gouvernement chinois pour encourager

la consommation et la légère reprise de l'immobilier dans les grandes villes du pays semblent avoir joué.

Malgré cette embellie, la consommation n'a pas retrouvé sa vigueur d'avant-Covid. Les ménages restent attentifs, alors que les prix de l'immobilier dans le neuf au niveau national ont encore chuté en juin, faisant plonger les investissements dans l'immobilier. Parallèlement, la production industrielle continue de croître à un rythme bien supérieur : 5,3 % en juin, plus qu'en mai et davantage que les prévisions. La Chine fait donc toujours face à une demande interne trop faible pour absorber à elle seule l'excès d'offre qui sort des usines chinoises.

Les exportations ont explosé de 27 % en juin, avec une hausse de 18,5 % vers l'Union européenne.

Face à ce déséquilibre, les industriels chinois se tournent en masse vers l'export pour écouler leur marchandise et générer des marges inatteignables en Chine du fait de la surconcurrency. En juin, les exportations chinoises ont ainsi explosé de 27 %, du jamais vu depuis octobre 2021, avec une hausse de 18,5 % vers l'Union européenne. De quoi nourrir le déséquilibre commercial qu'enregistre l'UE vis-à-vis de la Chine et qui pousse Bruxelles à s'armer contre l'arrivée des produits chinois. Ces nouveaux chiffres indiquent aussi que la Chine a été touchée, dans une certaine mesure, par la guerre en Iran, même si au global la deuxième économie mondiale

s'en sort bien mieux que les autres pays d'Asie très dépendants au pétrole importé. Le conflit a fait augmenter le prix des matières premières et du carburant, pénalisant les industriels du « made in China », l'aviation, le transport routier. Face à la hausse du pétrole et du kérosène, les Chinois se sont adaptés en privilégiant le TGV pour leurs déplacements internes, avec par exemple 2,3 milliards de déplacements en train sur le semestre.

Chiffres mitigés

« Les fortes reprises des ventes au détail et de la production industrielle, au-delà des attentes, sont des signaux encourageants, mais le tableau général à ce stade n'est pas très positif » résume Woei Chen Ho, économiste au sein de la banque singapourienne UOB, cité par l'agence Reuters. « Les perspectives macroéconomiques ne font pas de débat » tranche aussi Gary Ng, économiste pour Natixis à Hong Kong.

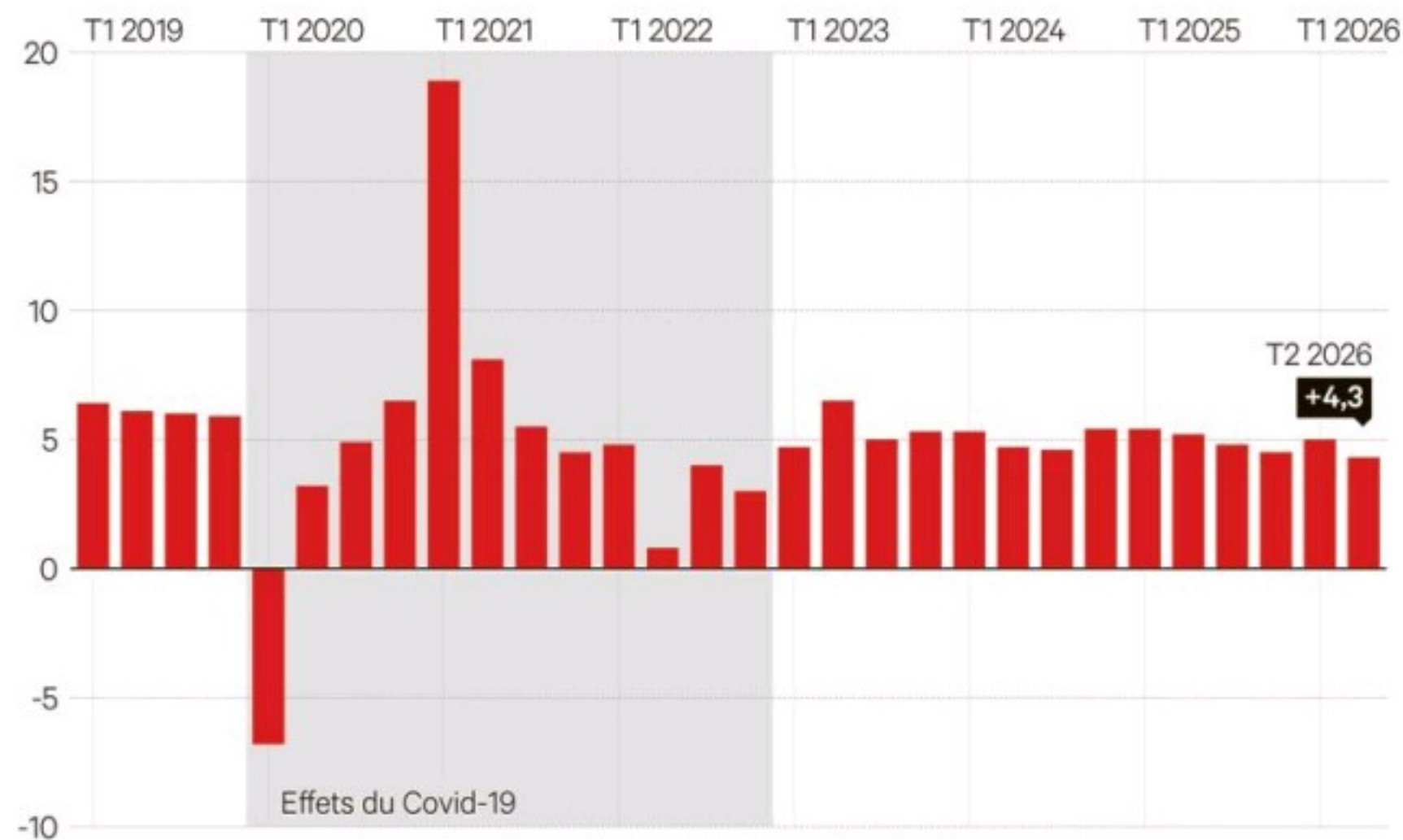
Après ces chiffres mitigés, les économistes et les analystes attendent avec l'impatience la prochaine réunion en juillet du bureau politique du Parti communiste chinois, qui pourrait déboucher sur de nouvelles mesures de relance.

Tous parient cependant sur des mesures très ciblées, notamment en faveur de la consommation, la Chine ne voulant pas à ce stade s'engager dans un grand plan de relance qui pourrait accentuer le déséquilibre offre-demande. Dans le cadre du 15^e plan quinquennal, Pékin s'est engagé à ce que les ventes au détail atteignent 60.000 milliards de yuans en 2030, soit plus de 7.700 milliards d'euros, contre 50.000 milliards de yuans l'année dernière. ■



La croissance chinoise peine à retrouver son niveau pré-Covid

Variation du PIB en %, glissement annuel



LES ECHOS / SOURCE : BUREAU NATIONAL DES STATISTIQUES DE CHINE / PHOTO : SIPA

Israël tente d'asphyxier l'Autorité palestinienne

MOYEN-ORIENT

L'Etat hébreu applique des sanctions pour provoquer sa faillite.

Pascal Brunel
—Correspondant à Tel-Aviv

Bezael Smotrich, le ministre israélien des Finances, joue cartes sur table. « J'agis avec tous les outils à ma disposition pour empêcher la création d'un Etat palestinien en provoquant l'effondrement de l'Autorité palestinienne (AP) par la strangulation économique », proclame ce chef d'un parti ultranationaliste. Des déclarations qui sont suivies d'effets.

La dernière en date a pris la forme d'un projet de loi approuvé par le gouvernement sur la saisie de 4,6 milliards de dollars correspondant aux transferts effectués par l'AP pour le paiement de milliers de fonctionnaires dans la bande de Gaza. Ces fonds proviennent des taxes douanières et de la TVA sur les importations palestiniennes transitant par les ports israéliens et que l'Etat hébreu est censé rembourser à l'AP. Détail important : ces rentrées fiscales constituent près des deux

tiers du budget de l'AP. Privée de ces fonds, l'AP n'est plus en mesure de régler l'intégralité des salaires des fonctionnaires, payés en retard avec des retenues pouvant aller jusqu'à 60 %. Le financement des services publics tels l'éducation et la santé est également gravement affecté.

Les autorités israéliennes justifient cette sanction en affirmant qu'une partie de ces fonds sont utilisés pour allouer des allocations aux familles de milliers de prisonniers détenus par Israël et de Palestiniens tués impliqués dans des attaques anti-israéliennes. L'AP affirme avoir renoncé à cette pratique et met en avant un audit publié lundi par la firme de consultants internationaux Alvarez & Marsal. En vain.

« Financer des assassinats »
« Le financement des assassinats demeure la politique officielle de l'AP. L'argent est désormais distribué en secret par divers moyens. L'argent des contribuables européens ne doit pas servir à financer un système qui récompense des meurtres et le terrorisme », souligne un porte-parole du ministère israélien des Affaires étrangères. L'offensive est aussi menée sur le front monétaire alors que l'économie palestinienne est

piéd et poings liés au shekel israélien. Les banques palestiniennes croulent sous une montagne de 17 milliards en billets israéliens, équivalent de 5,5 milliards de dollars. Cet énorme pactole ne peut pas être prêté, investi ou servir de moyen de paiement. Le ministère des Finances refuse en effet de continuer à accorder une protection juridique à deux banques israéliennes afin qu'elles ne soient pas poursuivies pour financement du terrorisme et blanchiment pour les opérations effectuées avec leurs homologues palestiniennes. Or, ces deux établissements, seuls autorisés à mener ce genre de transactions, refusent de prendre le moindre risque juridique.

Selon Tom Nides, ancien ambassadeur des Etats-Unis en Israël, le gouvernement de Benyamin Netanyahu se tire ainsi une balle dans le pied. « Israël a un intérêt fondamental à ce que l'AP soit capable de gouverner. Son effondrement économique rendrait plus difficile la coopération sécuritaire contre le Hamas », affirme-t-il. Sur le plan social, la situation est au bord de l'implosion. Entre 150.000 et 200.000 Palestiniens ont perdu leur emploi, ce qui s'est soldé par une contraction brutale du PIB estimée à plus de 20 %. ■

INCLUSIV' DAY
10^e édition
1^{er} OCTOBRE 2026
PALAIS DES CONGRES DE PARIS

Ne manquez pas le rendez-vous B2B n°1 de l'inclusion

6 000 participants

280 intervenants

200 partenaires & exposants

120 sessions & animations

Inscription gratuite réservée aux professionnels sur inclusivday.com

agefiph & fiphfp

malakoff humanis

Organisé par

L'Europe scelle son mariage avec l'industrie de défense ukrainienne

EUROPE

La présidente de la Commission européenne a conclu mercredi à Kiev un « drone deal » pour accélérer et intégrer les compétences ukrainiennes aux capacités de production européenne.

Anne Bauer

Pour Kiev, les aides militaires de tout horizon s'accroissent. Comme l'a annoncé la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen en visite à Kiev, il n'y a plus d'un côté une Ukraine qui réclame de l'aide et de l'autre des pays qui cèdent du matériel de leurs armées, mais bien désormais, des intérêts de sécurité partagés entre l'Europe et l'Ukraine. « Vous ne vous battez pas seulement pour votre propre avenir, mais aussi pour la sécurité de tout notre continent », a déclaré la responsable européenne, en annonçant la conclusion d'un partenariat entre l'Union européenne et l'Ukraine pour la production commune de drones et de systèmes de lutte antidrones.

« L'Europe a tant à apprendre de vous. Sur l'ingéniosité de votre industrie de défense. Sur la rapidité avec laquelle l'innovation passe de la ligne de front à la production [...] L'Ukraine est passée, à bien des égards, du statut d'acheteur à celui de fournisseur net de sécurité pour l'Europe », a-t-elle expliqué à Kiev lors d'une cérémonie pour la « journée de la souveraineté », au cours de laquelle le président Volodymyr Zelensky lui a remis la médaille d'un nouvel ordre ukrainien, « l'Ordre de l'Europe » !

Jusqu'à 20 milliards d'euros mobilisables

Le « drone deal » signé doit « réunir l'ingéniosité ukrainienne et la puissance industrielle de l'Europe », a expliqué Ursula von der Leyen. « En Europe, nous disposons déjà d'énormes capacités technologiques et industrielles pouvant être mobilisées. Et nous disposons de sites de production sûrs et sécurisés qui peuvent contribuer à l'augmentation de la production », a souligné la dirigeante européenne, en rappelant la nécessité de déployer des systèmes de drones et de lutte antidrones éprouvés au combat au plus vite et à grande échelle, pour répondre à la multiplication des incursions de drones



A Kiev, Ursula von der Leyen reçoit l'Ordre de l'Europe des mains de Volodymyr Zelensky. Photo Tetiana Dzhafulova/AFP

dans de nombreux pays européens. La présidente de la Commission pose donc les briques du « mur anti-drones » promis l'an dernier.

Et bonne nouvelle, plusieurs milliards d'euros sont potentiellement disponibles pour accompagner la montée en cadence. Dans le cadre du prêt européen de 90 milliards d'euros d'abord. Mercredi, la Commission européenne a débloqué un nouveau milliard d'euros pour soutenir la fabrication de drones en Ukraine, alors que d'autres tranches de paiements, à concurrence d'une dizaine de milliards, sont déjà prêtes

pour financer rapidement un renforcement de la défense aérienne : drones, missiles, avions de chasse, lutte antimissiles. Mais aussi dans le cadre des crédits SAFE de soutien à l'industrie de défense. Une dizaine de milliards d'euros resteraient à terme inutilisés et pourraient ainsi être réalloués aux Etats membres de l'Union, pour renforcer leurs outils de lutte antiaérienne.

L'accord de défense va également s'appuyer sur tout un travail juridique à compléter d'ici à la fin de l'année, pour intégrer les règles de marché, de propriété intellec-

tuelle, etc. entre l'industrie ukrainienne et ses voisins. Une première réunion de la communauté des drones est d'ores et déjà planifiée en septembre à Bruxelles entre entreprises européennes et ukrainiennes.

Projets complémentaires

Comme l'a rappelé le président Zelensky, l'Ukraine fabrique déjà quelque 10 millions de drones par an, dont certains à très longue portée, et le pays, qui a aussi signé récemment des accords sur les drones avec différents pays du Golfe frappés par l'Iran, dont l'Arabie

saoudite, pourrait en fabriquer le double ! Aujourd'hui, l'Ukraine se réjouit que les pays occidentaux souhaitent travailler avec elle. L'intégration des industries de défense ukrainiennes dans la cour des grands est en marche. Le président Zelensky a également obtenu des promesses du président Trump pour lui permettre de fabriquer des missiles Patriot sous licence sur son territoire, ainsi que celle du président français Emmanuel Macron pour fabriquer les missiles concurrents Aster 30, adaptés au système de défense antimissile franco-ita-

lien SAMPT. Des licences pourraient aussi permettre la production de missiles Scalp de frappe dans la profondeur et de bombes guidées AASM.

Mieux, la coalition antibalistique annoncée lundi à Paris entre huit pays dont l'Ukraine va permettre de soutenir deux projets importants pour lutter contre les missiles de croisière et les missiles balistiques. L'Ukraine, mène le projet Frejya avec l'entreprise ukrainienne Fire Point, qui défraie déjà la chronique avec son missile Flamingo, capable d'aller frapper des raffineries russes à plus de 2000 km. L'autre projet nommé Bliksem Exo est emmené par la société Destinus, en coopération avec les acteurs plus traditionnels de la défense européenne : Airbus, MBDA, Thales et Safran.

La coalition antibalistique entre huit pays dont l'Ukraine va permettre de soutenir deux projets pour lutter contre les missiles de croisière et les missiles balistiques.

Les deux projets sont complémentaires et non concurrents, explique le fondateur de Destinus, Mikhail Kokorich. L'interception des missiles se fait à des stades différents, la priorité de Frejya étant de mettre au point un intercepteur de missiles à bas coût, reproductible en masse, et efficace dans un délai maximum de douze mois. Le point de départ du projet est l'intercepteur ukrainien FP-7X de Fire Point, avec l'appui de huit autres pays.

Le projet Bliksem Exo a lui pour but de doter l'Union européenne d'un système de défense antibalistique exoatmosphérique, à l'image de ce que sait faire Israël pour contrer les missiles iraniens. Il a une valeur stratégique. « Il s'agit de combler la couche souveraine qui manque aujourd'hui à l'Europe, au-dessus des interceptions que font les missiles Patriot et SAMPT », précise le dirigeant de Destinus. ■

L'Union européenne fait un pas de plus vers son élargissement

Mardi, quatre pays candidats à l'adhésion européenne ont franchi des étapes décisives dans leurs négociations. Une journée historique que la commissaire à l'élargissement a elle-même baptisée « Super mardi ».

Fabienne Schmitt
— Bureau de Bruxelles

Le 14 juillet, pendant que la France défilait, l'Europe, elle, se préparait à s'agrandir. Quatre nations candidates, l'Ukraine, la Moldavie, le Monténégro et l'Albanie, ont ainsi toutes franchi, en même temps, des jalons majeurs sur la longue route menant à l'adhésion à l'Union européenne.

« Nous appelons ça le « Super Mardi ». Il faut remonter à bien plus de vingt ans pour voir autant de cérémonies se tenir le même jour », s'est félicitée la commissaire européenne à l'élargissement Marta Kos. « L'élargissement est l'une des plus grandes réussites de l'Europe, et nous

en écrivons le prochain chapitre », a salué sur X le président du Conseil de l'UE, Antonio Costa. Chacun des candidats a ainsi ouvert ou fermé des « chapitres » – il y en a 33, allant de l'agriculture à l'Etat de droit, en passant par la politique environnementale ou la libre circulation des personnes – sur lesquels ils doivent, un par un, démontrer que leur législation est suffisamment alignée sur le droit européen pour que les négociations puissent être ouvertes, puis provisoirement closes.

Etat de droit

Pour Kiev et Chisinau, la journée a ainsi marqué l'ouverture du chapitre consacré aux « relations extérieures » : le deuxième des six grands chantiers thématiques que tout pays candidat doit impérativement ouvrir, puis fermer, avant de pouvoir espérer rejoindre l'Union. Concrètement, il s'agit pour l'Ukraine et la Moldavie d'aligner leurs politiques commerciales, leur aide humanitaire et leur coopération au développement sur les stan-

dards européens. Mais aussi, et c'est politiquement plus sensible, d'harmoniser leurs positions en matière de diplomatie, de défense et de sécurité avec celles de Bruxelles, y compris sur les sanctions et les mesures restrictives.

Cette avancée intervient à peine un mois après que les deux pays ont franchi une première étape décisive, en s'engageant sur les réformes fondamentales liées à l'Etat de droit, aux institutions démocratiques et à des critères économiques que l'UE

exige de tout candidat à l'adhésion. « Ce momentum montre l'importance que nous accordons à l'agenda de l'élargissement », a souligné Thomas Byrne, ministre irlandais chargé des Affaires européennes, dont le pays assure la présidence de l'UE. Pour l'Ukraine, l'enjeu dépasse largement le cadre technique. Marta Kos a qualifié le pays de « puissance militaire dont les capacités n'ont que peu d'équivalents », estimant que son adhésion renforcerait la sécurité du continent.

Levée du verrou hongrois

Ces avancées n'auraient pas été possibles sans un bouleversement politique majeur intervenu plus tôt dans l'année : la défaite électorale du Premier ministre hongrois Viktor Orban. Pendant de longs mois, Budapest avait, seul, bloqué toute progression du dossier ukrainien, exigeant l'unanimité des Vingt-Sept à chaque étape. Les négociations ont repris avec le départ du Premier ministre nationaliste. Son successeur, Péter Magyar, a abandonné

cette position d'obstruction, même si la Hongrie continue de freiner sur l'ouverture de l'intégralité des clusters. La journée de mardi s'inscrit aussi dans un contexte sécuritaire tendu : elle se tient au lendemain d'une réunion à Paris des membres de la coalition des volontaires sur l'Ukraine, et alors que Moscou a lancé une nouvelle vague d'attaques nocturnes, cherchant visiblement à parasiter les cérémonies bruxelloises. La Commission européenne a par ailleurs confirmé que sa présidente Ursula von der Leyen se rendrait à Kiev dès le mercredi, pour des entretiens portant sur l'élargissement et la défense.

Candidat le plus avancé dans le processus, le Monténégro a, lui, franchi une étape différente : la clôture provisoire de deux chapitres de négociation supplémentaires sur la politique de concurrence et sur l'union douanière. Podgorica a désormais parcouru plus de la moitié du chemin pour son adhésion. « Le Monténégro reste le premier de cordée dans le processus d'adhésion à

l'UE », a affirmé Thomas Byrne. Le pays nourrit l'ambition de devenir le 28^e membre de l'UE d'ici à 2028.

L'Albanie, enfin, a vécu sa propre journée historique en décrochant la clôture provisoire de ses trois premiers chapitres de négociation (science et recherche ; éducation et culture ; relations extérieures). « Il faut désormais transformer la dynamique actuelle en résultats concrets sur le terrain », a tempéré la commissaire Marta Kos. Car si ce « Super Mardi » marque indéniablement un tournant dans l'histoire de l'élargissement, le processus reste, par nature, un marathon.

Pour l'Ukraine comme pour la Moldavie, ils n'ont fait qu'un cinquième du chemin, certes rapidement. Certaines perspectives politiques compliquent encore l'équation : la question de l'élargissement devrait notamment s'inviter dans le débat de la présidentielle française de l'an prochain. Mais l'élan est là, bien réel. L'Europe, lentement mais sûrement, s'apprête à s'agrandir. ■

« Il faut désormais transformer la dynamique actuelle en résultats concrets sur le terrain. »

MARTA KOS
Commissaire européenne à l'élargissement

En Allemagne, Merz se pose en « chancelier des réformes »

EUROPE

Face à la montée de l'AfD, le chancelier allemand mise sur l'unité gouvernementale et des signaux économiques positifs pour convaincre les électeurs.

Thibaut Madelin
— Bureau de Berlin

C'est une tradition depuis 1950 : chaque année, avant ou après le début de la pause estivale, le chancelier allemand est invité par l'association des journalistes politiques (Bundespressekonferenz) pour répondre aux questions de la presse. Une occasion en or pour Friedrich Merz de défendre son bilan avant des élections régionales clés en septembre, où une victoire du parti d'extrême droite Alternative für Deutschland (AfD) pourrait déstabiliser son gouvernement.

« Nous avons fait beaucoup, nous avons également mené à bien de grandes réformes, et en avons lancé d'autres. Le bilan est positif, a déclaré le chancelier en référence à la réforme de la santé, adoptée vendredi dernier au Bundestag, ou à celle des retraites, qui doit faire l'objet d'un projet de loi. Le gouvernement a trouvé son rythme, malgré certaines critiques. Nous avons tenu nos promesses et nous avons compris l'ampleur des tâches qui nous attendent. »

Sur la bonne voie
Pour le chancelier conservateur, le but n'est pas tant de montrer que les problèmes sont résolus. Il sait que les fruits des réformes se récoltent dans la durée – et parfois trop tard, comme ce fut le cas pour Gerhard Schröder. Il veut montrer que le gouvernement fait son travail, après la cacophonie qui a caractérisé pendant plusieurs mois la coalition entre son Union chrétienne-démocrate (CDU) et le

Parti social-démocrate (SPD) de centre gauche. De fait, le gouvernement a affiché son unité, fin juin, lors de la remise du rapport des experts sur l'avenir du système de retraite, qui ont recommandé l'introduction d'un volet de retraite par capitalisation. Cette cohésion contrastait avec les querelles qui avaient dominé un séminaire à huis clos en avril, dans la villa Borsig, sur les bords du lac de Tegeler, à Berlin. Depuis, le chancelier est convaincu qu'il peut être un « Reformkanzler », un « chancelier des réformes ».

Et que le pays est sur la bonne voie. Certes, la « Mannschaft » s'est fait éliminer en seizième de finale de la Coupe du Monde de football, et Alexander Zverev n'a pas gagné la finale de Wimbledon, à laquelle Friedrich Merz a assisté dimanche dernier, mais l'Allemagne a remporté la semaine dernière un appel d'offres géant de sous-ma-

rins au Canada, pour plusieurs dizaines de milliards d'euros, et les données conjoncturelles laissent entrevoir une légère reprise, après trois années de récession ou de stagnation.

Empêcher l'arrivée au pouvoir de l'AfD
Reste à savoir si ces signaux suffiront à contenter les électeurs. Dans un sondage YouGov paru mardi, la CDU de Friedrich Merz chute à 20 % d'intentions de vote, contre 27 % pour l'AfD. Le SPD recueille 12 %. Dans les Länder de l'est, le décrochage est plus violent encore. En Saxe-Anhalt, qui vote le 6 septembre, l'AfD atteint 41 % d'intentions de vote et pourrait être en mesure de diriger le gouvernement, ce qui serait une première. En Mecklembourg-Poméranie, le parti d'extrême droite arrive à 37 %.

« Je suis et reste confiant que nous

parviendrons dans les trois Länder, surtout en Saxe-Anhalt et en Mecklembourg-Poméranie, à empêcher qu'il y ait une majorité pour l'AfD », a déclaré le chancelier. Compte tenu de l'émiettement du paysage politique, il faudra pour cela constituer une majorité avec d'autres partis, dont sans doute celui de gauche radicale Die Linke, qui est plus modéré à l'est mais fait l'objet d'une « clause d'incompatibilité » de la part de la CDU.

« Nous avons des résolutions claires du congrès du parti et aucune raison d'en douter », a déclaré Friedrich Merz, qui ne veut pas plus coopérer avec l'AfD, même si cette question pourrait aussi diviser son camp. « Si un parti d'extrême droite arrivait au pouvoir en Allemagne, cela aurait une tout autre portée symbolique que dans un autre pays ou ailleurs dans l'Union européenne, a-t-il souligné. Cela tient aussi à notre histoire. » ■



Le chancelier allemand Friedrich Merz (à droite) et le porte-parole du gouvernement allemand Stefan Kornelius, à Berlin, en Allemagne, le 15 juillet 2026. Photo Tobias Schwarz/AFP

Bruxelles change de logiciel pour sauver l'industrie européenne

EUROPE

La Commission européenne a reçu, mercredi, les premières recommandations de son nouveau haut conseil pour les compétences et a dévoilé six projets pilotes dotés de 14,5 millions d'euros.

Fabienne Schmitt
— Bureau de Bruxelles

A Bruxelles, le message est désormais martelé sans détour : la compétitivité européenne se jouera autant dans les usines et les laboratoires que dans la capacité du continent à former et reconvertir sa main-d'œuvre. C'est tout le sens de la double annonce organisée mercredi : la remise à la Commission des premières conclusions du haut conseil pour les compétences, installé en mai dans le cadre de la stratégie dite « union des compétences », et l'officialisation de six projets pilotes pour expérimenter la future « garantie des compétences ».

Le constat de départ est sévère. Près de huit entreprises sur dix peinent à trouver les talents dont elles ont besoin, dans des secteurs

aussi divers que l'industrie, la santé ou l'agriculture. La démographie aggrave le tableau : la population active de l'Union européenne fond au rythme de 1 million de personnes par an jusqu'en 2050. Le nombre de jeunes de 18 ans a reculé de 10 % en vingt ans. Pendant ce temps, la transition verte et la numérisation rendent les qualifications plus vite obsolètes et les systèmes de formation peinent à suivre : seuls 39,5 % des adultes se forment chaque année, loin de l'objectif européen de 60 % fixé pour 2030.

Travailler ensemble
Face à ce diagnostic, le Conseil a formulé ses premières recommandations autour d'un concept central : les Spark (« Skills Partnerships for Adult Reskilling », ou partenariats de compétences pour la reconversion des adultes).

L'idée : forcer entreprises, établissements de formation et partenaires sociaux à coconcevoir des formations réellement utiles. « Trop souvent, le monde de l'éducation, le monde de la formation et le monde des affaires sont trois univers séparés », a martelé la vice-présidente de la Commission Roxana Minzatu.

Ces écosystèmes régionaux misent sur des microcertifications – des certifications courtes validant des acquis formels ou informels – pour rendre la formation plus sou-

ple et plus accessible aux actifs, tout en intégrant enseignants et chercheurs dans une logique d'innovation continue. Le Conseil recommande à la Commission d'intégrer les Spark dans ses prochaines initiatives. Prochain chantier annoncé : l'intelligence artificielle.

Logique inédite
En parallèle, Roxana Minzatu a officialisé les six projets pilotes de la « garantie européenne des compétences », dispositif phare de l'union des compétences. Sélectionnés sur appel à candidatures compétitif, ils mobilisent 14,5 millions d'euros du Fonds social européen (FSE+) au bénéfice de près de 1.000 travailleurs dans dix Etats membres – Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Allemagne, Grèce, Italie, Pologne, Roumanie et Slovaquie – issus pour l'essentiel du secteur automobile et de sa chaîne d'approvisionnement.

La logique est inédite : agir avant la perte d'emploi, en identifiant les postes menacés et en proposant des reconversions ciblées vers des secteurs porteurs (énergie, défense, services à la personne) plutôt que gérer les dégâts après. Le moment choisi n'est pas anodin : Volkswagen vient d'annoncer la suppression possible de 100.000 emplois dans le monde, victime de la chute des ventes en Chine, des tarifs américains et de la concurrence chinoise. Bruxelles

veut éviter que la décarbonation ne rime avec plans sociaux en série.

Les six projets, qui courront jusqu'à l'été 2028 couvrent des approches variées : Pathwork (Pologne, Slovaquie) et Auto-Skills-Shift (Grèce, Chypre) misent sur l'accompagnement individualisé des salariés encore en poste mais menacés. ACT Bridge, coordonné par Robert Bosch depuis Stuttgart, ambitionne de reconvertir 400 travailleurs vers l'énergie et les services à la personne. GreenShift Europe (Roumanie, Grèce) et Diodos (Grèce, Italie) s'appuient sur les microcertifications pour orienter les salariés vers l'économie circulaire. Enfin, Demands-Auto (cinq pays, dont l'Italie en tête de file) adopte une logique « offre d'emploi d'abord » : les postes sont identifiés chez les employeurs avant que les travailleurs soient profilés.

Ces six pilotes ont une vocation explicite : tester des modèles, en tirer les leçons d'ici à 2028, puis alimenter une garantie européenne des compétences à grande échelle, financée dans le cadre du futur Fonds européen pour la compétitivité (2028-2034). « Les compétences ouvrent la porte à l'emploi, à la stabilité et aux nouvelles opportunités », a résumé Roxana Minzatu. L'Europe, cette fois, a choisi d'apprendre à nager avant que la vague industrielle déferle. ■

Athènes affirme avoir mis fin à la fuite des cerveaux

EUROPE

Alors que des centaines de milliers de diplômés ont quitté la Grèce au cours de la crise, le nombre de retours excéderait désormais les départs, affirme une étude récente de l'OCDE.

Basile Dekonink
— Correspondant à Athènes

En Grèce, l'affirmation a fait grand bruit début juillet, au moment de sa publication. Alors que le pays méditerranéen a subi ces dernières années une émigration massive, alimentée par une décennie d'austérité d'une violence inédite, le « brain drain » (« fuite des cerveaux ») serait en train de se transformer en « brain regain » (« regain des cerveaux »), affirme une étude de l'OCDE.

Selon les auteurs, le nombre de retours d'expatriés en Grèce s'accroît nettement depuis 2021 et a même excédé les départs, en 2023 ainsi qu'en 2024. Cette année-là, le pays aurait enregistré quelque 20.000 retours de plus que d'expatriations, « majoritairement des jeunes et très diplômés, ce qui représente une opportunité importante pour renforcer le vivier de compétences de la Grèce », souligne l'organisation.

Les résultats ont été largement commentés alors que l'exode des cerveaux est un sujet d'inquiétude majeur en Grèce, un pays qui pourrait voir sa population, 10,4 millions de personnes aujourd'hui, s'effondrer à 6,3 millions dès la fin du siècle. Au plus fort de la crise, entre 2012 et 2019, environ 56.000 personnes – la plupart des jeunes en âge de fonder une famille – ont émigré chaque année, selon l'OCDE, ce qui a accéléré le vieillissement de la population comme la chute de la natalité.

Success-story
L'enjeu est aussi économique : selon les calculs du think tank grec Dianeosis, les Grecs qui ont quitté le pays durant cette période ont généré quelque 50 milliards d'euros de revenus à l'étranger et payé 13 milliards d'impôts. Pour le système éducatif grec, qui a formé ces forces vives, les pertes s'élèveraient à 8 milliards.

Commanditaire de l'étude, le gouvernement a tôt fait de célébrer les conclusions de l'OCDE et de mettre en avant sa politique pro-business, alors que se profilent dans quelques mois les élections législatives.

« Les Grecs qui sont partis pendant la crise reviennent car la Grèce d'aujourd'hui est un pays plus fort que celui que nous avons hérité en 2019 », a avancé le ministre d'Etat chargé de la coordination des politiques gouvernementales, Akis Skertsos.

Ces dernières années, l'exécutif ne ménage pas ses efforts pour convaincre les expatriés de rentrer au pays. A Londres, le 9 mai dernier, un peu plus de 3.000 Grecs de l'étranger ont ainsi écouté la ministre du Travail, Niki Kerameus, vanter la « success-story » de l'économie hellène, à grand renfort de chiffres. La Grèce connaît depuis la sortie du Covid des taux de croissance largement supérieurs à la zone euro, même si le pouvoir d'achat des Grecs a

parallèlement dégringolé. Une demi-douzaine d'événements de ce genre se sont tenus au total, à New York où à Düsseldorf, avec le concours de grandes entreprises venues présenter des opportunités de carrière. Le gouvernement a aussi facilité la remigration en reconnaissant certains diplômes obtenus à l'étranger, et propose surtout à ceux qui reviennent une réduction substantielle de l'impôt sur le revenu pendant sept ans. Une stratégie qui « port[e] ses fruits », s'est félicitée la ministre Niki Kerameus en marge de la présentation de l'étude OCDE.

La fiabilité des chiffres en question
Reste que seul un expatrié sur cinq rentre au pays pour des raisons professionnelles, reconnaît le rapport. Les autres invoquent des motifs personnels (famille, mal du pays).

« Mes priorités ont commencé à changer et j'ai estimé qu'être proche de mes parents était plus important que de bien gagner ma vie à l'étranger », explique Mariëva Kavalerou, qui travaille dans la tech et qui vient de rentrer en Grèce après avoir passé dix ans à Londres.

Les conclusions de l'OCDE laissent aussi songeur les spécialistes. En l'absence d'un système strict de suivi des migrations en Grèce, l'organisation a estimé les flux de départ à partir des statistiques allemandes, un pays qui n'est plus la principale destination d'émigration des Grecs depuis les années 1980.

Les flux de retours ont eux été extrapolés à partir des données d'Elatat, l'équivalent grec de l'Insee, qui reconnaît lui-même que ses chiffres manquent de fiabilité en dehors des années de recensement (2011 et 2021).

« Contrairement à la plupart des pays européens, en Grèce, nous ne pouvons pas suivre les personnes qui entrent et sortent du territoire. C'est un problème majeur pour les personnes qui essaient de comprendre ce qui se passe avec les migrations », explique Lois Labrianidis, spécialiste des migrations et professeur émérite au département d'économie de l'Université de Macédoine.

Pour l'universitaire, « le gouvernement et les médias veulent présenter une image magique, alors que toutes les données montrent que le peu de personnes qui reviennent veulent retrouver leur famille, ou parce que le mode de vie grec ou le soleil leur manquent. Elles savent pertinemment qu'en revenant, elles vont payer une pénalité, à la fois en termes de salaire et en termes de type d'emploi. Elles acceptent des emplois pour lesquels elles sont surqualifiées. » ■

« Les personnes qui reviennent savent qu'en revenant elles vont payer une pénalité, à la fois en termes de salaire et en termes de type d'emploi. »

LOIS LABRIANIDIS
Professeur émérite au département d'économie de l'université de Macédoine



L'entrepreneuriat est devenu un refuge dans une époque désenchantée

LA TRIBUNE
de Théo Lion

Ils ont fait exactement ce qu'on leur demandait, décroché les diplômes, les postes, les salaires... et n'y ont rien trouvé. Alors ils ont créé leur entreprise. Derrière le boom entrepreneurial français se cache le désenchantement profond d'une génération.

Une génération entière fait de la création d'entreprise sa religion, son identité, sa quête de sens. Ce n'est ni un hasard de marché, ni la conséquence d'un écosystème start-up bien huilé. C'est le signe que quelque chose s'est cassé bien en amont, dans l'ordre symbolique qui donnait autrefois à l'existence sa cohérence. L'entrepreneuriat contemporain est la réponse d'une société désenchantée à un vide qu'elle n'ose pas nommer.

La liberté comme horizon, la fuite comme moteur
Ce qui frappe, quand on observe le phénomène entrepreneurial français de près, ce n'est pas l'appât du gain, c'est la quête de liberté. Des milliers de jeunes actifs, souvent diplômés, souvent bien insérés, quittent des trajectoires balisées non pas pour s'enrichir, mais pour échapper à quelque chose qu'ils peinent à définir. Il y a là un sentiment de tromperie pour ces jeunes, comme la conviction diffuse d'avoir suivi des règles qui ne mènent nulle part.

Cette insatisfaction ne concerne pas les conditions de travail. Elle touche au sens même du chemin. On peut leur proposer le même

salaires dans un autre cadre, ils refuseront. Ce qu'ils fuient, ce n'est pas le CDI ou la hiérarchie : c'est l'absence de grandeur dans ce qu'on leur propose. L'entrepreneuriat leur offre une aventure là où la société n'en vend plus aucune.

Musset diagnostiquait la même chose dans « La Confession d'un enfant du siècle » (1836), il y décrivait une génération née après Napoléon, coincée entre un passé héroïque et un présent bourgeois vide de tout idéal, frappée par ce qu'il nommait le mal du siècle : mélancolie, scepticisme, désœuvrement métaphysique. La description tient encore. Un patient sur deux chez les

Le vrai enjeu de notre époque est de trouver à nouveau des formes d'engagement collectif capables de porter une aventure commune.

psychologues a moins de 34 ans. Ce ne sont pas des gens qui ont échoué. Ce sont des gens qui ont réussi exactement ce qu'on leur demandait et qui n'y trouvent rien.

Pour comprendre pourquoi ce vide s'est creusé, Marcel Gauchet offre la grille de lecture la plus rigoureuse. Dans « Le Désenchantement du monde » (1985), il montre comment les sociétés occidentales sont sorties de la religion, non pas au sens de la foi personnelle, mais au sens de l'organisation collective.

Pendant des millénaires, les règles, les hiérarchies, le sens même de l'existence venaient du dehors : d'un mythe fondateur, de Dieu, des ancêtres. Personne ne s'estimait auteur de la loi sous laquelle il vivait. Cette extériorité du sens avait un effet stabilisant. Elle répondait, sans y être invitée, à la question : pourquoi vivre de cette manière ? Parce qu'il en a été décidé ainsi. La réponse était contraignante, parfois oppressive, mais elle tenait.

L'aboutissement de la modernité, c'est ce que Gauchet appelle l'auto-institution de la société. Les hommes savent désormais qu'ils sont seuls auteurs de leurs règles. Plus de dieu législateur, plus de roi sacré. Et avec cette émancipation : une angoisse inédite. Rien ne dit

plus pourquoi ces règles plutôt que d'autres, pourquoi ceci plutôt que cela. Le sens doit être inventé. C'est une situation sans précédent dans l'histoire humaine et aucune société n'a encore trouvé comment la résoudre collectivement. C'est pourtant dans ce vide que s'engouffre l'entrepreneur.

Une religion de soi et ses limites

Ce que construisent les entrepreneurs contemporains ressemble trait pour trait à un système religieux. Il y a un idéal de perfection (l'entrepreneur successful), des prophètes (les figures d'Internet, les podcasts à millions d'écoutes), des courants doctrinaux (développement personnel, stoïcisme appliqué, productivité radicale), des rites (la « morning routine », le bilan annuel, le pivot). Ce n'est pas une métaphore.

Bergson le montrait déjà dans « Les Deux Sources de la morale et de la religion » : l'intelligence humaine, en prévoyant la mort et en mesurant l'écart entre l'effort et le résultat, paralyse l'action. La nature lui a opposé une contre-mesure, la fonction fabulatrice, cette capacité à produire des représentations supérieures à soi qui donnent envie d'agir. L'homme ne peut pas

rester dans le vide. Il fabule ou il s'effondre. Le problème n'est pas que cette génération cherche du sens. En réalité, tout le monde cherche du sens partout. Le problème, c'est qu'elle ne peut en chercher qu'à l'échelle individuelle. La religion entrepreneuriale est une religion du moi, une tentative de ré-enchantement strictement personnel dans une époque qui ne propose plus d'aventure collective.

Et une religion où l'on est soi-même le dieu n'a pas les ressources pour tenir longtemps. Elle produit de l'épuisement, de la solitude, et une désillusion d'autant plus violente qu'elle frappe ceux qui ont réussi.

Mais ce n'est pas l'entrepreneuriat qu'il faut critiquer. C'est l'idée que le sens peut être entièrement privatisé. Le vrai enjeu de notre époque n'est pas de relancer la croissance ni d'améliorer le taux de survie des start-up, c'est de trouver à nouveau des formes d'engagement collectif capables de porter une aventure commune. Faute de quoi, chaque génération continuera de recréer, à titre personnel, ce que nos sociétés ont cessé de proposer en commun.

Théo Lion est fondateur et PDG de Coudac.

Il y a 50 ans dans « Les Echos » Paris ne sera pas privé d'eau

La sécheresse aura, et a déjà, des répercussions graves sur l'agriculture. Mais il paraît déraisonnable de parler, pour la consommation publique, d'une éventuelle pénurie d'eau potable. A Paris, notamment, et dans la région parisienne, les robinets continueront de couler. Des difficultés pourront, cependant, être rencontrées ailleurs, dans certaines localités alimentées ponctuellement par de petites nappes phréatiques à cycle court, c'est-à-dire se reconstituant en quelques mois. C'est ce que craint actuellement la Bretagne, par exemple, où les forages communaux sont nombreux. Il y a, en effet,

trois catégories de ressources en eau : les rivières, les grandes nappes phréatiques, et les petites nappes.

Pour les spécialistes de la Lyonnaise des Eaux : tant qu'il y aura de l'eau dans les rivières, il sera possible de fournir les quantités demandées. Or, les niveaux de la Seine et de la Marne ont sans doute légèrement baissé, mais pas de manière significative. En imaginant même qu'elles soient pratiquement à sec, seul le coût de l'épuration en souffrirait car la difficulté, et par conséquent le prix du traitement, s'accroît fatalement avec la concentration des matières polluantes, en suspension dans l'eau brute. Les gran-

des nappes, quant à elles, ont des cycles pluriannuels. En ce moment encore, elles sont gorgées d'eau. Ce ne sont pas les dernières semaines de sécheresse qui remettront en cause leur taux de remplissage à venir. Un hiver suffira à les reconstituer. Les petites nappes, au contraire, pourraient dans certains cas se révéler insuffisantes si la sécheresse devait durer encore plusieurs mois.

La moitié provient de sources
Paris et la région parisienne consomment quotidiennement plus de 3 millions de mètres cubes. Près de la moitié de la consommation de la capitale

(900.000 mètres cubes par jour) provient de nappes souterraines, contre 5 % à peine pour la banlieue. Cette eau de source arrive dans les réserves de Ménilmontant, Montsouris et Saint-Cloud et est distribuée essentiellement dans les quartiers anciens : Marais, Vaugirard, etc. Le complément est fourni par l'eau de la Seine et de la Marne traitée dans les usines d'Ivry, Saint-Maur et Orly. [...]

La Ville de Paris a pris en charge, elle-même, la distribution de l'eau sur son territoire. La Compagnie générale des eaux s'est vue confier les branchements et la factura-

tion. En banlieue, il n'existe pas de structures unifiées. Schématiquement, 144 communes de la banlieue Est se sont regroupées dans un syndicat, propriétaire des installations, mais lié par un contrat de régie avec la CGE. D'autres ont passé des contrats de concession avec la Société Lyonnaise des Eaux et de l'Éclairage. Dans tous les cas, les approvisionnements seront assurés. (Publié le 17 juin 1976)

— Sélection réalisée par le service documentation des « Echos ».



débats



Services à domicile et territoires : une autre voie est possible

par Frank Ribuot

En France, deux personnes âgées, dépendantes ou en situation de handicap ayant des besoins similaires en matière d'aide à domicile peuvent recevoir des niveaux de prestation différents selon leur lieu de résidence. Cette inégalité de traitement interroge la cohérence de notre modèle social : est-ce acceptable, alors qu'il s'agit de garantir sur l'ensemble du territoire un accès équitable à des aides et des droits fondamentaux, comme l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), la Prestation de compensation du handicap (PCH) ou les exigences de qualité de l'accompagnement ? Cette hétérogénéité territoriale tient à un constat largement partagé : il n'existe pas une politique nationale appliquée dans 101 départements, mais bel et bien « 101 politiques départementales » ! Ce manque de cohérence se traduit par des écarts conséquents dans nombre de pratiques des départements : niveaux de tarification et règles de facturation, modalités de contractualisation via les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM), exigences de qualité ou encore intensité des contrôles. Dans certains cas, ces différences peuvent aller jusqu'à créer des zones d'incertitude juridique, voire des pratiques en décalage avec le cadre national. Ce n'est pas la décentralisation qui est en cause. Portée par les élus locaux et les acteurs de terrain, c'est un acquis précieux en matière d'autonomie. Elle permet une adaptation fine aux réalités territoriales, au plus près des besoins des personnes accompagnées. Non : la difficulté tient moins au principe de libre administration qu'à certaines de ses traductions opérationnelles, avec une tendance à la redéfinition locale de règles nationales qui conduit à fragmenter un cadre pourtant commun, au risque de l'iniquité.

L'exemple allemand
Si le Premier ministre Sébastien Lecornu avait affiché à l'automne 2025 l'ambition d'un « grand acte de décentralisation », les contraintes de l'agenda politique et parlementaire l'ont conduit à revoir largement cette ambition à la baisse, au profit de mesures de simplification. Dans ce contexte, la question de l'harmonisation des pratiques dans le champ des services à domicile ne peut attendre un hypothétique grand soir législatif : elle appelle des réponses concrètes, ancrées dans le droit

existant. L'enjeu n'est pas de rouvrir un débat stérile entre centralisation et décentralisation. D'autres pays européens, eux aussi fortement décentralisés, au premier rang desquels l'Allemagne, montrent qu'un équilibre est possible : en posant au niveau fédéral un cadre de droits et de financement commun, ils laissent aux échelons locaux la liberté d'organiser, mais non celle de définir les droits eux-mêmes. Dans le champ des services à domicile, cette voie médiane mérite d'être explorée. Une telle approche aurait trois avantages : sécuriser le cadre d'exercice des opérateurs ; valoriser les pratiques les plus vertueuses ; renforcer la cohérence d'ensemble du système et de son offre au bénéfice des usagers. Un premier pas a déjà été franchi avec la création d'un taux socle APA/PCH, qui garantit un niveau minimal commun de prestation. Mais ce travail d'harmonisation doit s'étendre à d'autres dimensions : le panier de prestations, dont le contenu peut varier du simple au quadruple selon les départements, les normes de facturation, ou encore les indicateurs de qualité. Cette harmonisation n'a pas vocation à être coercitive : elle repose sur une démarche volontaire, adossée à un référentiel partagé, construite avec les acteurs du terrain. Plutôt que d'opposer les modèles, tirons donc les enseignements des expériences européennes et du terrain en faisant le pari de la justice et de l'équilibre. C'est à cette condition que la décentralisation pourra pleinement tenir sa promesse : associer proximité, équité et performance au service des personnes accompagnées !

Frank Ribuot est président-directeur général de Vitalliance.

La difficulté tient moins au principe de libre administration qu'à certaines de ses traductions opérationnelles.

Quand le tabou du deuil périnatal fausse le calcul du marché

par Lauriane Mouysset

Un tabou ne se contente pas de réduire au silence ceux qu'il concerne ; il fausse aussi le calcul économique de ceux qu'il ne concerne pas. L'édition jeunesse en offre un exemple net. Sur le deuil périnatal, c'est-à-dire la mort d'un bébé avant, pendant ou juste après la naissance, elle ne publie presque aucun livre destiné aux enfants. Ce vide a une explication économique. L'édition jeunesse vit de marges étroites, et un livre qui ne concernerait qu'une poignée de familles endeuillées ressemble moins à une décision commerciale qu'à un geste de mécénat. Un éditeur ne pouvant vivre de mécénat, le livre ne se fait pas. Ce raisonnement repose pourtant sur une prémisse fautive : celle d'un public réduit à quelques familles.

Un nombre sous-estimé
Cette prémisse sous-estime leur nombre, pour trois raisons. La première tient à la façon de compter. Les statistiques nationales indiquent près de 7.000 pertes périnatales par an en France, mais ne recensent que celles survenues après vingt-deux semaines d'aménorrhée ; les pertes plus précoces, qui donnent elles aussi lieu à un accouchement, et les fausses couches tardives sont vécues par bien des parents comme la perte d'un enfant. Le nombre réel dépasse donc largement le chiffre officiel. La deuxième tient à la durée : ce décompte additionne les deuils d'une seule année, alors qu'une famille qui a perdu un enfant le demeure toute sa vie. Beaucoup ont ensuite d'autres enfants, à qui elles chercheront un livre pour parler du frère ou de la sœur qu'ils n'ont pas

Un enfant qui a vécu un tel deuil en parlera, tôt ou tard. [...] Pour qu'il trouve des camarades capables de comprendre et des adultes aptes à lui répondre sans malaise, il faut que ceux-ci disposent de mots et d'images.

connu ; la même famille revient ainsi sur le marché des années plus tard, sans jamais reparaitre dans les statistiques. La troisième tient à ce qu'elles recherchent : non pas un titre unique, qui ferait du sujet une exception, mais plusieurs livres, pour qu'il devienne aussi ordinaire à aborder avec un enfant que la peur de l'école ou la jalousie entre frères et sœurs. Mais en réalité, ce livre ne s'adresse pas qu'aux familles endeuillées. Un enfant qui a vécu un tel deuil en parlera, tôt ou tard, à l'école, chez un ami, devant un adulte. Si personne autour de lui n'en a jamais entendu parler, il ne rencontrera que des silences gênés. Pour qu'il trouve des camarades capables de comprendre et des adultes aptes à lui répondre sans malaise, il faut que ceux-ci disposent eux aussi de mots et d'images. C'est la fonction

qu'ont remplie les albums sur les familles homoparentales ou monoparentales : ils s'adressaient à tous les enfants, pour les éduquer à la diversité des situations familiales. Pour ces livres-là, le marché existe et il est vaste. Rien ne justifie qu'il en aille autrement pour le deuil périnatal. **Le marché existe** Si la demande est plus large que les 7.000 deuils recensés chaque année, pourquoi le marché ne la perçoit-il pas ? Parce que le tabou la rend silencieuse. Les familles concernées parlent peu de ce qu'elles ont vécu, tant la mort d'un bébé reste difficile à dire et à entendre. Quant aux autres enfants, ils ne réclament pas un livre sur un sujet qu'ils n'ont jamais entendu nommer. Aucune de ces deux demandes ne prend la forme que le marché sait lire : les ventes, les recherches en librairie, les commandes répétées. L'éditeur, qui ne reçoit aucun signal, en conclut que le besoin n'existe pas. C'est le mécanisme même d'une défaillance de marché : non pas une demande absente, mais une demande réelle qu'un obstacle empêche de se faire connaître. Cet obstacle, ici, est le tabou. Renoncer à éditer ce livre au nom de sa faible rentabilité revient alors à prendre pour une donnée du marché ce qui n'est que l'ombre portée d'un tabou. Les éditeurs qui regarderont par-delà ne feront pas œuvre de charité : ils trouveront un marché que tous les autres ont mal évalué. **Lauriane Mouysset** est directrice de recherche au CNRS et fondatrice de l'association In/Visibles.

Dette publique, épargne privée : le grand malentendu français

par Alexandre Mirlicourtois

Les Français vivent au-dessus de leurs moyens. L'affirmation ne date pas d'hier, mais d'avant-hier, lorsqu'en 1976, Raymond Barre, alors Premier ministre, dressait ce constat amer et appelait le pays au sursaut. Près d'un demi-siècle plus tard, le diagnostic reste contesté. Pour ses détracteurs, vivre au-dessus de ses moyens se lit à l'aune de deux critères : tout est consommé, rien n'est mis de côté. Les comptes basculent dans le rouge. Autrement dit, un pays vivrait au-dessus de ses moyens si, et seulement si, son taux d'épargne domestique devenait négatif. Or nous en sommes loin aujourd'hui en France. Les bas de laine de nos compatriotes restent jusqu'à ce jour bien garnis. Leur patrimoine financier approche 6.600 milliards d'euros et le flux qui l'alimente demeure élevé : à près de 9 %, le taux d'épargne financière reste proche de ses records historiques, hors parenthèse Covid.

Lecture réductrice
Mais cette lecture est triplement réductrice. D'abord, elle passe sous silence l'endettement des ménages, qui dépasse 2.100 milliards d'euros, soit plus d'une année de revenu disponible. Sur longue période, ce ratio a augmenté, même s'il connaît une décrue récente. Ensuite, cette approche ne dit rien de la formation du revenu des ménages. Or une part importante provient des prestations sociales en espèces : retraites, chômage, RSA et autres transferts. Proches de 650 milliards d'euros sur une année, soit

plus du tiers des ressources des foyers, elles sont versées par des organismes publics souvent déficitaires, contraints pour les financer de s'endetter. C'est là le point essentiel : un pays ne se résume pas à ses seuls ménages. L'analyse doit aussi intégrer les administrations publiques et les entreprises. Pour obtenir la photo la plus juste, il faut donc changer d'échelle. Premier indicateur : la balance des transactions courantes. Dans une logique de flux, elle regroupe les échanges de biens et services, les revenus et les transferts avec l'étranger. Lorsqu'elle est déficitaire, le pays dépense plus qu'il ne produit et doit se financer à l'extérieur : il vit donc bien, sur l'année, au-dessus de ses moyens. Le déficit courant a encore atteint près de 10 milliards d'euros en 2025, soit environ 0,3 % du PIB. Le chiffre paraît modeste, mais sa répétition pose problème. Sur les vingt dernières années, quatre seulement ont été excédentaires, et 2026 devrait à nouveau être déficitaire. **Des contraintes croissantes** Cette lecture en flux se complète d'une lecture en stock : la position extérieure nette. Elle mesure le patrimoine ou l'endettement net des résidents vis-à-vis du reste du monde. Lorsqu'elle est négative, la France a reçu davantage de capitaux étrangers qu'elle n'en a placés hors de ses frontières. Vue sous cet angle, la situation s'est nettement détériorée. Créancière du début des années 1990 jusqu'au milieu des années 2000, la France

Les déséquilibres ne se lisent pas seulement dans les comptes annuels : ils s'accumulent dans le bilan du pays. est devenue débitrice. Son solde extérieur net s'est approché plusieurs fois du seuil d'alerte de 35 % du PIB fixé par les règles européennes. Les déséquilibres ne se lisent pas seulement dans les comptes annuels : ils s'accumulent dans le bilan du pays. La France reste solvable, mais sa marge de sécurité s'est réduite. Tant que les investisseurs financent ses déficits à des conditions supportables, la situation demeure maîtrisable. Mais une remontée durable des taux ou une perte de confiance peut vite virer à la catastrophe. Le vrai prix d'un pays qui vit au-dessus de ses moyens n'est pas l'effondrement immédiat, mais une dépendance croissante à l'épargne extérieure, des marges réduites et une exposition accrue aux chocs de taux ou de confiance. La France n'est pas au bord de la rupture, mais elle entre dans une zone où les déséquilibres deviennent une forte contrainte économique et politique. **Alexandre Mirlicourtois** est chef économiste du groupe Xerfi.



Retrouvez notre sélection de contenus sur l'application des « Echos » du lundi au vendredi à 18 heures !

culture



Trissotin déchainé, Damiaan De Schrijver ravit son auditoire de femmes savantes et précieuses avec ses sonnets. Photo Christophe Raynaud De Lage/Festival d'Avignon

Le festin Molière de Tg STAN à Avignon



THÉÂTRE

En 4 h 30 chrono et une dizaine de pièces compactées, le collectif flamand revisite Molière dans la mythique Carrière de Boulbon.

Philippe Chevilley

Molière jusqu'au bout de la nuit, dans un précipité de répliques, de bons mots, de gags, de cavalcades et de coups de bâtons en caoutchouc... Un Molière à l'ancienne ? Oui et non. Ce que propose le collectif flamand Tg STAN avec « Poquelin 1, 2, 3 » est certes un retour aux sources, puisqu'il s'inspire du théâtre de tréteaux pratiqué au XVII^e siècle. Mais la forme composite du projet – un collage de plusieurs pièces fragmentées du génial dramaturge – le jeu très actuel et les décalages parodiques, typiques de la compagnie, le propulsent dans la modernité.

Baptisé « Poquelin 1, 2, 3 », parce que c'est la troisième fois que les Tg STAN se collectent à Molière façon patchwork, le spectacle a d'abord fait les beaux soirs des Nuits de Fourvière en juin avant d'atterrir à Avignon, dans les pierres blondes de la carrière de Boulbon. Molière

on the rocks... Installé sur des gradins dans un dispositif tri-frontal, le public sait à quoi s'attendre : 4 h 30 de spectacle, ponctué de quelques pauses. Le programme est chargé : il y a aura une scène de « Psyché », une autre de « Dom Juan », « Le Mariage forcé », « L'Avare », une vraie fausse pièce posthume, « Les Egotistes » (mix des « Femmes savantes » et des « Précieuses ridicules » entre autres), « Le Médecin malgré lui » et « Le Malade imaginaire »... Autant de pièces qui se moquent des manies des hommes, des charlatans, des snobs et des puissants... « Nous voulions présenter des farces burlesques, des comédies mordantes et surtout ne pas donner de leçons moralisatrices », explique Jolente De Keersmaecker, une des fondatrices du collectif. Exit donc des pièces plus sombres comme « Tartuffe » et « Le Misanthrope ». Le monologue de « Psyché » qui ouvre le spectacle donne le la : « Ce n'est plus le temps de la guerre/Le plus puissant des Rois

Interrompt ses exploits/Pour donner la paix à la terre. » N'oublions pas le monde, ses catastrophes et ses injustices, mais prenons le temps de rire. Faisons une trêve sous les étoiles.

On les avait vus souvent en duo ces derniers temps, on retrouve les Tg STAN en vrai collectif : huit comédiens et comédiennes ce n'est pas de trop pour incarner une quarantaine de personnages et une dizaine d'œuvres. Le décor se résume à une simple estrade, à un grand rideau

rouge, deux lustres manipulés par des poulies, quelques accessoires. Quant aux costumes, ils se bornent à des fripes, comme endossées à la vavite. Ainsi du désopilant Damiaan De Schrijver qui se promène sans pantalon pendant presque tout le spectacle. Courageusement nos trublions flamands s'emparent de la langue de Molière, ce qui n'est pas une mince affaire.

Sur un fil...

Souvent, ils butent sur les mots, transforment leurs bredouillages en gags et quand ils oublient leur texte, leurs camarades au pied de l'estrade jouent les souffleurs. Les Tg STAN dansent sur un fil. Trop s'embrouiller ferait perdre le rythme. En ce soir de première, lundi 13 juillet, le collectif a quelques retards à l'allumage. Mais grâce à son savoir-faire, il parvient à se rattraper aux branches de la forêt moliéresques. Joué ainsi à cru, avec ses impros, ses apartés et ses dérapages contrôlés,

Molière nous parle fort et nous fait rire encore : plus « avare », moins « malade » que jamais, ses héros traversent le temps sans prendre une ride. Ses héroïnes ne s'en laissent pas conter : incarnées notamment par une Jolente De Keersmaecker en ébullition, elles nous feraient presque à croire à un Molière féministe.

Sourires, rires, malice et tendresse à gogo... jusqu'à cette courte scène finale qui sonne le glas de l'auteur, mort le 17 février 1673, après une représentation du « Malade ». « Poquelin 1, 2, 3 » s'achève sur une note mélancolique. La trêve est terminée. Elle était bienvenue pour éclairer un festival riche en propositions fortes, mais souvent anxiogènes.

1, 2, 3 Poquelin
Festival d'Avignon,
Carrière de Boulbon.
Jusqu'au 25 juillet. Durée : 4 h 30
Puis en tournée à l'automne
du 3 au 6 décembre.

Les héros de Molière traversent le temps sans prendre une ride.

Le théâtre en état d'alerte de Christiane Jatahy et Wagner Moura

Dans « Un procès », la metteuse en scène et l'acteur star brésiliens donnent une suite fracassante à la pièce « L'ennemi du peuple ».

Une dramaturgie de choc qui convoque le cinéma dans ses mises en scène, une star de l'écran et un scénariste affûté : ces trois fondus du septième art unis dans un même élan nous offrent une formidable machine de théâtre en donnant une suite à la pièce d'Ibsen « Un ennemi du peuple ». La metteuse en scène brésilienne Christiane Jatahy, et ses

compatriotes, l'acteur Wagner Moura (« Narcos », « L'Agent secret ») et le scénariste Lucas Paraizo, ont créé la sensation à Avignon avec « Un procès », présenté au gymnase de lycée Aubanel.

Transposition et prolongement de l'œuvre culte du Norvégien, créée en 1882, leur spectacle est un modèle du genre : sans changer l'intrigue – simplement déplacée dans le Brésil contemporain – et sans édulcorer le propos explosif de l'auteur, le trio est parvenu à donner à cet « après l'ennemi du peuple » une brûlante actualité. Leur astuce : imaginer que le héros d'Ibsen, le

docteur Thomas Stockmann, « annulé » par ses concitoyens pour avoir révélé que les eaux des bains de la ville étaient polluées, a finalement droit à un procès.

Le cinéma gagne du terrain
Ce procès a lieu en direct sur scène et le verdict peut changer chaque soir, puisque le jury est composé de onze spectateurs tirés au sort. Installés sur des gradins en fond de scène, ils voteront à bulletin secret à la fin pour décider si le « lanceur d'alerte » qui n'a pas hésité à mettre en péril l'économie locale avec ses déclarations intempestives, est,

oui ou non, un ennemi du peuple.

Côté jardin, la défense est assurée par Thomas Stockmann lui-même (Wagner Moura) et par sa fille Petra (Julia Bernet). Côté cour, l'accusation est portée par Peter Stockmann (Danilo Grangheia), le frère – ennemi – du docteur et maire de la ville qui a enterré le rapport et discrédité son frère. Un « acteur local », dans chaque ville de la tournée, joue les modérateurs (le talentueux Matthieu Sampaio à Avignon). C'est du grand théâtre auquel on assiste, sublimé par un Wagner Moura magnétique et survolté. Peu à peu le cinéma gagne du terrain.

Toutes les « preuves » sont consignées dans des vidéos, projetées sur écran ; les deux frères sont filmés en direct en gros plan. L'osmose théâtre-cinéma est parfaite.

Portée universelle

Tout ce dispositif impressionnant pour dire quoi ? « Un procès » évoque les deux dérives fatales de notre société : la montée en puissance des vérités dites « alternatives » et la manipulation des démocraties qui les fait basculer dans une forme de fascisme. En filigrane, la pièce pose la question de la pédagogie à déployer pour faire admettre des

vérités qui dérangent. Créé au Brésil, le spectacle a dû résonner très fort après l'expérience Bolsonaro. Son triomphe à Avignon démontre sa portée universelle. Le verdict du 11 juillet 2026 a été clair, sinon unanime : par huit voix contre trois, le docteur Stockmann a été innocenté.

— Ph. C.

Un procès après l'ennemi du peuple
de Christiane Jatahy et Wagner Moura. Festival d'Avignon,
Gymnase du lycée Aubanel,
jusqu'au 22 juillet. Durée : 2 h 15.



Après les premiers arthropodes terrestres, certains poissons se risquent, eux aussi, à utiliser leurs nageoires comme des pattes pour conquérir la terre ferme. Illustration Mary Evans/Sipa

les séries de l'été

les âges de la Terre (et de la vie)

par Paul Mølga

Comment la vie est sortie de l'eau

L'explosion cambrienne, il y a plus de 500 millions d'années, a transformé la vie sur Terre. La compétition pour les ressources a favorisé l'apparition de prédateurs et de proies, tandis que des créatures étonnantes ont émergé, redéfinissant les écosystèmes marins.

Nous sommes 539 millions d'années avant le présent : la toute première « guerre mondiale » vient d'être déclarée. Pour le vivant, après un milliard d'années de croissance molle, les ennus commencent, et comme dans chaque conflit, c'est la convoitise des ressources qui en est à l'origine. Quand ils étaient microscopiques, les premiers organismes disposaient de suffisamment de nutriments pour nourrir tout leur petit monde. Mais avec des individus qui grandissent, la nourriture commence à manquer et le vivant se sépare en deux clans : les prédateurs et leurs proies.

Après s'être adaptée aux changements de son environnement, la vie en est maintenant à l'origine, et la course aux armements va littéralement changer sa face. Aux coquilles solides qui protègent les moins belliqueux répondent de puissantes mâchoires et des appendices pour percer et écraser ces défenses. Sans aucun a priori, l'évolution explore les combinaisons les plus efficaces.

Les premiers tueurs sont petits, mais déjà redoutables. Un groupe effrayant apparaît en particulier sur ce champ de bataille : les arthropodes, du grec « arthron », articulation, et « podos », pied. Rien de plus simple que ces machines de guerre : elles sont constituées d'un segment relié à un autre et à un autre encore par des articulations. Mou, c'est le ver dont on a retrouvé la trace fossile des galeries souterraines. Dur, c'est sa version augmentée, dotée d'un exosquelette.

La première des cinq extinctions massives connues

Dans les schistes de Burgess, proches du mont du même nom au Canada, le paléontologue américain Charles Doolittle Walcott a découvert un incroyable bestiaire qui témoigne de l'imagination débridée de la vie du Cambrien. Parmi les 65.000 spécimens mis au jour figurent pêle-mêle : un certain Wiwaxia, sorte de limace de 5 cm de long au corps recouvert de plaques hérissées de piquants ; Opabinia, un arthropode au large champ de vision fourni par cinq yeux champignons sur la tête ; Nectocaris, un charognard à la bouche en forme d'entonnoir ; le bien nommé Hallucigenia, qui tire son appellation de l'étrangeté de sa morphologie appareillée d'yeux et d'épines dorsales et dotée de tentacules et de griffes robustes ; et Pikaia, notre ancêtre à tous, le plus ancien animal connu à posséder une colonne vertébrale.

Tout ce joli monde vit sous l'eau et, à côté de la prédation qui continue de s'y dérouler, la guerre de Cent Ans – qui a pourtant vu apparaître le canon – fait figure de douce caresse. Après 94 millions d'années à jouer de la sorte au poisson-chat et à la souris, entre 635 et 541 millions d'années, la plupart de ces bizarreries disparaissent. Mais d'autres leur succèdent : vers, coquillages,

crustacés, mollusques, trilobites, radiodontes, algues et autres éponges mises à jour sur le site fossilifère de Chengjiang, en Chine. L'explosion cambrienne est un feu d'artifice. Une cinquantaine de millions d'années s'écoulent encore et, pour certains organismes, l'horizon marin devient trop étroit. C'est le début de l'Ordovicien, il y a 487 millions d'années, et les premiers à franchir le Rubicon sont les algues, sans doute après un passage par les lacs d'eau douce. Leurs premiers descendants terrestres n'ont ni tiges ni feuilles. Ils synthétisent des nutriments à partir de minéraux présents dans les roches et nourrissent le sol de leurs dépouilles. Dans ce nouveau milieu, les vers trouvent un terrain fécond, de même que leur cousin Kampecaris, un mille-pattes, doyen des arthropodes terrestres dont les restes fossiles ont été retrouvés dans des roches de l'île écossaise de Kerrera, datées de 425 millions d'années.

Au début du Carbonifère, un nouveau règne vert a conquis toutes les terres de Pangée, le dernier des supercontinents.

Un nouvel événement a forcé cette évolution : 20 millions d'années plus tôt, une nouvelle glaciation, consécutive à la chute des niveaux d'oxygène, a mis fin à 85 % de toutes les espèces marines. C'est la première des cinq extinctions massives connues. Comme elle en a pris l'habitude, la vie se rétablit, chaque fois plus forte et plus féroce.

Après les premiers arthropodes terrestres, voilà que certains poissons se risquent, eux aussi, à utiliser leurs nageoires comme des pattes pour conquérir la terre ferme. Au milieu du Dévonien, 50 millions d'années après la première extinction massive, le Tiktaalik fait un pas décisif vers la transition anatomique entre les poissons et les verté-

brés terrestres. L'animal vit encore dans l'eau, mais il peut s'accommoder de fonds peu profonds et se dresser sur ses nageoires pour faire émerger sa tête grâce à la disparition des ouïes, qui a rendu possible un début de cou flexible.

Des algues aux plantes... et au charbon

L'environnement qu'il découvre est en pleine transition, lui aussi : pour on ne sait quelle raison, l'atmosphère perd une grande partie du dioxyde de carbone à la base de l'alimentation en sucres des proto-arbres, et ceux qui survivent font pousser des feuilles. Ces excroissances sont merveilleuses : grâce aux pores qu'elles contiennent, les stomates, elles absorbent la quantité de dioxyde de carbone nécessaire à l'arbre, régulent l'évaporation et captent la quantité de chaleur solaire dont il a besoin. Le combo parfait.

Au début du Carbonifère, ce nouveau règne vert a conquis toutes les terres du dernier des supercontinents, Pangée, résultant de la collision de plusieurs blocs dont, au sud, le Gondwana, né 250 millions d'années plus tôt de la fusion de la plupart des masses continentales. Sur une large partie de ces terres, le climat est propice au développement de milieux humides foisonnant de vie. Sous ces latitudes prospèrent des forêts de plantes à spores à la croissance très rapide, comme les fougères actuelles ou les lépidodendrons, qui pouvaient atteindre 40 mètres en à peine dix ans. Les premières plantes à graines jaillissent aussi, notamment les conifères.

La biomasse produite en excès pendant cette période nourrit les sols et y piège le carbone atmosphérique par couches saisonnières pendant une longue période qui va durer près de 60 millions d'années. C'est de ces temps reculés que vient le charbon prélevé par notre monde moderne et formé à partir de la dégradation de la matière organique des végétaux.

De nos jours, l'usage massif de charbon accentue l'effet de serre. À l'époque, c'est tout le contraire qui se produit : comme à la

fin de l'Archéen (de -2.400 à -2.100 millions d'années), puis au Cryogénien (de -720 à -635 millions d'années), le taux de dioxyde de carbone dans l'atmosphère chute, le bouclier terrestre s'estompe et une nouvelle glaciation se profile.

En attendant, tandis que l'augmentation de 20 à 30 % du niveau d'oxygène épaissit l'air, les conditions de ces forêts pluviales sont idéales pour faire grandir les monstres qui peuplent nos pires cauchemars. Si vous aviez vécu à cette époque, vous auriez pu croiser cet énorme mille-pattes d'au moins 2 mètres de long, *Arthropleura armata*, rampant dans les sous-bois. Ou cette sorte de scorpion de mer, *Megarachne servinei*, aux pattes écaillées et long d'une trentaine de centimètres. Ou encore cette libellule géante, *Meganeura monyi*, aussi grande qu'un faucon et aussi bruyante qu'un hélicoptère. Mais ni papillons, ni diptères, ni abeilles, ni fourmis, ni coléoptères... qui devront attendre encore une centaine de millions d'années, au Trias, pour éclore.

Le Permien, lune de miel entre la Terre et le vivant

Dans cette biomasse humide, en revanche, les tétrapodes apparus au Dévonien trouvent chaussure à leurs nouveaux pieds, nés des nageoires de leurs ancêtres. Ces amphibiens vivaient probablement la majeure partie de leur vie dans l'eau, comme les salamandres, et évoluaient sur terre pour y prélever une nourriture abondante d'insectes. Les prédateurs et les concurrents étaient rares. Dans cette quiétude, les premiers individus s'épanouissent et se diversifient. Ils donnent naissance aux amniotes, le premier groupe qui parvient à s'affranchir du milieu aquatique pour se reproduire et pondre. De ceux-là vont descendre les reptiles, les dinosaures, les oiseaux et les mammifères.

Cette lune de miel entre la Terre et la vie qu'elle abrite va perdurer encore plusieurs dizaines de millions d'années lors de la période géologique qui suit. C'est le Permien. De ces temps, la culture populaire retient la forme caractéristique du Dimé-

trodon, souvent considéré comme un dinosaure à cause de la grande voile plissée qu'il porte sur le dos. Cette sorte d'iguane est en fait plus proche des mammifères, et c'est un redoutable prédateur aux dents crénelées comme des couteaux à viande.

Mais, bien que situé au sommet de la chaîne alimentaire, le Dimétrodon ne survivra pas au cataclysme biologique qui s'annonce. Le supercontinent Pangée vient de s'ouvrir en deux. Pendant pas moins de 2 millions d'années, selon le scénario le plus vraisemblable, une faille de 160 kilomètres qui s'est ouverte dans l'actuelle Sibérie crache d'énormes quantités de lave, mais aussi de gaz sulfureux, de méthane et de dioxyde de carbone. Sept millions de km³ de magma vont s'échapper des profondeurs terrestres. De quoi recouvrir le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne d'une couche épaisse de 6 km !

De nos jours, l'usage massif de charbon accentue l'effet de serre. À l'époque, c'est tout le contraire : le taux de dioxyde de carbone dans l'atmosphère chute, et une nouvelle glaciation se profile.

Partout, les températures augmentent. Elles approchent 74 °C dans l'air de l'actuel Kansas et 40 °C à la surface de certains rivages, transformant l'océan en une soupe acide saturée de gaz qui dissolvent les coquilles et les carapaces carbonatées des espèces marines. Entre 80 et 95 % d'entre elles vont succomber à cette « mère des extinctions de masse » de la planète, selon l'expression du paléobiologiste Douglas Erwin.

Sur terre, la disparition des plantes et la prolifération des algues et des bactéries dans toutes les eaux douces auront raison des deux tiers des espèces vertébrées, au terme de ce que des scientifiques anglais ont qualifié de « great dying », la grande agonie, une parenthèse d'à peine 40.000 mille ans, minuscule à l'échelle de la longue histoire du vivant. Après ce choc thermique qui marque la fin du Permien, il y a 252 millions d'années, il en faudra 100 millions pour que la biodiversité retrouve son niveau d'origine.



Retrouvez notre article enrichi d'infographies sur lesechos.fr

Et vendredi Comment la vie a tenu bon sur Terre malgré les catastrophes

les enquêtes de l'été

l'Amérique sans filtre 3/4

par Solveig Godeluck



venir millionnaire ? J'espère bien ! » L'employé de SpaceX s'enfuit d'un pas rapide, casque sur les oreilles. Nous sommes début juin à Hawthorne, au sud de Los Angeles, une semaine avant l'introduction en Bourse du constructeur de fusées. Au 1, Rocket Road, les futurs millionnaires s'éparpillent à la sortie du bureau, surplombés par le fût colossal du premier lanceur spatial réutilisable Falcon 9. Onze ans après avoir accompli son exploit, l'engin surplombe ce paysage industriel ingrat à la façon d'une idole. Le dieu des ingénieurs et des métallos.

Les startupeurs de la petite ville d'El Segundo, cinq miles plus au sud, rêvent SpaceX. Sa première fusée, Elon Musk a commencé à l'assembler ici, dans le quartier de Smoky Hollow. Son succès a encouragé une génération d'entrepreneurs de hard tech, qui manient le fer à souder et les machines de découpe laser. Les uns ont choisi l'aventure spatiale, les autres, la défense tech. Ils ont brisé un tabou autrefois bien établi dans la Silicon Valley : tu ne tueras point, autrement dit, pas question de travailler pour le complexe militaro-industriel.

En 2018, Zane Mountcastle, qui venait juste d'obtenir son diplôme d'ingénieur logiciel, planchait sur les armes du futur dans un labo de l'US Army à San Francisco. « Le simple fait d'évoluer dans ces cercles sociaux et d'expliquer ce que je faisais suscitait des réactions d'incrédulité : les gens me prenaient pour un fou. Pour eux, j'étais stupide de travailler dans le secteur de la défense, ou bien j'étais moralement indéfendable... voire les deux », se souvient-il.

Avec près de 50 milliards de dollars de capital-risque investis en 2025 aux Etats-Unis, selon Pitchbook, on a tendance à oublier que la défense tech est restée pestiférée jusqu'en 2022. A part quelques pionniers comme Peter Thiel ou Josh Wolfe, les investisseurs fuyaient les technologies militaires, synonymes de coûts variables, de dépendance envers le Pentagone et de restriction des sorties en capital.

Tournant de la guerre en Ukraine

« Il a fallu la guerre en Ukraine et l'agression de son voisin par la Russie pour que les gens comprennent que la sécurité nationale est un enjeu majeur », raconte Zane Mountcastle. Lui et son ami de la fac, Martin Slosarik, ont fondé Picogrid en 2020. Leur entreprise développe des systèmes intelligents pour faire discuter ensemble des capteurs, des drones, des satellites et un centre de commandement.

Dans leur hangar d'El Segundo, où ils voient passer tous les jours le bus rose Barbie qui emmène les salariés de Mattel au siège social, ils assemblent aussi des équipements informatiques durcis qui embarquent les systèmes de communication. C'est à Smoky Hollow que Picogrid a débuté, un endroit où l'industrie et la défense ont toujours été reines. Le nom de ce quartier, littéralement « trou enfumé », évoque la deuxième raffinerie construite sur la côte Ouest par John Rockefeller, il y a plus de cent ans, qui a donné naissance à la ville d'El Segundo.

L'usine Chevron continue à cracher et à gronder, au voisinage direct de grappes d'ateliers où l'on scie, visse, perce et emboutit, dans des allées à la chaussée défoncée.

Ces start-up où il n'y a pas de matcha à volonté ou de sofas multicolores, mais des fers à souder et occasionnellement une collection de katanas, ont pour nom General Matter (enrichissement d'uranium), CX2



Les « Gundo Bros » à l'assaut de l'industrie de défense américaine

Alors que collaborer avec le complexe militaro-industriel a longtemps été tabou dans la tech, des dizaines de start-up de défense sont nées dans la baie sud de Los Angeles, au pays de SpaceX et Anduril. Dans les ateliers d'El Segundo, on affiche sa foi et son patriotisme.

(équipements radio), Metal Cross (technologies pour les procédés industriels de précision), Rangeview (forge de métaux avancés), Varda Space (laboratoires orbitaux), Neros (drones de combat)... et des dizaines d'autres.

Augustus Doricko est l'un des animateurs de cette petite communauté de la hard tech, où l'on se prête des outils entre voisins et on se réunit certains vendredis soirs autour d'un feu de joie. « El Segundo, c'est le meilleur endroit pour construire de nouvelles technologies en Amérique. Boeing, Raytheon, Lockheed sont ici, SpaceX y a été fondé, Chevron est juste à côté, du coup, on a une foule de techniciens extraordinairement compétents en ingénierie matérielle, électrique, mécanique et aérospatiale », explique-t-il. « Je n'ai jamais ressenti un tel sentiment de camaraderie. Je me soucie de la foi dans la civilisation

à laquelle nous appartenons, du sort des Etats-Unis, et je veux que les vies de tous soient plus épanouissantes et porteuses de sens, et pas seulement riches au sens financier, avec des apps de paris en ligne par exemple », poursuit le jeune homme, chrétien fervent, qui tweete sur X que « Christ, l'homme parfait, a donné sa vie » pour sauver le monde et que nous devrions l'imiter, « pour notre pays et toute l'humanité ».

« Pour notre pays et toute l'humanité »

Certains « Gundo Bros » (les femmes sont rares) se sont rencontrés à la messe, défendent le port d'armes et la famille traditionnelle. La baie sud de Los Angeles n'est pas aussi uniformément démocrate que le reste du littoral californien. Chris Pimentel, le maire rayonnant de cette commune de

17.000 habitants assure qu'ici, les valeurs l'emportent sur la couleur politique : « Ce sont des gens très généreux, qui aiment aider leur voisin – je pense que ça remonte aux origines agricoles de ceux qui sont venus du Midwest pour construire la première raffinerie. »

« En Californie, on entend souvent qu'il faut aller au Texas pour se développer, mais je vois constamment des entreprises revenir s'installer ici », se félicite l'édile, un officier des marines qui s'occupait des achats pour l'armée.

Les grands capital-risqueurs de la baie de San Francisco ont pris note. En cinq ans, les sociétés de hard tech d'El Segundo ont reçu 5,8 milliards de dollars d'investissements directs. « Nous avons zéro taux de vacance dans nos espaces industriels », pointe Chris Pimentel. Il revendique « une approche régionale », où les start-up décampent à Torrance ou Long Beach lorsqu'elles ont

Avec près de 50 milliards de dollars de capital-risque investis en 2025 aux Etats-Unis, selon Pitchbook, on a tendance à oublier que la défense tech est restée pestiférée jusqu'en 2022.

Photo DVIDS/Sgt. Dominick Smith

besoin de 20.000 ou 50.000 mètres carrés.

Picogrid, qui a levé 45 millions de dollars en juin et passé contrat avec le Pentagone et l'Otan, vient ainsi de reprendre les anciens locaux de Castelion. Ce fabricant de missiles hypersoniques fondé il y a quatre ans par des anciens de SpaceX a lui-même migré dans la ville voisine de Torrance pour s'agrandir.

Valorisé près de 3 milliards de dollars, Castelion fait déjà partie des success-stories de la défense tech dans la baie sud de Los Angeles, avec ShieldAI, 13 milliards (San Diego), Saronic, 9 milliards (San Diego), et surtout Anduril, 66 milliards (Costa Mesa).

Le fondateur à barbiche d'Anduril est une légende. Palmer Luckey s'était fait virer de Facebook à cause de ses prises de position trumpistes. Depuis qu'il a vendu des avions de chasse autonomes à l'Air Force, des sous-marins autonomes grands comme un autobus à l'Australie, et mis au point un intercepteur de drones réutilisable, il peut se permettre de donner des conférences à l'académie militaire de West Point en chemise hawaïenne.

Son message est un cri de ralliement pour les patriotes de la défense tech. « Votre Tesla a une IA plus performante que n'importe quel avion américain ; votre robot-aspirateur a une meilleure autonomie que la plupart des systèmes d'armes ; vos filtres Snapchat voient mieux que nos capteurs militaires les plus avancés », a-t-il dénoncé il y a un an lors d'une conférence TEDx.

Certains « Gundo Bros » (les femmes sont rares) se sont rencontrés à la messe, défendent le port d'armes et la famille traditionnelle. La baie sud de Los Angeles n'est pas aussi uniformément démocrate que le reste du littoral californien.

Face au péril de la Chine, qui dispose du plus gros arsenal de missiles et de la plus grosse flotte navale, il faut « faire différemment », a-t-il expliqué : des systèmes autonomes et intelligents, une production de masse avec des composants commerciaux achetés sur étagère, du capital-risque pour investir vite, sans attendre les sous du Pentagone. « C'est comme ça que nous empêcherons un nouveau Pearl Harbor », a-t-il conclu, droit dans ses tongs.

L'heure est grave. Mais à Smoky Hollow, tout le monde ne souscrit pas à cette vision dramatique. Christopher Amidon, le fondateur de Standard Subsea, est sorti de la défense tech il y a un an. Difficile de s'imposer dans les drones marins face à Anduril et Saronic. Venu de Pennsylvanie, il construit maintenant des robots pour inspecter le fond de l'océan, les éoliennes et les plateformes pétrolières, ou réparer les câbles sous-marins.

Bien sûr, il y a un « facteur cool » à être dans la défense. Mais Christopher Amidon en est revenu. Les « Gundo Bros » ne se résument pas au portrait « maga-ifié » qu'en a tiré le magazine « Forbes », après avoir rencontré des entrepreneurs juvéniles qui « brains-torment des idées de start-up, soulèvent de la fonte et s'entretiennent en puisant dans un Frigidaire bourré de boissons énergétiques Monster et de 22 kg de viande de bœuf ». « C'est une toute petite minorité, mais ce sont les plus bruyants. La communauté d'El Segundo est beaucoup moins monoculturelle que ce qu'elle donne à voir à l'extérieur », assure le jeune homme, qui ne croit pas non plus à la dichotomie entre les parasites du logiciel (à San Francisco) et les patriotes du hardware (à Los Angeles). « C'est du marketing », dit-il en souriant. Si c'est bien le cas, ce marketing est redoutablement efficace pour la défense tech américaine.

Et vendredi Trump fait triompher la culture de l'impunité



CAC 40

8.382,43 points
0,1862 %



DOW JONES

52.655,8 points
0,281 %



EURO/DOLLAR

1,1433 \$
0,1051 %



ONCE D'OR

4.062,2 \$
-0,3263 %



PÉTROLE (BRENT)

83,66 \$
-1,7383 %

DEVISES | EUR/GBP 0,8471 | EUR/JPY 185,39 | EUR/CHF 0,9226 | GBP/USD 1,3496 | USD/JPY 162,168 | USD/CHF 0,8068
TAUX | ESTER 2,184 | EURIBOR 3 MOIS 2,452 | OAT 10 ANS 3,8561 | T-BONDS 10 ANS 4,6761

Les Echos

Entreprises&Marchés

Energie Le premier syndicat d'EDF appelle à la grève contre la réforme du « tarif agent » // P. 17



Rachat de SFR : Bruxelles laisse la main à l'Autorité de la concurrence française

TÉLÉCOMS

Mehdi Laghrari

Le suspense touche à sa fin. Après des mois d'interrogations et de pronostics de la part des observateurs, l'Autorité de la concurrence française annonce que le Commission européenne lui a finalement renvoyé l'examen du dossier de rachat de SFR par le consortium Bouygues-Orange-Free.

« La Commission européenne a considéré que l'Autorité française de concurrence était la mieux placée pour examiner cette opération de concentration, au regard notamment de son impact sur le marché national, de son expérience dans ce secteur, et du contexte dans lequel s'inscrit cette opération », a affirmé le gendarme de la concurrence français par voie de communiqué de presse.

« Opérations contractuellement liées »

Bouygues Telecom, Orange et Iliad avaient conclu un accord pour le rachat de SFR pour 20,35 milliards d'euros le 7 juin. Mais le flou subsistait sur quelle autorité allait examiner l'ensemble de l'opération de consolidation. D'autant plus que ce n'est pas une, mais trois opérations qui devront être examinées, étant donné que chacun rachète une partie des actifs de SFR.

Dans la foulée de l'accord, Bouygues Telecom avait déjà engagé

des échanges et envoyé une pré-notification à l'Autorité de la concurrence française, le 30 juin. De même pour Orange, qui a pu introduire son dossier auprès du gendarme français juste avant la consolidation du rachat de Mas-Movil (devenu MasOrange) en Espagne, qui allait le faire basculer d'office dans le radar de la Commission. Restait alors le cas d'Iliad, maison mère de Free, dont le siège est basé à Bruxelles.

Au-delà des questions logistiques, les deux instances de régulation n'ont pas la même doctrine.

La Commission européenne a finalement considéré, en vertu de son propre règlement, que ce dossier avait aussi principalement des implications sur le marché français. « Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un consortium formé entre Iliad, Bouygues Telecom et Orange pour acquérir certains actifs et activités du groupe Altice en France métropolitaine, ce qui donnera lieu à trois opérations de concentration distinctes, mais contractuellement liées », décrit le gendarme français de la concurrence.

Une décision qui sonne comme une première victoire pour le consortium d'acheteurs. Car au-delà des questions logistiques, les deux instances de régulation n'ont



La Commission européenne a jugé que l'impact de la concentration des opérateurs sur le marché national justifiait ce transfert.

surtout pas la même doctrine. Bien qu'ayant amorcé un début de mue, Bruxelles est notoirement connue pour son hostilité de principe aux consolidations, et donne très souvent la primauté à la concurrence entre acteurs, supposée plus bénéfique pour les consommateurs.

Malgré la vigilance maintes fois répétée du gendarme français, qui pourrait imposer différents remèdes aux acheteurs, l'examen de l'opération à domicile offre plus de chance de succès pour les trois acheteurs. Avec ce renvoi à Paris, Iliad peut à son tour enga-

ger des échanges formels avec le gendarme français de la concurrence, qui prévient toutefois qu'il continuera « à coopérer avec la Commission européenne » pendant l'instruction.

Laquelle risque de s'étaler sur une longue période. « A l'issue de

l'instruction de ces trois opérations, [...] l'Autorité se prononcera sur chacune d'elles, affirme l'Autorité de la concurrence. Compte tenu notamment de la complexité de ces dossiers et des caractéristiques des marchés concernés, leur instruction devrait durer au moins dix-huit mois. » ■

Environnement Les réseaux de froid, une solution décarbonée en plein essor // P. 15

Distribution Une révolution immobilière touche le commerce alimentaire // P. 16

Faites suivre votre journal sur votre lieu de vacances

Connectez-vous sur votre espace abonné

serviceclients.lesechos.fr

Les Echos
Prenez un temps d'avance

Après les yaourts, Lactalis avale les fromages de la coopérative Agropur au Canada

AGRO-ALIMENTAIRE

Paul Turban

Nouvelle acquisition outre-Atlantique pour le numéro un mondial du lait. Lactalis a annoncé mercredi l'acquisition de la division fromages de spécialité de la coopérative Agropur, confirmant ainsi des informations révélées par la presse canadienne. Une manière pour le numéro un du fromage au Canada de renforcer sa position de leader.

Avec cette opération, dont le montant n'a pas été révélé, Lactalis met la main sur trois marques québécoises iconiques (Monsieur Gustav, OKA et L'Extra), des activités d'importation (notamment de fromages européens, comme Soignon), ainsi que deux sites de production. Le tout génère, selon Lactalis, un chiffre

d'affaires d'environ 180 millions de dollars canadiens, soit plus de 115 millions d'euros.

Lactalis poursuit son renforcement sur le marché nord-américain, de plus en plus important pour le groupe. Si la France reste – pour l'instant – son premier marché, devant les Etats-Unis, le Canada occupe la troisième marche du podium. L'entreprise de Laval (Mayenne) y dispose déjà d'une trentaine de sites de production de yaourts, fromages, desserts lactés..., qui emploient plus de 4.000 personnes.

Série d'acquisitions

Une puissance acquise notamment à coups d'acquisitions. En 2020, Lactalis avait déjà jeté son dévolu sur des activités de la coopérative Agropur. La coopérative canadienne lui avait vendu à l'époque sa division de yaourts, avec notamment les marques Iôgo et Olympic.

Cette série de cessions d'Agropur s'inscrit dans une stratégie de la coopérative de « se concentrer sur ses activités stratégiques qui génèrent le plus de valeur pour ses membres producteurs laitiers : le lait de consommation, notamment le lait à valeur ajoutée, le fromage industriel, le beurre et les ingrédients laitiers ». Sachant que son portefeuille est aussi composé de crèmes glacées.

Si la concurrence est intense sur le marché des produits laitiers en Amérique du Nord, il n'en reste pas moins dynamique, sur fond notamment de développement des médicaments anti-obésité et d'une véritable ruée des consommateurs sur les produits protéinés. L'an dernier, Lactalis a notamment mis la main sur Yoplait aux Etats-Unis, quand la coopérative Sodiala a récupéré les activités de la marque au Canada. ■

en marge

Les canicules font rêver de maisons avec piscine

Avec les canicules successives, les Français rêvent de jardins ombragés et de baignades, et cela se ressent dans leurs recherches immobilières. En juin dernier – le mois le plus chaud jamais enregistré dans notre pays –, la plateforme d'annonces Bien'ici a constaté un bond de 10 % des recherches de maisons à vendre et de 22 % de maisons avec piscine.

C'est dans les régions situées au nord de la Loire, pour l'heure les moins équipées, que les maisons avec piscine ont attiré le plus de prétendants : +53 % de recherches en Bourgogne-Franche-Comté, +51 % en Bretagne, +41 % dans le Grand Est, +39 % dans le Centre-Val de Loire et +27 % en Normandie. Même en Ile-de-France (+17 %), les acquéreurs potentiels se sont laissés aller à l'idée de disposer d'un bassin pour se rafraîchir. La hausse a été limitée à 12 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Du rêve à la réalité, il y a cependant un pas à franchir. « Pour s'offrir une maison avec piscine, il faut non seulement avoir le budget, mais il faut aussi souvent être prêt à s'éloigner » de son lieu de recherche initial, note ainsi Régis Sébille, responsable des analyses de Bien'ici. En Ile-de-France, par exemple, il faudra viser les Yvelines ou la Seine-et-Marne – qui totalisent chacune 30 % de l'offre de maisons avec piscines de la région – plutôt que la petite couronne parisienne, qui ne concentre que 11 % de l'offre, indique-t-il. Un sujet d'autant plus sensible qu'un éloignement signifie un usage plus intensif de la voiture, dans un contexte de hausse importante du prix de l'essence. A envisager avant de plonger... — Elsa Dicharry

En Allemagne, la prime à l'électrique profite aux constructeurs auto chinois

AUTOMOBILE

La prime à l'achat de véhicules électriques, réintroduite en mai, stimule les ventes.

BYD, Leapmotor et Tesla enregistrent des hausses spectaculaires.

Thibaut Madelin
— Bureau de Berlin

Etat d'urgence dans l'automobile allemande. Alors que les constructeurs locaux sont déjà de plus en plus menacés par la concurrence chinoise, un nouveau phénomène vient s'ajouter à l'angoisse grandissante : la nouvelle prime allemande à l'achat de véhicules électriques profite largement aux constructeurs automobiles chinois. Le dispositif est au cœur des débats. Contrairement à la France, l'Allemagne n'a pas posé de conditions de provenance des véhicules pour l'octroi du bonus écologique. Réintroduite officiellement le 19 mai, avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier, la prime à l'achat s'élève à un montant compris entre 1.500 et 6.000 euros, selon le modèle de véhicule, les revenus et la taille de la famille.

La subvention a eu son effet. En juin, 84.057 voitures électriques (BEV) neuves ont été immatriculées outre-Rhin, soit 78,2 % de plus qu'en juin 2025. Leur part s'élevait à 28,4 %, selon l'Office fédéral des transports automobiles (KBA). Sur le semestre, la hausse est de 48 %. Mais les marques chinoises semblent en profiter de manière disproportionnée.

Recul pour Volkswagen

Au cours du premier semestre, le leader de l'électrique BYD a vendu 26.252 véhicules en Allemagne, affichant une hausse spectaculaire de plus de 315 % sur un an et une part de marché totale de 1,8 %. Son concurrent Leapmotor a enregistré 8.402 immatriculations, en hausse de plus de 306 %. L'américain Tesla est un autre vainqueur du dispositif, avec 28.857 ventes et un rebond de 225 %.

Dans le même temps, Volkswagen a vu ses immatriculations reculer de plus de 4 % en Allemagne, à 273.747 véhicules, malgré une progression sur le segment de l'électrique. Pour restaurer ses marges, le leader allemand veut réduire ses coûts et a confirmé lundi antici-

per environ 50.000 suppressions de postes, en plus des 50.000 déjà en cours d'exécution.

« Une prime à l'achat qui profite particulièrement à la concurrence chinoise manque son objectif », a commenté l'eurodéputé conservateur Markus Ferber. Le gouvernement, de son côté, relativise. Selon un porte-parole du ministère de l'Environnement, moins de 15 % des demandes d'aides concernent des véhicules de fabricants chinois. A ce stade, plus de 11.000 véhicules ont bénéficié du programme.

Possible adaptation du dispositif

« Le ministère de l'Environnement suit attentivement l'évolution de la situation et est prêt à ajuster le cap si, contrairement aux premiers chiffres, un besoin devait se manifester, précise le porte-parole. Sur la base du cadre juridique européen actuel, des réglementations qui favorisent les véhicules européens ne seraient pas encore facilement autorisées. »

En France, le gouvernement a dressé une liste de 56 voitures électriques qui remplissent les conditions environnementales pour bénéficier du bonus écologique de 5.000 euros. Les modèles fabriqués en Chine font les frais de la mesure. Avec la réforme de la fiscalité sur les voitures de fonction, même les marques premium européennes ont été en grande partie écartées. L'Allemagne, elle, semble miser sur un changement des règles européennes, et plus précisément sur l'accélérateur

industriel en cours de discussions à Bruxelles, visant à promouvoir les produits made in Europe. Soucieux de préserver les exportations allemandes en Chine, le gouvernement était jusqu'ici réservé, mais a entre-temps assoupli sa position.

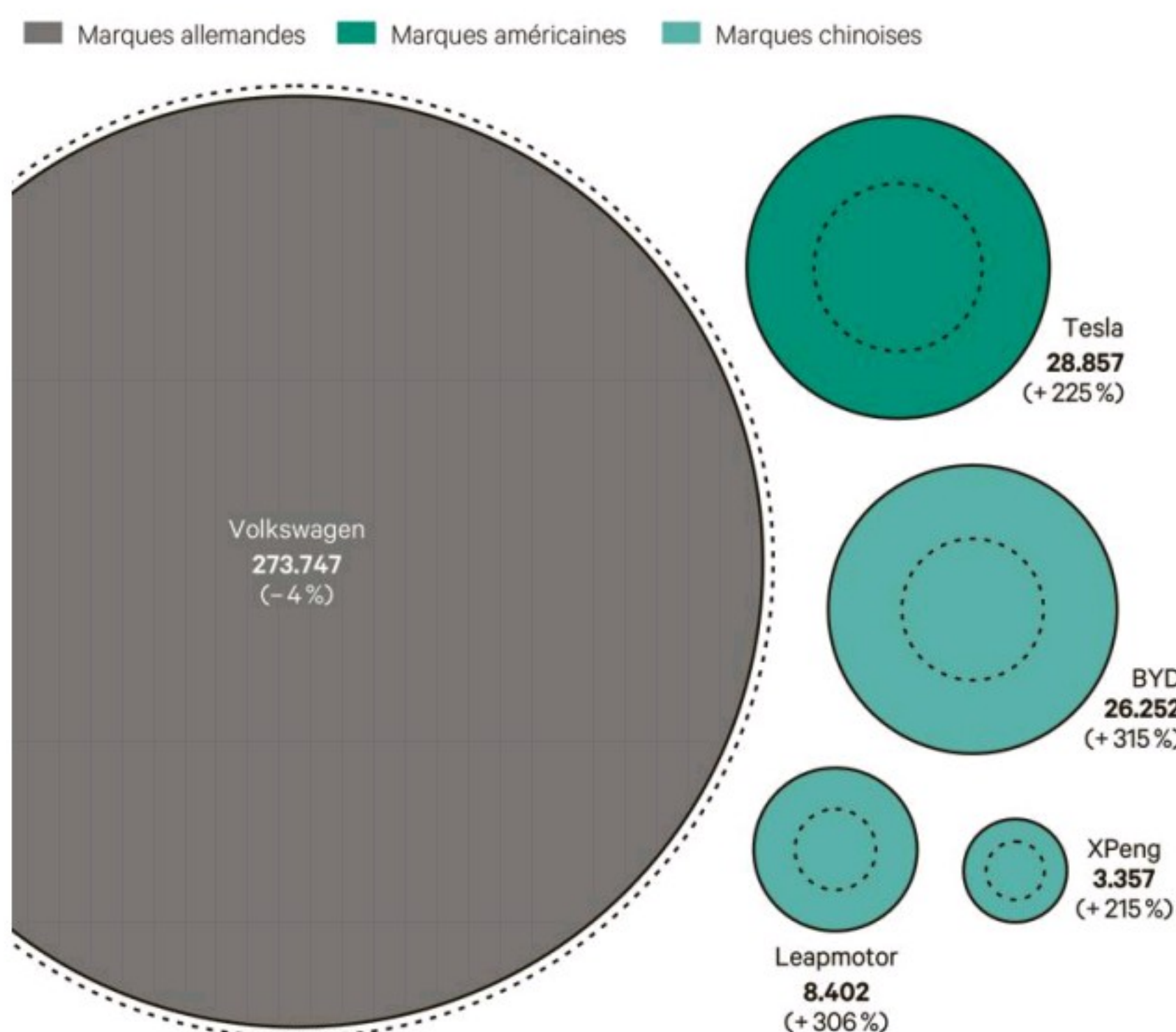
« La diversification de nos relations commerciales renforce également notre sécurité économique, ont déclaré début juillet les deux partis de coalition dans le cadre d'une série de mesures. Cela nécessite une protection solide contre la concurrence déloyale, notamment par une application plus rapide et sectorielle des mesures antidumping et antisubventions au niveau européen. »

Le temps presse. Face à un marché domestique en baisse depuis le début de l'année – atteignant même -23 % en juin –, les constructeurs chinois déversent leur production et exportent leur « guerre des prix » en Europe, selon Patrick Hummel, analyste automobile chez UBS. « Ce sujet va dominer les résultats semestriels », dit-il, citant une part de marché des constructeurs chinois en Europe de 11 %, contre 4 % il y a un an.

Au premier semestre, les exportations chinoises de véhicules sont passées de 60 milliards à 92 milliards de dollars, selon les statistiques des douanes chinoises dévoilées mardi. La Chine a livré 5,3 millions de voitures dans le monde entier, contre 3,47 millions l'année précédente. Pour la première fois, le pays a même exporté plus d'un million de véhicules sur un seul mois. ■

Tesla et les marques chinoises continuent de progresser en Allemagne

Nombre de véhicules vendus au premier semestre 2026, évolution par rapport au premier semestre 2025, en %



LES ECHOS / SOURCE : KBA

Le Mittelstand réclame plus de protection face à Pékin

La fédération allemande de la construction mécanique et des équipements propose des droits de douane antisubventions et une inversion de la charge de la preuve.

L'industrie allemande veut d'abord se défendre face au rouleau compresseur chinois. Dans une position publiée mercredi, la puissante fédération de la construction mécanique et des équipements (VDMA), qui inclut des géants comme Bosch mais aussi des champions cachés du « Mittelstand », appelle l'Union européenne (UE) et le gouvernement allemand à recourir à des instruments qui étaient jusqu'ici tabous dans une Allemagne traditionnellement avocate du libre-échange.

L'appel intervient alors que, tous secteurs confondus, les exportations chinoises en Allemagne ont augmenté de 19 % au premier semestre. Il pourrait nourrir les discussions du Conseil des ministres franco-allemand, qui se réunit vendredi outre-Rhin et doit aborder le sujet. La France pousse depuis des mois pour l'introduction de barrières douanières plus robustes contre les importations chinoises, mais l'Allemagne craint de froisser son premier partenaire commercial.

Droits de douane

Concrètement, VDMA propose deux mesures essentielles face aux « distorsions de concurrence de la Chine ». D'abord, l'introduction de droits de douane compensateurs au niveau des groupes de marchandises, par exemple les machi-

nes de construction, lorsqu'il existe des indices de pratiques de concurrence déloyale. En visant les groupes de marchandises, elle veut élargir la cible.

Ensuite, VDMA demande une inversion de la charge de la preuve pour les droits compensateurs. « Les distorsions de concurrence de la Chine et des entreprises chinoises sont désormais largement documentées », estime Oliver Richtberg, responsable des affaires économiques extérieures de VDMA. C'est pourquoi, en cas d'indices suffisants, les entreprises chinoises concernées devraient devoir prouver qu'elles ne bénéficient pas de ces avantages déloyaux. Elles auraient trois mois pour le faire. Si ce dispositif est courant au niveau national pour la protection des consommateurs, il paraît difficile à imposer dans les

échanges internationaux. En revanche, VDMA voit dans sa première proposition un compromis acceptable pour l'Allemagne face à la Commission européenne et à la France notamment. Elle irait en effet moins loin que les mesures de sauvegarde, qui visent à réguler les importations de pans entiers de marchandises, comme c'est le cas pour l'acier ou l'aluminium.

Monnaie sous-évaluée

« De telles mesures affecteraient les pays tiers de la même manière, qu'ils se livrent ou non à des pratiques anticoncurrentielles », explique Oliver Richtberg. Reste que l'industrie allemande est elle-même divisée sur le sujet. La Fédération de l'industrie allemande (BDI) va ainsi moins loin que VDMA. Dans l'industrie automobile, les équipe-

mentiers, qui multiplient les plans sociaux, veulent davantage se protéger contre les importations chinoises que les constructeurs.

Le chancelier allemand a émis des signaux contradictoires vis-à-vis de la Chine, reflétant les intérêts divergents de l'industrie du pays. Mais il semble avant tout s'attacher au taux de change du renminbi. Friedrich Merz a estimé, lundi, que la Chine « consolide un avantage commercial déloyal en maintenant sa monnaie artificiellement basse », sous-évaluée de 25 % « depuis des années ».

Une position que VDMA soutient. « Nous ne devons pas permettre que nous devenions le jouet des subventions, du dumping et de la manipulation des devises », estime son président, Bertram Kawlath. — T.M.

Le leasing social fait son retour malgré une offre plus restreinte

AUTOMOBILE

Le guichet du dispositif ouvre de nouveau ce jeudi, avec une offre essentiellement franco-française.

Pour les constructeurs, y participer est moins crucial que par le passé.

Lionel Steinmann

Six mois à peine après la fin de la deuxième édition, le gouvernement rouvre ce jeudi le guichet du leasing social, ce dispositif conçu pour aider les ménages modestes à avoir accès à une voiture électrique

neuve. Si les modalités ont peu évolué, le degré de motivation des constructeurs n'est plus forcément le même. Comme lors des deux premières sessions, le gouvernement compte aider 50.000 Français à louer sur une longue durée (au moins trois ans) un modèle 100 % électrique. Pour être éligible, il faut justifier d'un revenu fiscal de référence inférieur à 16.880 euros par part, ce qui correspond peu ou prou à la moitié des Français. Autre condition : avoir un trajet domicile-travail supérieur à 10 kilomètres, ou rouler au moins 8.000 kilomètres par an à titre professionnel.

Les personnes qui remplissent ces critères peuvent souscrire à des leasings avec des loyers inférieurs à 200 euros par mois, grâce à des aides qui s'échelonnent de 6.000 à 9.000 euros selon les modèles. Chez Stellantis, la Citroën ë-C3 est par

exemple accessible pour 94 euros par mois, et la Peugeot e-2008 à 179 euros. De son côté, Renault propose sa R5 à partir de 139 euros, tandis que le loyer pour la R4 atteint 190 euros.

Renault et Stellantis assurent l'essentiel

Au total, 19 modèles sont accessibles, certains étant disponibles en plusieurs finitions. Renault et Stellantis assurent l'essentiel de l'offre, rejoints seulement par l'EV2 de Kia, l'Inster et le Kona de Hyundai, et la Nissan Micra. Pour être éligible au leasing social, une voiture électrique doit coûter moins de 47.000 euros. Surtout, elle doit avoir reçu l'écocore, label qui exclut de facto les véhicules produits en Chine. De surcroît, le gouvernement a ajouté de nouvelles conditions cette année, en spéci-

fiant notamment que la masse du véhicule devait être inférieure à 1.800 kg. Cette nouvelle donne a conduit à exclure les voitures du groupe Volkswagen (ID.3, ID.4, Skoda Enyaq...). L'exécutif pourrait être amené à regretter cette réduc-

« Il n'est pas facile pour le gouvernement de mobiliser les constructeurs pour fournir. »

JEAN-PHILIPPE HERMINE
Directeur de l'institut Mobilités en transition

tion de l'offre. Car l'explosion des ventes de voitures électriques ces derniers mois a réduit l'intérêt que les constructeurs trouvent au leasing social. Tant que le marché des « wattures » restait balbutiant, Renault, Stellantis et Cie, étaient motivés pour engranger des immatriculations par ce canal : ils en avaient besoin pour tenir les objectifs de baisse de rejet de CO₂ que leur impose Bruxelles, ce qui passe par une certaine proportion de voitures électriques dans les ventes. Une nécessité qui les conduisait à fermer les yeux sur la moindre rentabilité des véhicules qu'ils engageaient dans ce dispositif.

Moins rémunérateur

Mais avec la crise dans le détroit d'Ormuz et l'envolée des prix à la pompe, les ventes de voitures électriques se sont mises à grimper

depuis trois mois. Ce nouveau round de leasing social tombe donc à pic pour les automobilistes. Mais les constructeurs, eux, n'ont plus besoin du leasing social pour tenir leurs objectifs CO₂.

Renault et Stellantis ont certes répondu à l'appel du gouvernement en alignant un nombre important de modèles. La question est de savoir quels seront les volumes qu'ils engageront, alors que les ventes classiques sont plus rémunératrices. « Il n'est pas facile pour le gouvernement de mobiliser les constructeurs pour fournir », a indiqué Jean-Philippe Hermine, directeur de l'institut Mobilités en transition, dans un point presse en ligne organisé mercredi par l'ONG Expertises Climat. De son côté, Stellantis affirme « être engagé à fond dans le dispositif, comme les deux premières fois ». ■

Une révolution immobilière touche le commerce alimentaire

DISTRIBUTION

Depuis une dizaine d'années, l'immobilier du commerce alimentaire se redessine, un effet des bouleversements vécus par le secteur, décrypte une étude Newmark.

Julie Sarfati

Une phase de transformation inédite pour le commerce alimentaire. Entre les mutations accélérées liées au e-commerce et la redistribution des cartes entre les grands acteurs français du secteur, le parc immobilier des hypers, supers et magasins de proximité a évolué à vitesse grand V ces dernières années, rapporte une étude du cabinet Newmark dévoilée aux « Echos ».

Le commerce alimentaire dispose d'un parc de près de 30 millions de mètres carrés, ce qui fait de lui le deuxième secteur le plus important de l'immobilier commercial dans le pays. Ses mutations révèlent donc comment les plaques tectoniques ont bougé dans le secteur.

● PLUS DE 1.000 CHANGEMENTS D'ENSEIGNE
« Le paysage français des enseignes alimentaires traverse aujourd'hui une phase de mutation particulièrement rapide », affirme Newmark. L'un des symptômes de cette accélération : entre 2024 et début 2026, 1.084 points de vente ont changé d'enseigne.

Cela s'explique par plusieurs grandes opérations, comme les cessions de nombreux magasins de Casino et l'acquisition par Carrefour en 2024 de 175 points de vente Cora/Match. Un phénomène appelé à se poursuivre : selon Newmark, près de 250 établissements devraient encore changer de ban-

nière « sur la seule période ouverte au printemps 2026 ».

● UNE HAUSSE DE 68 % DU NOMBRE DE MAGASINS DE PROXIMITÉ

En 2025, la France comptait près de 11.000 commerces alimentaires de proximité contre 6.500 en 2015, soit une augmentation de 68 % en dix ans. Leur essor s'explique par la fragmentation des modes d'achat : de plus en plus de consommateurs délaissent la grande course hebdomadaire pour des emplettes plus nombreuses et moins conséquentes.

« Le commerce de proximité est aussi favorisé par le vieillissement de la population, la réduction de la taille des ménages et le développement du télétravail qui permet de faire des courses plus souvent », explique David Bourla, directeur des études de Newmark. S'ajoute à cela la hausse du prix de l'essence, qui dissuade certains de prendre leur voiture pour se rendre dans un hypermarché éloigné de leur domicile.

● PLUS DE 500 MAGASINS DE PLUS POUR ALDI ET LIDL

Le discount a le vent en poupe. Si entre 2017 et 2025, son parc a perdu 492 magasins, les surfaces cumulées de ses points de vente ont augmenté de près de 400.000 m². Une croissance largement portée par Aldi et Lidl. Les deux enseignes sont respectivement passées de 892 et 1.497 magasins en 2017 à 1.322 et 1.622 fin 2025. L'expansion d'Aldi s'explique largement par son acquisition de Leader Price en 2020.

« Lidl ne s'adresse pas qu'aux personnes qui ont des difficultés de pouvoir d'achat, précise David Bourla. Il se développe dans des quartiers centraux, en particulier à Paris, et modernise ses magasins pour proposer aux clients une meilleure expérience d'achat. »

● PRÈS DE 70.000 M² LIBÉRÉS PAR DES HYPERMARCHÉS

Les hypermarchés les plus vastes

L'évolution du parc immobilier de la grande distribution alimentaire en dix ans

En millions de m² 2015 2025



« LES ECHOS » / SOURCES : NEWMARK / PHOTO : SHUTTERSTOCK

sont de moins en moins rentables. « Le chiffre d'affaires cumulé des dix plus grands hypermarchés des groupes Auchan, Carrefour et E.Leclerc aurait diminué de plus de 400 millions d'euros entre 2015 et 2025 », précise l'étude de Newmark s'appuyant sur des données éditions Dauvers et Linéaires.

Pour y réagir, certains hypermarchés ont donc décidé de réduire ou de redécouper leurs surfaces de vente. « En parallèle, ils modernisent leurs magasins pour améliorer l'expérience client et mettre en avant les produits à succès, comme le frais, explique David Bourla. Ils limitent la place réservée au non alimentaire qui se vend de

moins en moins bien dans les hypermarchés, concurrencés par les enseignes spécialisées. »

Depuis 2024, Newmark a comptabilisé 18 opérations de réduction, majoritairement menées par Auchan. La surface des supermarchés concernés a diminué de 27 % en moyenne, libérant 68.800 m². « Cet espace permet à des enseignes spécialisées dynamiques, comme Grand Frais, Action ou autres, de profiter d'emplacements au sein de galeries et zones commerciales importantes, ce qui en accroît encore l'attractivité », analyse David Bourla. Un cercle vertueux susceptible de profiter à la fréquentation des hypermarchés.

● 7 MILLIARDS D'EUROS INJECTÉS PAR LES INVESTISSEURS

En France, près de 7 milliards d'euros ont été investis dans des murs de commerces alimentaires entre 2015 et 2025, rapporte l'étude. Notamment par des investisseurs étrangers, principalement anglosaxons. De quoi faire de l'alimentaire un « segment clé du marché de l'investissement en France », selon Newmark.

Il faut dire que l'alimentaire constitue une valeur refuge pour les investisseurs. Un statut qu'il doit à sa stabilité, selon le directeur des études de Newmark. « Elle a été confirmée par la crise sanitaire, durant

laquelle les commerces alimentaires sont restés ouverts alors que presque tous les autres étaient fermés », précise-t-il.

Les opérations de cessions acquisitions et les mutations du secteur offrent de nouvelles possibilités. « Traditionnellement, les enseignes alimentaires sont propriétaires des murs de leurs magasins, explique le directeur des études de Newmark France. Mais ces dernières années, certaines décident de vendre leur immobilier pour se désendetter. D'autres font ce choix pour récupérer du cash afin de financer la modernisation de leurs points de vente et leur adaptation aux nouveaux modes de consommation. » ■

Les ventes de Richemont dopées par la joaillerie

LUXE

La maison mère de Cartier affiche une hausse de 17 % de son chiffre d'affaires, une performance meilleure qu'attendu.

Virginie Jacobberger-Lavoué

Numéro un de la joaillerie, le géant du luxe Richemont, qui détient les

maisons françaises Cartier et Van Cleef & Arpels, brille de mille feux. Le groupe a affiché, mercredi, des ventes qui le propulsent à un niveau meilleur qu'attendu, porté par le dynamisme de son activité joaillière qui pèse près des trois quarts de son chiffre d'affaires. Dans la foulée, l'action Richemont a grimpé de 7,4 % en début de séance à Zurich, entraînant dans sa progression les autres grandes valeurs du luxe, rallumant notamment la flamme des géants qui détenaient aussi une activité joaillière comme LVMH (proprié-

taire des « Echos ») avec Tiffany & Co, et Kering qui détient Boucheron. Mercredi à l'ouverture de la Bourse de Paris, l'action LVMH a grimpé de 3 %, celle d'Hermès de 2,74 %.

Dans le détail, Richemont a annoncé une hausse de 17 % de son chiffre d'affaires (+20 % à taux de change constants) à 6,3 milliards d'euros au cours de son premier trimestre (publié en décalé et clôturé en juin). Il s'agit de résultats presque deux fois supérieurs au consensus (+11 %), dans un contexte encore difficile pour l'industrie du luxe qui voit néanmoins l'horizon s'éclaircir.

Sur la période, l'activité joaillière a vu ses revenus grimper de 24 %, boostés par une forte demande aux Etats-Unis, premier marché mondial du luxe. Le propriétaire de Cartier profite de l'attrait de cette maison française qui domine le marché de la vente et celui de la seconde main, ainsi que du succès de Van Cleef & Arpels, « une maison que Richemont a mené dans la « "première division" » des marques joaillères », note un expert.

Selon Luca Solca, analyste chez Bernstein, le consensus a trop anti-

cipé un retour à la moyenne de la croissance de Richemont. Bernstein prévoit de réviser à la hausse les estimations pour l'exercice 2027, « compte tenu du bon démarrage de l'exercice », précise l'analyste. En période d'incertitudes économiques, la joaillerie apparaît comme une « valeur refuge » comparée à d'autres catégories du luxe. Selon HSBC, Richemont est, avec Cartier, un modèle inoxydable car ultra-performant dans toutes les catégories, de la haute joaillerie à l'entrée de gamme. Cette dernière est par ailleurs étendue vers le haut de gamme, avec par exemple une nouvelle ligne « Love Unlimited », dont le positionnement est plus élevé.

Selon HSBC, chez Cartier, le cœur de l'offre joaillière se situe entre 5.000 et 10.000 euros. « Richemont récolte les fruits du positionnement de Cartier et Van Cleef, marques les plus désirables du secteur », estime Luca Solca. « La joaillerie du groupe suisse marche très bien aux extrêmes des consommateurs, avec la haute joaillerie qui domine en atteignant des prix inégalés mais qui ne paraissent pas aberrants, en raison du savoir-faire »,

observe-t-il. Il estime l'offre à moins de 5.000 euros plus attrayante que jamais (en joaillerie, comme en maroquinerie), ce segment ayant longtemps été un point faible chez Cartier.

Clientèles locales

Globalement, alors que le secteur a fortement augmenté ses prix après la période de pandémie, Richemont profite aussi d'une politique tarifaire relativement modérée. « Il faut protéger le client loyal plutôt que tester jusqu'où il peut payer », tranchait l'ancien président de Richemont.

L'accélération des ventes du groupe genevois – à partir d'une base déjà élevée – n'en est pas moins une performance exceptionnelle pour un géant. Il se détache encore de la

concurrence. Ce trimestre, sa division horlogerie n'est plus une épine dans le pied ; ses ventes ont progressé de 8 % sur la période. L'activité est portée par le succès de Vacheron Constantin, Jaeger-LeCoultre et A. Lange & Söhne, indique le groupe.

Autre sujet de satisfaction, la performance globale s'appuie sur toutes les régions géographiques, avec une forte demande de la clientèle américaine, notamment auprès des consommateurs les plus fortunés, une tendance qui s'observe aussi en Europe. Richemont a, par ailleurs, nettement repris des couleurs en Asie (+21 %) avec une croissance « à deux chiffres » en Chine. Le retour de ventes fortes est encore plus perceptible au Japon (comptabilisé hors Asie), en hausse de 36 % après un repli de 15 % au cours du trimestre précédent, lié à la baisse de la clientèle touristique. Le groupe s'illustre par sa capacité à séduire les clientèles locales, avec également un retour à la croissance au Moyen-Orient et en Afrique, où le groupe réalise « un peu moins d'un dixième de son chiffre d'affaires ». ■

Les Echos
Le Parisien
SERVICES

DIFFUSEZ VOS ENQUÊTES PUBLIQUES
DANS LES ECHOS

Contactez notre équipe au 01 87 39 70 08
ou prenez rendez-vous via le QRcode

Le missilier MBDA s'offre un nouveau patron en provenance d'Airbus

DÉFENSE

Aux commandes depuis sept ans, Eric Béranger va passer les rênes de MBDA au patron des grands programmes militaires d'Airbus, Jean-Brice Dumont.

Anne Drif

Transition au sommet chez MBDA. Mobilisé de l'Ukraine au Moyen-Orient, le missilier européen codétenu par Airbus, BAE Systems et Leonardo renouvelle son état-major. A la tête du groupe depuis plus de sept ans, Eric Béranger s'apprête à transmettre les rênes à Jean-Brice Dumont, le patron des avions militaires d'Airbus Defence and Space, à compter du 1^{er} novembre, ont indiqué ce mercredi le missilier et le groupe aéronautique. Une décision préparée depuis des mois, qui s'est accélérée ces tout derniers jours.

Le passage de relais entre les deux hommes est prévu sur l'ensemble du mois d'octobre. L'actuel patron de MBDA pourrait être appelé à de nouvelles fonctions européennes. « Nous souhaitons la bienvenue à Jean-Brice qui rejoint MBDA fort d'un excellent parcours, s'est félicité Simon Barnes, le président du conseil d'administration de MBDA dans un communiqué. Eric lui cède la barre d'un groupe qui peut compter sur la confiance de ses clients, un carnet de commandes historique, un outil industriel en pleine expansion, des technologies de classe mondiale, un esprit de coopération, et surtout, les femmes et les hommes au cœur de ce succès ».

Agé de 54 ans, Jean-Brice Dumont est le pilote des grands



Jean-Brice Dumont est le pilote des grands programmes d'Airbus, de l'A400M à l'Eurofighter et l'ex-SCAF. Photo Peter Dejong/Ap/Sipa

programmes d'Airbus, de l'A400M à l'Eurofighter et l'ex-SCAF. Il est introduit de longue date dans les arcanes du missilier : polytechnicien passé par la Direction générale de l'armement, il officiait depuis plusieurs années en qualité de représentant d'Airbus au sein du conseil d'administration du groupe chargé de la composante aéroportée de la dissuasion française. Jean-Brice Dumont s'est dit honoré de prendre la direction de MBDA « dans un moment où le groupe joue un rôle encore plus essentiel pour la défense de l'Europe et de ses alliés ». « Nous faisons face à des défis sans précédent », a-t-il déclaré dans un communiqué.

La décision intervient au moment où l'organigramme chez Airbus Defence and Space pourrait aussi

être bousculé d'ici à l'an prochain. La sortie prévue du spatial des activités de défense va redessiner les équilibres, avec une mainmise plus directe du CEO allemand, Michael Schoellhorn, sur ce qui va devenir sa principale et sa plus importante division : les aéronefs militaires, pilotés jusqu'ici par Jean-Brice Dumont.

Réorganisation en cours

Celui qui s'apprête à devenir le cinquième dirigeant de MBDA après plus de quatorze ans au sein du comité exécutif d'Airbus en a validé en début d'année la profonde refonte organisationnelle, afin de répondre à l'explosion de la demande. Une direction des approvisionnements auprès des 2.000 fournisseurs du groupe, directement rattachée au comité exécutif, a été créée sous

l'impulsion de l'actuel patron, Eric Béranger.

En début d'année, Eric Béranger a promis d'investir 5 milliards d'euros d'ici à 2030, alors que le groupe s'est retrouvé sous la pression du gouvernement pour produire plus vite. Celle-ci s'est encore accentuée avec la guerre au Moyen-Orient et la consommation affolante de missiles Mica qui ont fait fondre les stocks. MBDA a ainsi annoncé l'ouverture d'une nouvelle usine géante près d'Orléans pour multiplier par six d'ici à 2030 la cadence de production de missiles Aster et Mica, utilisés dans le Golfe et en Ukraine.

Une transformation sine qua non pour le groupe, qui a vu son carnet de commandes exploser en sept ans, de 18 à 44 milliards d'euros, et ses effectifs bondir de 12.000 à

22.000 collaborateurs. Dans le même temps, son chiffre d'affaires a doublé, à près de 6 milliards d'euros.

Le missilier européen, qui est partie prenante des négociations pour permettre à l'Ukraine de produire des missiles Aster et Scalp sous licence, ne capitalise pas uniquement sur son portefeuille historique. Avec Airbus, Safran, Thales, MBDA a annoncé en début de semaine avoir signé une lettre d'intention pour développer un système de défense aérienne contre les missiles balistiques au travers du consortium Bliksem EXO, sous pilotage de Destinus aux Pays-Bas. L'entité allemande du missilier s'est vu confier le propulseur et le lanceur. Un essai spatial du véhicule d'interception est prévu l'an prochain. Avec le nouveau missile de croisière NCM-LCM

MK2, doté d'une portée de 1.400 km et dévoilé au Salon de l'armement Eurosatory, MBDA est aussi au cœur des discussions entre le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France pour doter l'Europe de nouvelles capacités de feu dans la profondeur.

En juin, le missilier s'est vu notifié par la Direction générale de l'armement (DGA) le développement du missile air-sol nucléaire de quatrième génération (ASN4G). Le missile hypersonique doit remplacer le missile ASMPA rénové, avec une mise en service prévue à l'horizon 2035. Emporté par le Rafale F5, il sera mis en œuvre à la fois par les forces aériennes stratégiques et par la force aérienne nucléaire.

Gammes du futur

MBDA avance également à grands pas sur le projet Hydys contre les menaces hypersoniques et balistiques, un projet pharaonique qui rassemble jusqu'à 28 partenaires et 20 sous-traitants, issus de 18 Etats européens. En France, MBDA a également remporté avec Safran l'appel d'offres des feux dans la profondeur de la DGA pour une portée de plus de 150 km avec le Thundart, annoncé par la ministre des Armées au Salon Eurosatory.

Le missilier investit aussi tous azimuts dans les nouvelles gammes du futur avec des munitions téléopérées, comme l'Akeron RCX 50 de courte portée, ainsi que Deluge, produit avec un équipementier automobile. MBDA se met en capacité d'en produire plusieurs centaines par mois, puis plusieurs milliers en fonction des commandes pour l'armée de terre et la marine. Même ambition aux Emirats, où MBDA est associé au droniste Fly-R pour codévelopper à Abu Dhabi le R2-120 Rajjin, au rythme de plusieurs milliers par an. ■

Le premier syndicat d'EDF appelle à la grève

ÉNERGIE

Les autres syndicats se mobilisent aussi contre un projet d'évolution du barème fiscal des tarifs d'énergie préférentiels des agents et retraités du secteur.

Amélie Laurin

La mobilisation est lancée. La CFE-CGC, premier syndicat chez EDF, a déposé mercredi un préavis de grève contre la possible réforme du « tarif agent », un avantage historique sur les factures d'électricité dont bénéficient la majorité des salariés de l'entreprise publique et ses retraités. L'appel à la grève, qui court du mardi 21 juillet au 31 décembre, concerne aussi Enedis et RTE, les gestionnaires des réseaux électriques.

Le 9 juillet, le gouvernement a informé les organisations syndicales d'une mise en demeure de la Cour des comptes sur la fiscalité de cet avantage en nature, quinze ans après un premier durcissement sous le gouvernement Fillon, dans le sillage de rapports critiques de l'institution de la rue Cambon.

Réduction de 90 à 95 %

A l'échelle du secteur de l'électricité et du gaz, environ 300.000 foyers bénéficient du tarif agent pour l'une ou l'autre de ces sources d'énergie. Chez EDF, il concernait 98.000 sala-

riés (dont 39.000 chez Enedis) sur un total de 181.000 en 2024, sachant que certaines entités comme Dalkia ne sont pas concernées. Le coût net du tarif agent électricité s'est élevé cette année-là à 813,7 millions d'euros pour l'entreprise publique, indique un rapport de la Cour des comptes sur le modèle financier à bout de souffle d'EDF.

Selon elle, les actifs et retraités qui en bénéficient paient un tarif réduit de 90 à 95 % sur leur consommation électrique par rapport au tarif bleu d'EDF, et sont exonérés d'abonnement, pour leur résidence principale comme secondaire.

Le préavis de la CFE-CGC est le premier déposé chez EDF depuis une grève sur les salaires, fin 2024.

Le préavis de la CFE-CGC est le premier déposé chez EDF depuis une grève sur les salaires, fin 2024. Le syndicat des cadres dénonce cette fois une « atteinte grave à un droit collectif issu de l'histoire de notre branche » et « l'absence de véritable concertation », écrit Amélie Henri, déléguée syndicale centrale, dans une lettre au PDG d'EDF Bernard Fontana consultée par « Les Echos ».

« Nous sommes aussi en train de préparer un préavis de grève dans les autres entreprises des IEG [Industries électriques et gazières, NDLR], à savoir Engie, GRDF et NaTran côté gaz, précise Alexandre Grillat, secré-

taire général de la CFE-CGC Energies. Cet acte juridique nous permet d'exprimer notre colère et de lancer le mouvement, avant une réunion prévue vendredi en intersyndicale, avec la CGT, la CFDT et FO. »

La CGT Mines Energie indique qu'elle « travaille à une expression commune à destination du Premier ministre » et rappelle qu'elle a déjà des préavis, généraux, en cours dans les entreprises des IEG.

Bataille de chiffres

A la CFE-CGC, la forme et la date d'une grève éventuelle ne sont pas encore décidées, en cette période de congé d'été, mais « notre réaction est épidermique car d'après les informations que nous a communiquées le gouvernement, nous risquons une multiplication par 2,15 des impôts et charges sociales liées au tarif agent pour un gain fiscal de seulement 200 millions d'euros pour l'Etat », explique Alexandre Grillat. « Ça ferait doubler la valorisation fiscale du tarif agent. Ce n'est pas acceptable », abonde Dominique Santoni, déléguée fédérale à la CFDT pour les IEG.

La « normalisation » du régime se traduira par une différence d'une « soixantaine de millions d'euros sur le plan fiscal » avec le cadre actuel, affirme de son côté le ministère du Travail. Dans le cas d'EDF, premier concerné, la Cour des comptes a « mis en évidence que les règles utilisées depuis 2012 pour calculer la valeur de cet avantage ne correspondent plus à sa valeur réelle, poursuit le ministère. Le gouvernement engage donc un travail visant à met-



L'appel à la grève, qui court du mardi 21 juillet au 31 décembre, concerne aussi Enedis et RTE, les gestionnaires des réseaux électriques. Photo Andrea Savorani Neri/Nurphoto/AFP

tre ces modalités d'évaluation en conformité avec les règles applicables à l'ensemble des avantages en nature. Cette démarche ne remet pas en cause le tarif agent lui-même ».

« Il ne s'agit pas d'une initiative gouvernementale mais bien d'une mise en demeure adressée par la procureure de la Cour des comptes qu'il nous faut examiner », réagit de son côté le ministère de l'Energie qui assure que « le dialogue et la concertation priment, notre méthode ne varie pas, notamment sur un sujet que chacun sait sensible et symbolique ». La CFE-CGC demande « le retrait de toute mesure

visant à augmenter la fiscalité applicable au tarif agent » et « l'intervention d'EDF auprès des pouvoirs publics ».

EDF « attentive »

« L'entreprise souhaite que les différentes parties prenantes puissent prendre le temps d'examiner les évolutions possibles et sera attentive aux choix qui seront retenus », réagit une porte-parole d'EDF, qui souligne à la fois l'attachement des salariés au « cadre social » de l'entreprise et les « gros enjeux industriels » auxquels elle doit faire face. Autrement dit, EDF ne veut pas prendre le risque

d'une grève qui pourrait entraîner des coupures de courant en pleine canicule. Ou bien perturber ses grands projets comme les réacteurs nucléaires EPR2 et le plan d'électrification de l'économie présenté au printemps par le gouvernement.

Si « la plupart des grandes entreprises offrent à leurs salariés des conditions préférentielles d'accès à leurs produits et services », « il convient naturellement de veiller à la maîtrise de cet avantage, par un contrôle de sa mise en œuvre et une incitation à des consommations maîtrisées », poursuit le groupe public. Un exercice d'équilibriste. ■

ASML s'est rendu indispensable dans la chaîne de valeur de l'IA

ÉLECTRONIQUE

La plus grosse capitalisation boursière européenne relève ses perspectives de croissance.

ASML bénéficie de l'appétit insatiable des géants de la tech pour les semi-conducteurs.

Joséphine Boone

Les voyants sont tous au vert pour ASML. Le champion néerlandais, qui fabrique des machines de lithographie pour les semi-conducteurs, a plus que jamais le vent en poupe. Il fait désormais figure de maillon indispensable dans la chaîne de valeur de l'intelligence artificielle.

A l'instar du taïwanais TSMC, qui produit 90 % des processeurs les plus avancés de la planète, les machines d'ASML sont devenues la pierre angulaire de l'industrie des semi-conducteurs. A ce stade, aucun concurrent ne parvient à atteindre le même niveau de performances que le néerlandais, qui a passé les vingt dernières années à résoudre les barrières physiques de la miniaturisation des processeurs.

Grâce à cette position dominante, ASML a vu son cours de Bourse grimper de 60 % depuis le début de l'année, et de 120 % sur un an. L'entreprise affiche de loin la première capitalisation boursière du Vieux Continent, à 672 milliards de dollars, du jamais-vu. Le titre s'envolait encore mercredi matin, en hausse de 6 % à l'ouverture de la Bourse d'Amsterdam, après la publication des résultats au deuxième trimestre 2026, avant de finir à l'équilibre à la clôture.

Optimiste, ASML a relevé ses perspectives pour l'année 2026, prévoyant un chiffre d'affaires compris entre 43 et 45 milliards d'euros, contre une fourchette de 36 à 40 milliards annoncée lors des résultats précédents. Entre

avril et juin, le chiffre d'affaires a grimpé de 6,4 % par rapport au premier trimestre, à 9,3 milliards d'euros, en hausse de 21 % sur un an. Le bénéfice net a bondi de 5,8 %, à 2,9 milliards d'euros. La marge s'est légèrement améliorée, passant de 53 % à 54 %.

« Les investissements continus liés à l'IA et les progrès constants des technologies d'IA stimulent la demande de puces logiques et de mémoires avancées, renforçant ainsi les perspectives de croissance de l'industrie des semi-conducteurs », a commenté Christophe Fouquet, le patron français d'ASML, dans un communiqué.

Ces derniers mois, les valeurs du secteur des semi-conducteurs vont de record en record. La demande de puces est telle que les fondeurs augmentent leurs capacités, notamment Samsung, SK Hynix et Intel.

Graver l'infiniment petit

Pour graver les composants les plus avancés, l'ensemble de l'industrie fait appel à ASML. Chacune de ses machines, véritables bijoux de technologie, s'achète entre 150 et 200 millions d'euros. Elles permettent de graver les matériaux sur des disques de silicium dans des dimensions invisibles à l'œil nu (5, 3 voire 2 nanomètres) grâce à des rayons ultraviolets. La société a vendu 91 machines au deuxième trimestre, contre 79 sur la période précédente.

ASML maintient son hégémonie grâce à un écosystème fermé, en se fournissant notamment en miroirs chez l'allemand Zeiss et en sources lumineuses chez l'américain Cymer, racheté en 2012.

Par ailleurs, ASML a annoncé mercredi qu'Intel avait commencé à utiliser sa toute dernière machine EUV de nouvelle génération. Une victoire pour l'entreprise, alors que TSMC a critiqué au printemps dernier le prix trop élevé de ces équipements de pointe pour produire en masse. Christophe Fouquet a indiqué mercredi qu'ASML prévoyait une augmentation de 30 % de ses capacités de production pour ses deux principales machines cette année et l'année prochaine.

En revanche, l'entreprise néerlandaise est toujours fortement pénalisée par la politique de restriction d'exportations vers la Chine menée par les Etats-Unis. ASML ne peut y vendre ses machines les plus avancées, et a prévenu que ses ventes dans ce pays baisseraient « considérablement » cette année. Les exportations chinoises devraient représenter 20 % du chiffre d'affaires cette année, contre 40 % l'an dernier.

Lire « Crible »
Page 26



Le PDG d'ASML, Christophe Fouquet, prévoit une augmentation de 30 % des capacités de production cette année et la suivante.

Un signal rassurant sur la solidité du secteur des puces

Les entreprises de semi-conducteurs sont attendues au tournant par les investisseurs, après leurs gains réalisés cette année.

Corentin Chappron

Dans le secteur des puces, l'activité continue de surprendre à la hausse. Témoins, les chiffres d'ASML, publiés mercredi matin. Le résultat du groupe a atteint 2,9 milliards d'euros, davantage que les 2,6 milliards attendus par les analystes. Surtout, celui-ci a revu ses projections pour l'année à la hausse, signe que la demande pour ses produits va demeurer robuste tout au long des prochains mois. De quoi soulager les investisseurs, alors que la technologie est devenue le moteur des Bourses mondiales cette année.

Les bons résultats du néerlandais s'ajoutent aux chiffres publiés la semaine dernière par le coréen Samsung Electronics. Le résultat opérationnel du groupe, l'une des plus grandes entreprises de puces de la planète, a été multiplié par 19 sur un an au deuxième trimestre, faisant de Samsung le groupe le plus profitable au monde, devant l'autre géant des puces Nvidia.

L'enjeu est de taille, après le rally ébouriffant des entreprises du secteur cette année. Depuis janvier, SanDisk a déjà bondi de plus de 640 %, tandis que Micron et Intel ont pris respectivement plus de 240 % et 190 %. L'indice SOX des entreprises américaines de semi-conducteurs s'est envolé de 80 %, tandis que SK Hynix ou Samsung Electronics ont grimpé respectivement de 210 % et 130 %.

Une hausse propulsée par la croissance des bénéfices liée à l'insatiable demande issue de l'intelligence artificielle. Entre 2023 et 2025, les bénéfices par action des entreprises du SOX ont bondi de plus de 50 %. Cette progression est vouée à se poursuivre. Au premier semestre, les bénéfices des entreprises du SOX devaient plus que doubler, selon le consensus des analystes sondés par Bloomberg.

Signe de l'importance prise par les entreprises de puces sur les marchés mondiaux, Nvidia et Micron représentent à eux seuls 40 % des résultats cumulés réalisés par les membres de l'indice américain S&P 500, qui inclut 500 groupes, soulignent les analystes de Goldman Sachs.

Dans ce contexte, la moindre déception est sanctionnée. SK Hynix s'est effondré de 17 % en une séance lundi, après qu'un courtier local a revu à la baisse ses projections pour le groupe. De quoi faire plonger le Kospi, l'indice phare de Séoul, de 9 % le même jour. Les investisseurs ont aussi sanctionné Samsung Electronics la semaine dernière, car le groupe dispose de réserves de trésorerie perçues comme trop importantes. La demande très élevée pour les puces devrait au contraire inciter le groupe coréen à investir davantage.

Une « bulle des résultats »
Ces craintes ne sont pas neuves. Fin juin, les investisseurs s'inquiétaient déjà de la pérennité de la croissance des bénéfices pour un secteur soumis historiquement à de violents cycles d'expansion, puis de contraction de la demande. Certains observateurs évoquent une « bulle des résultats », une croissance trop rapide et insoutenable des bénéfices du secteur.

Les fabricants ont en effet commencé à développer de nouvelles capacités de production, qui devraient à terme réduire l'écart entre demande et offre. Le rythme

de croissance du prix des puces mémoires, indispensables à l'IA, a d'ailleurs ralenti au deuxième trimestre, et l'activité reste très dépendante des grands plans d'investissement dans l'IA décidés par une poignée d'entreprises, les hyperscalers – essentiellement Alphabet, Amazon, Meta, Microsoft et Apple.

« Les risques sont doubles. D'abord, que l'utilisation de l'IA ne génère pas assez de revenus, ce qui pousserait les hyperscalers à rationaliser leurs dépenses d'investissement. Ensuite, que les évolutions technologiques limitent le besoin en mémoire », ce qui diminuerait d'autant la part des investissements dirigée vers les entreprises de puces, écrit Jason Thomas, responsable de la recherche chez Carlyle. Auquel cas, « les prix des actions, qui intègrent des retombées rapides des investissements dans l'IA, retomberaient rapidement », complète Torsten Slok, chef économiste d'Apollo. La saison des résultats en cours, à l'occasion de laquelle les hyperscalers devraient mettre à jour leurs projections d'investissement attendues à environ 800 milliards de dollars cette année, donnera davantage d'éléments aux investisseurs. ■



RETROUVEZ AUSSI NOTRE VIDÉO

Flashez ce QR code pour visionner notre vidéo **Pourquoi la tech mondiale dépend d'une seule entreprise... européenne**

Les ETF à effet de levier, des machines à créer de la volatilité sur les Bourses asiatiques

Les indices sud-coréens sont confrontés à une volatilité sans cesse croissante. De nouveaux produits d'investissement ajoutent de l'huile sur le feu.

De quoi donner le tournis. Lundi, SK Hynix – pourtant l'une des plus grandes entreprises du monde – a dégringolé de 17 % en une seule séance à la Bourse de Séoul, effaçant plus de 170 milliards de dollars de capitalisation en quelques heures. Une chute aussi brutale qu'éphémère : deux jours plus tard, le fabricant de puces avait retrouvé son niveau de vendredi.

Il faut dire que rien ne justifiait un tel plongeon. Certes, KIS, un courtier coréen, a dit lundi s'inquiéter des prochains chiffres de

SK Hynix, craignant qu'ils ne se révèlent « décevants ». Mais le mouvement de repli déclenché par le commentaire de KIS a été rapidement amplifié par les ETF à effet de levier, des outils aussi spéculatifs que populaires.

Depuis fin mai, les investisseurs coréens peuvent en effet acheter ces produits complexes qui permettent, par le recours à des produits dérivés, de multiplier par deux la performance quotidienne de l'action sous-jacente. A la hausse comme à la baisse : un détenteur d'un ETF à effet de levier adossé à SK Hynix aurait, par exemple, perdu 34 % lundi.

En quelques mois, ces produits se sont développés, portés par l'engouement des particuliers coréens, dont le poids compte à la Bourse de Séoul. Selon des chif-

fres de Goldman Sachs, les encours sous gestion de ces fonds ont dépassé 35 milliards de dollars la semaine dernière.

Importance démesurée

Et ces ETF ont pris une importance démesurée sur les marchés, puisque les transactions qui leur sont attribuables représentent un tiers des volumes totaux échangés sur l'action Samsung Electronics, et 40 % pour SK Hynix, selon des données de Société Générale CIB.

Une part à laquelle il faut ajouter les échanges liés au fonctionnement même de ces ETF. Chaque jour, ces fonds doivent acheter (si le cours a progressé) ou vendre (s'il a baissé) les actions de l'entreprise sous-jacente, cela afin de maintenir un niveau de levier constant. Des tran-

sactions qui accentuent les mouvements de prix et peuvent représenter jusqu'à 17 % des volumes échangés sur l'action SK Hynix et 10 % des volumes d'échanges pour Samsung Electronics.

Les transactions qui sont attribuables aux ETF à effet de levier représentent un tiers des volumes totaux échangés sur l'action Samsung Electronics.

Pour ces deux titres, les ETF à effet de levier sont donc devenus des facteurs clés de formation du prix. « La forte dynamique des cours, la partici-

pation des investisseurs individuels et le levier ont créé une boucle rétroactive entre les flux d'investissement et les rendements », résumant les analystes de Société Générale CIB. En somme, plus l'action monte, plus les particuliers achètent d'ETF, ce qui accélère la hausse du cours. En cas de repli du titre ou de fortes sorties, le phénomène s'inverse. Depuis fin mai, les cours de SK Hynix et Samsung Electronics varient ainsi d'environ 6 % en moyenne à chaque séance. Entre janvier et mai, cette variation était d'environ 4 %.

Marché « assez instable »

Le sujet donne des sueurs froides en Corée. Lee Jae-myung, président de la République de Corée, a reconnu, mercredi, que le marché coréen était « assez instable ». Quelques

jours auparavant, la banque centrale du pays avait alerté les investisseurs sur les risques qu'induisent les ETF à effet de levier. Le responsable de l'autorité des marchés coréenne a même déploré la rapidité avec laquelle ces instruments avaient été autorisés en mai, expliquant qu'il « regrettait » de ne pas avoir « fait barrage de son corps » pour en repousser le lancement.

Paradoxalement, il existe un risque important que ces outils s'exportent sur d'autres places boursières. SK Hynix s'est coté la semaine dernière au Nasdaq, à travers un mécanisme d'ADR (certificat de dépôt d'actions). Dans la foulée, GraniteShares, un gérant d'ETF, a annoncé mardi avoir lancé un ETF à effet de levier coté à Wall Street sur l'action SK Hynix. — C. Ch.

Le Mondial, un pari gagnant pour M6 malgré la défaite des Bleus

SPORT

La chaîne a réuni lors de la Coupe du monde 20,2 millions de téléspectateurs pour le match contre l'Espagne.

M6 a dépassé TF1 en part d'audience sur les deux dernières semaines, confirmant que pour elle, le Mondial est un pari réussi.

Fabio Benedetti Valentini

Certes, la défaite assez sèche des Bleus contre l'Espagne (0-2) a été une immense désillusion, mais le parcours flamboyant réalisé par Kylian Mbappé, Ousmane Dembélé et Cie jusqu'en demi-finale a contribué à faire de ce Mondial de foot un carton monumental pour M6. Même si un bilan définitif sur le plan commercial et des audiences ne pourra être établi qu'après la finale du 19 juillet, le patron de M6, David Larramendy, avait déjà déclaré à « L'Equipe », en amont du choc avec l'Espagne, que la diffusion de la Coupe du monde était un « pari réussi » pour son entreprise, avec notamment un chiffre d'affaires dépassant celui réalisé par France Télévisions pour les Jeux Olympiques (104 millions d'euros). Pourtant, le pari était tellement risqué que la filiale de l'allemand

Bertelsmann a toujours considéré que diffuser la Coupe du monde ne serait pas rentable, du moins pas à court terme, alors que, selon des bruits de marché insistants mais jamais confirmés, son coût pour M6 s'élèverait à environ 120 millions d'euros. Le match du 14 juillet contre les Espagnols a en tout cas été un sommet d'audience, avec en moyenne 20,2 millions de téléspectateurs sur M6, soit la deuxième meilleure audience historique de la chaîne après la finale de l'Euro 2016 (20,8 millions). Avant cela, les autres matchs à élimination directe des Bleus ont réuni en moyenne près de 13 millions de téléspectateurs. Autre « marqueur » de succès : actuellement, tout le dispositif éditorial de M6 autour du Mondial (directs, magazine d'Ophélie Meunier, « Morning récap », etc.) a touché 59 millions de Français, soit 93 % de la population du pays. Et la Coupe du monde a aussi beaucoup rayonné en ligne, avec notamment 3,8 millions de nouveaux comptes créés sur la plateforme M6+.

Le record de 2022 ne devrait pas tomber Après une phase de poules qui avait déjà dopé ses audiences en juin – et malgré certaines affichures un peu moins attrayantes pour cause de décalage horaire –, les matchs à élimination directe ont permis à M6 de détrôner TF1 et devenir la première chaîne de France en part d'audience sur les deux dernières semaines.

Pour rappel, M6 est le diffuseur officiel de la Coupe du monde avec 54 matchs en clair tandis que beIN Sports diffuse l'intégralité de la compétition en mode payant. L'élimination des Bleus en demi-finale ne permettra sans doute pas d'égaliser ou dépasser le record d'audience de la télévision pour un match de foot, toujours détenu par la finale France-Argentine de 2022 (24 millions de téléspectateurs), mais M6 peut se consoler avec la perspective d'une très belle affiche avec les Bleus engagés dans la « petite » finale. Pour M6, qui avait bâti ses hypothèses commerciales sur une présence de la France en quarts de finale, il y aura donc, bel et bien, en tout huit matchs diffusés avec l'équipe entraînée par Didier Deschamps. ■

Les chiffres clés

59 MILLIONS Le nombre de Français touchés par tout le dispositif éditorial de M6 autour du Mondial, soit 93 % de la population du pays.

3,8 MILLIONS de nouveaux comptes ont été créés sur la plateforme M6+.



Le match du 14 juillet contre les Espagnols a été la deuxième meilleure audience historique de la chaîne après la finale de l'Euro 2016.

YouTube, l'autre diffuseur de la Coupe du monde

La plateforme de streaming s'est imposée comme un acteur non négligeable de la compétition sportive. Grâce à un partenariat avec la Fifa, des créateurs de contenu diffusent en direct des extraits et des matchs.

Nathan Carneiro

YouTube franchit un cap pendant cette Coupe du monde 2026. Au-delà de son traditionnel rôle d'hébergeur de vidéos, la plateforme américaine s'est aussi imposée comme un acteur de premier plan de la retransmission en direct de rencontres sportives. Grâce à un partenariat signé avec la Fifa, certains de ses créateurs de contenu partenaires ont pu diffuser sur leurs chaînes des images normalement réservées aux ayants droit. Les chaînes concernées peuvent notamment publier des extraits des matchs, des images en coulisses ou en bord terrain, voire les dix premières minutes de certaines rencontres. Sans remettre en cause la mainmise des grands groupes audiovisuels sur les droits de diffusion, ce type de partenariat permet à la Fifa et aux diffuseurs traditionnels de rester en phase avec les nouveaux modes de consommation. Au Royaume-Uni, la BBC a ainsi noué un partenariat avec le collectif

de youtubeurs Sidemen pour diffuser simultanément sur leurs chaînes YouTube le match opposant l'Equateur à l'Allemagne. L'initiative illustre l'importance qu'accordent les diffuseurs traditionnels à leurs partenaires du numérique. Mais « à ce stade, cela s'apparente plus à un test qu'à un véritable changement structurel », nuance Ben Woods, spécialiste des questions sur la « creator economy » chez Enders Analysis, principale société britannique d'étude et de conseil sur les médias et les télécoms. Selon lui, ces alliances s'ajoutent aux accords existants plus qu'elles ne les remplacent. « Il s'agit simplement d'une extension pour que les détenteurs de droits atteignent une audience plus jeune ».

Peu d'occurrences en Europe Si le modèle a fait ses preuves à l'international, il est resté assez marginal en Europe. A l'exception du Portugal où la chaîne LiveModeTV aura diffusé 34 matchs sur YouTube en comptant la finale du 19 juillet, peu de pays du Vieux Continent auront connu pareil système. Le prix d'entrée sur ce marché explique aussi cette rareté. Les droits de diffusion d'une compétition comme la Coupe du monde se négocient à prix d'or. En France, M6 aurait déboursé environ

120 millions d'euros pour la diffusion de 54 matchs de la Coupe du monde. Avec une telle barrière à l'entrée, seuls les grands groupes disposent des moyens financiers pour s'aligner sur ce type d'enchères. Or, ces mêmes groupes possèdent déjà leurs propres canaux de diffusion grâce auxquels ils captent l'audience et les revenus publicitaires sans intermédiaire. Ce modèle rend difficile l'arrivée de YouTube sur le marché des droits de diffusion télévisée français. Contactée, l'entreprise a pour l'instant écarté cette hypothèse. « Nous sommes un hébergeur, et non un éditeur ou une plateforme de streaming traditionnelle », a indiqué un représentant de YouTube France aux « Echos », avant de pré-

ciser : « Notre stratégie ne repose pas sur l'acquisition de contenus ou le rachat de licences et de droits de diffusion. » Reste l'émergence d'une dernière voie : celle du créateur de contenu qui devient détenteur de droits. Au Brésil, le streamer Casimiro Miguel, derrière la chaîne CazéTV, a réussi ce tour de force. Appuyé par la puissante agence marketing LiveMode, il a ravi les droits de diffusion des 104 matchs du Mondial 2026, distançant ainsi Globo, pourtant principal réseau de télévision national. Celui qui comptabilise plus de 39 millions d'abonnés sur YouTube a également révélé avoir obtenu la diffusion de l'ensemble des rencontres du Championnat d'Europe des nations en 2028. Un « accomplissement de plus », s'est-il réjoui dans un post sur son compte X. En France, la seule trajectoire semblable au modèle CazéTV est celle du créateur de contenu Zack Nani, actuel détenteur des droits de diffusion du championnat de football saoudien. Pour les obtenir, le streamer lyonnais a indiqué dans « L'Equipe » avoir déboursé « une somme au-delà des six chiffres ». Un pari coûteux, mais à la mesure des sommes en jeu. Pour cette édition de la Coupe du monde qui promet d'être la plus lucrative de l'histoire, la Fifa prévoit des recettes d'environ 8,9 milliards de dollars. ■



RETROUVEZ AUSSI NOTRE VIDÉO Flashez ce QR code pour visionner notre vidéo **Les « pauses fraîcheur » très lucratives de la Coupe du monde**

Le suédois Neko Health lève 700 millions de dollars

HEALTHTECH

Spécialisée dans la prévention médicale, l'entreprise prévoit d'ouvrir sa première clinique aux Etats-Unis d'ici à la fin de l'année.

Marion Simon-Rainaud

Un nouvel afflux d'argent pour la healthtech. La start-up suédoise Neko Health, spécialisée dans la prévention et la détection précoce des maladies, a annoncé une levée de fonds de 700 millions de dollars. Cette opération a été menée par Lightspeed Venture Partners et O.G.

Venture Partners, aux côtés de Liberty City Ventures, Positive Sum et BDT & MSD, ainsi que des investisseurs historiques, parmi lesquels Atómico, General Catalyst et Lakestar. Plusieurs personnalités ont également mis au pot : Mark Zuckerberg (Meta) et son épouse Priscilla Chan, Tim Ferriss (« bio-hackeur ») et Jessie Inchauspé (« Glucose Goddess » sur les réseaux sociaux). Cette levée de fonds valoriserait désormais Neko Health à près de 7 milliards de dollars, soit environ quatre fois plus que lors de son précédent financement (260 millions de dollars), en janvier 2025, selon DealBook. Au total, Neko Health a été financé à plus de 1 milliard de dollars, en trois tours.

La start-up, qui se vend parfois comme le « Apple de la santé », est à l'intersection des données biométriques et de la prévention. Fondée en 2018 à Stockholm par Hjalmar Nilsson et Daniel Ek, le patron de Spotify, l'entreprise développe une offre de bilans de santé globaux, reposant sur un scan corporel complet et une prise de sang. « Un bilan de santé pour votre futur moi » La société présente son service comme « un bilan de santé pour votre futur moi ». Dans le détail, ses cliniques évaluent notamment l'état de la peau, les niveaux de glycémie, certaines anomalies sanguines ainsi que des facteurs de risque liés au syndrome métabolique, aux

accidents vasculaires cérébraux et aux maladies cardiovasculaires. Neko Health exploite actuellement huit cliniques en Suède et au Royaume-Uni. Son examen, d'une durée d'environ soixante minutes, est facturé 299 livres au Royaume-Uni (environ 350 euros), soit un positionnement tarifaire que l'entreprise présente comme plus accessible que celui de nombreux tests de diagnostic avancés. En comparaison, en France, la formule originelle de Zoé coûte 3.600 euros (4 h 30 et un suivi d'un an), avec une offre en ligne à 100 euros. La société suédoise indique vouloir utiliser ces nouveaux capitaux pour investir dans la recherche et la tech mais aussi dans son expansion aux Etats-Unis avec l'ouverture de

sa première clinique outre-Atlantique prévue d'ici à la fin de l'année. Elle entrera ainsi dans un marché concurrentiel et avancé sur les sujets de longévité avec, par exemple, des start-up comme Prenuvo et Ezra, qui s'appuient sur des technologies de diagnostic établies (comme l'IRM) pour aider les clients à dépister les maladies. **Les défis du changement d'échelle** Aujourd'hui, plus de 350.000 personnes se sont inscrites pour réaliser un examen ou figurent sur la liste d'attente de Neko Health. Mais un peu plus de 100.000 seulement ont, à ce stade, bénéficié d'un scan, signe des défis liés au changement d'échelle.

Le marché reste toutefois l'objet de débats. Si l'essor des objets connectés et de l'intelligence artificielle alimente l'intérêt pour les bilans approfondis, certains professionnels de santé continuent de s'interroger sur l'efficacité de ces scans corporels complets. D'autant plus quand ils ciblent plutôt les CSP+ et autres cols blancs, déjà souvent bien suivis. Neko Health estime, de son côté, que l'accueil réservé à son offre dans des pays où les soins sont largement pris en charge confirme l'existence d'une demande pour des services de prévention plus rapides et plus personnalisés. Venir en France, pays très réglementé, représenterait cependant une marche beaucoup plus haute à franchir. ■

TERRES DE FOOTBALL

SÉRIE D'ÉTÉ 8/9

Le Red Star FC, étendard de la banlieue parisienne

Pensionnaire de Ligue 2, le club de Saint-Ouen continue de faire vivre une histoire politique et sociale centenaire, auréolée de titres nationaux. Longtemps menacé, le mythique stade Bauer fait sa mue et accompagne la transformation de la ville de Seine-Saint-Denis.

Hugo Robert

Son histoire est légendaire, son stade mythique. Le Red Star de Saint-Ouen, pensionnaire de Ligue 2, continue de faire vibrer son public dans son antre : le stade Bauer. Créé en 1897 par Jules Rimet, fondateur de la Coupe du monde de football et premier président honoraire de la Fifa, le club au maillot rayé blanc et vert est aussi le seul de l'élite encore installé en banlieue parisienne, en plein cœur d'une commune populaire.

Des fenêtres de certains immeubles, on peut regarder un match sur une enceinte qui fait corps avec la ville, sur le modèle des stades à l'anglaise. « A l'époque, c'était déjà l'un des rares stades avec une tribune, peu de municipalités en avaient », rappelle l'historienne Hélène Caroux, qui s'est penchée sur l'histoire des infrastructures sportives de Seine-Saint-Denis. Construit par le privé, il passe sous giron de la municipalité communiste en 1947 et continue d'être défendu par les élus locaux.

Mais si le Red Star est si célèbre, c'est avant tout par la transmission de son histoire. Elle est indissocia-

ble des luttes internationales qui ont résonné jusqu'en banlieue parisienne. Le nom du stade vient d'un résistant communiste local, Jean-Claude Bauer. Ce dernier s'était notamment engagé comme médecin pour aider les républicains espagnols pendant la guerre d'Espagne. L'une des tribunes porte même le nom de l'ancien joueur et résistant Rino Della Negra. « Bauer nous rassemble. Il résume notre territoire où des gens sont venus de partout. Notamment des gens qui ont lutté dans leurs différents pays ou pour exister », souligne Dolores Ortega, conseillère départementale déléguée au Sport en Seine-Saint-Denis.

Saga de la rénovation

« On ne fait pas que du foot, on s'ouvre à l'art et à la culture. L'esprit du stade rayonne partout », appuie-t-elle. Cela se matérialise par un atelier : le Red Star Lab, créé en 2008, qui dispense des ateliers gratuits pour les licenciés pendant les vacances. Le département débourse 280.000 euros pour le club, sur un budget total de 15 millions d'euros. Mais Bauer a bien failli disparaître à plusieurs reprises. Inauguré en 1909, il résiste tant bien que mal à la mutation de la petite couronne parisienne.

Agrandi pour accueillir les rencontres de football lors des Jeux Olympiques d'été de 1924 à Paris, la capacité du stade a longtemps été famélique, avec 2.999 sièges encore en 2014. En attente d'une rénovation depuis quarante ans, il risquait la destruction pure et simple avant le lancement en 2021 d'un programme de reconstruction d'ampleur.

D'une capacité actuelle de 5.600 places, l'enceinte va pouvoir accueillir 10.000 supporters une fois les travaux achevés. Perturbés par les déboires du promoteur Réalités, les travaux ont repris et deux tribu-

nes ont été rénovées et agrandies. Mais il ne s'agit pas seulement de l'extension d'un stade. Pour être rentable, l'opération inclut des commerces, des logements et des bureaux dans un ensemble appelé « Bauer Box ».

Viser l'élite

Avec son nouveau stade, le club espère enfin s'inscrire dans la durée au plus haut niveau. Incontournable dans l'entre-deux-guerres avec un palmarès garni de cinq coupes de France, il a fait le yo-yo entre le monde professionnel et le monde

amateur ces dernières décennies, frôlant la disparition. En 1967, le club avait même fusionné avec le Toulouse FC et pris sa place en première division sous l'action du président du club toulousain Jean-Baptiste Doumeng, surnommé le « milliardaire rouge » en raison de ses liens avec l'Union soviétique.

Longtemps sous forme associative, le club ne connaît toujours pas une grande stabilité du côté de ses propriétaires. Son rachat, en 2022, par la société d'investissement américaine 777 Partners avait provoqué la colère de supporters attachés à

l'histoire du club. Mais deux ans plus tard, le propriétaire a fait faillite à la suite de fraudes fiscales et de dettes impayées et a cédé le contrôle à son principal créancier, A-Cap, une holding d'assurance américaine. Aujourd'hui, à l'ombre du tout-puissant Paris Saint-Germain et d'un Paris FC aux ambitions retrouvées, le Red Star, aux portes de la Ligue 1, lutte pour garder une place de choix.

Demain Girondins de Bordeaux : la descente aux enfers



Les joueurs du Red Star FC devant leurs supporters après leur victoire contre En Avant Guingamp, au stade Bauer, à Saint-Ouen, le 24 avril.

Hunyvers et IBH s'allient pour former le numéro deux du camping-car

NOUVELLE-AQUITAINE

Le nouvel ensemble constitué par le groupe basé à Limoges et la société installée près de Châtelleraut opérera 25 concessions avec 400 salariés.

Léa Delpont

— Correspondante à Bordeaux

L'acquisition la plus structurante réalisée par Hunyvers se profile, d'ici à la fin de l'année : le vendeur de camping-cars et bateaux de 123 millions de chiffre d'affaires, basé à Limoges (Haute-Vienne), est entré en négociation exclusive avec IBH (installé, lui, près de Châtelleraut, dans la Vienne) pour l'acquisition de 51 % du capital - dans un premier temps. Car l'objectif est « la fusion complète des deux groupes », précise Julien Toumieux, PDG d'Hunyvers, encore dans l'attente de l'agrément des autorités des marchés financiers et de la concurrence.

Les quinze concessions de véhicules de loisir d'Hunyvers et les dix d'IBH (60 millions de revenus) constitueraient le deuxième acteur national du tourisme itinérant derrière Trigano. Le groupe limougeaud, coté en Bourse depuis 2022, s'est constitué par acquisition depuis sa concession

initiale en 2006. Mais il rencontre désormais « une concurrence sévère » du constructeur devenu un géant du tourisme.

« Consolidation »

Voilà quatre ans que Trigano a lui aussi entrepris de bâtir un réseau « avec des moyens autrement plus importants », déplore Julien Toumieux. Ils sont rivaux sur tous les dossiers. « Quand il m'aura fallu vingt ans pour atteindre 25 concessions ; Trigano en a acheté 65 en quatre ans. Mais parfois, l'argent ne fait pas tout. Avec IBH, c'est le projet qui l'a emporté. »

Les deux alliés présentent une implantation géographique complémentaire, un atout pour « construire le réseau indépendant de référence pour la distribution de VDL [véhicules de loisirs, NDLR] en France ». « C'est une étape majeure dans notre stratégie de consolidation », affirme le PDG. Le rapprochement devrait générer de nombreuses synergies comme la

mutualisation des achats et de stocks.

Le distributeur de 45 marques de camping-cars est aussi très intéressé par l'atelier de carrosserie d'IBH pour la préparation des véhicules, afin de réduire ses délais de livraison. Et le CRM (logiciel de gestion de la relation client) performant d'Hunyvers ainsi que sa maîtrise des outils digitaux devrait profiter à la rentabilité des anciens points de vente IBH.

Le nautisme en léger recul

L'opération a été préparée avec la sécurisation d'un financement de 5 millions d'euros auprès de Vatel Capital. Une première tranche

d'obligations convertibles a été émise pour 1,76 million d'euros afin d'aménager la dette de 16 millions.

Le nautisme, une diversification amorcée en 2020, représente « 15 à 20 % du chiffre d'affaires » à travers 14 concessions bateau. Mais cette activité a légèrement reculé en 2025, pâtissant « de la mauvaise météo en 2024 », explique Julien Toumieux. La location en revanche se développe fortement, pour les bateaux comme les camping-cars. « Pour la première fois cette année, tous les véhicules disponibles étaient réservés dès février pour les semaines de l'été. » L'entreprise va donc continuer de développer son parc de location. ■



Hunyvers affiche un chiffre d'affaires de 123 millions d'euros.

Le spécialiste des opérations en mer SAAS consolide sa flotte

BRETAGNE

A Lorient, la société vient d'acquérir l'« Atlantique », un bateau de 43 mètres aux services des phares et balises.

Guillaume Roussange

— Correspondant à Rennes

Moins d'un an après avoir acquis le « Norsemaid », un navire britannique de 23 mètres utilisé pour des études géophysiques - rebaptisé depuis « Sterenn Norzh » - Ship as a service (SAAS) consolide encore sa flotte. La société lorientaise, spécialiste de l'ingénierie, de l'acquisition de données, et des opérations en mer « clés en main », annonce faire l'acquisition de l'« Atlantique », un baliseur jusqu'alors détenu par les services des phares et balises.

Plusieurs mois de travail vont être nécessaires pour transformer ce bateau de 43 mètres en navire océanographique. Notamment afin d'installer à son bord, un système de positionnement dynamique, un robot sous-marin capable de descendre jusqu'à 3.000 mètres ou encore un laboratoire scientifique. De quoi consolider « les capacités d'observation, mais aussi d'intervention sous-marine » de SAAS, selon son dirigeant, Hervé Allaire, qui mise aussi sur la rapidité du navire pour saisir des cré-

neaux météo plus courts. Trois millions d'euros sont injectés dans ce projet, grâce auquel la PME entend se positionner davantage sur le domaine des infrastructures offshore dites critiques, telles que la pose de câbles sous-marins, électriques ou de télécoms. Si, grâce à sa base de Marseille, SAAS est déjà bien implanté dans ces secteurs en Méditerranée, son activité sur la façade Atlantique reste à 80 % tractée par les études environnementales. Or, les « demandes de chantiers, de plus en plus éloignés des côtes, vont croissant », note Hervé Allaire.

Des projets innovants

Outre sa flotte, dotée de quatre navires côtiers de 8 à 12 mètres et désormais d'autant de navires hauturiers, SAAS mise sur sa nouvelle base de Lorient pour opérer cette diversification. Moyennant un peu plus de 1 million d'euros, cette base accueillera le long du Scorff le siège de l'entreprise, ses services de R&D, d'ingénierie, un bassin d'essai, ainsi qu'un quai d'amarrage.

La société participe aussi à des projets très innovants. Parmi eux : Mantax, une solution de cartographie et de surveillance des zones côtières grâce à des drones capables de descendre à très grande profondeur. « Nous allons recueillir les fruits de l'entrée en service du « Sterenn Norzh », puis de l'« Atlantique », et bien sûr de notre nouvelle base, dès 2027 », indique le dirigeant. ■

« Quand il m'aura fallu vingt ans pour atteindre 25 concessions ; Trigano en a acheté 65 en quatre ans. »

JULIEN TOUMIEUX
PDG d'Hunyvers

Bercy fait le choix d'une revalorisation a minima du Livret A à 1,7 % au 1^{er} août

ÉPARGNE

Le ministre de l'Economie, Roland Lescure, a confirmé que le taux du livret préféré des Français passerait de 1,5 % à 1,7 % au 1^{er} août, suivant ainsi la proposition faite par la Banque de France.

Marion Heilmann

Bonne nouvelle pour les épargnants. Suivant la proposition de la Banque de France, le ministre de l'Economie, Roland Lescure, a confirmé au « Journal de 13 heures » de TF1 que le taux du Livret A, ainsi que celui du LDDS (Livret de développement durable et solidaire), augmenterait au 1^{er} août pour passer de 1,5 % à 1,7 %. Une revalorisation à la hausse qui interviendra pour la première fois depuis début 2023. « L'idée, c'était de tenir compte de la hausse de l'inflation », a expliqué le ministre, qualifiant cette revalorisation de « bonne nouvelle pour le pouvoir d'achat ».

Le calcul du taux du Livret A est en effet basé sur la moyenne de l'inflation hors tabac des six derniers mois et sur celle des taux interbancaires. Or, la poussée d'inflation provoquée par la guerre qui sévit au Moyen-Orient depuis fin février a atteint 1,8 % sur un an en juin, commençant à refluer après les 2,4 % atteints en mai. Les autorités ont donc choisi de respecter strictement la formule, sans coup de pouce supplémentaire.

« Protéger le pouvoir d'achat »

Le taux de rémunération du livret préféré des Français, détenu par 58 millions d'épargnants fin 2025, était tombé en février à 1,5 %, après avoir été porté à 3 % entre février 2023 et janvier 2025, puis être redescendu progressivement. En raison de la hausse des prix constatée depuis le mois de mars, son rendement réel en rythme annuel était ainsi devenu négatif.

« Le gouvernement a décidé de pratiquer un ajustement à minima afin de concilier les intérêts des épargnants, de la consommation et des établissements financiers sachant que la prochaine fixation du taux du

Livret A interviendra le 1^{er} février 2027 en pleine période électorale, estime Philippe Crevel, le directeur du Cercle de l'épargne, dans une note. Il sera alors difficile de procéder à une baisse. »

« La fixation à 1,7 % du taux du Livret A continuera [...] à protéger le pouvoir d'achat de ses épargnants », avait indiqué plus tôt dans la matinée la Banque de France dans son communiqué. Le protocole veut que ce soit à la Banque de France de proposer un taux du Livret A et à Bercy de le confirmer. Cette décision de remonter les taux de l'épargne réglementée est la première du nouveau gouverneur de la Banque de France, Emmanuel Moulin, qui a succédé à François Villeroy de Galhau le 2 juin dernier.

Depuis le début de l'année, le Livret A enchaîne les décollectes record, au profit de placements plus rémunérateurs comme l'assurance-vie.

Depuis le début de l'année, le Livret A enchaîne les décollectes record, au profit de placements plus rémunérateurs comme l'assurance-vie. Pas sûr, toutefois, que cette décision suffise à arrêter la décréue. Pour un Livret A ayant atteint le plafond de 22.950 euros, le passage de 1,5 % à 1,7 % ferait gagner moins de 46 euros en année pleine et un peu moins de 19 euros sur la seule année 2026.

Cette revalorisation aura toutefois un coût limité pour les institutions financières, et pour ceux à qui elles prêtent, comme le logement social. Avec un encours de 444 milliards d'euros, le surcoût annuel lié à la seule majoration de 0,2 point du taux du Livret A atteindra environ 888 millions d'euros, dont 528 millions d'euros pour la Caisse des Dépôts et le reste pour les banques.

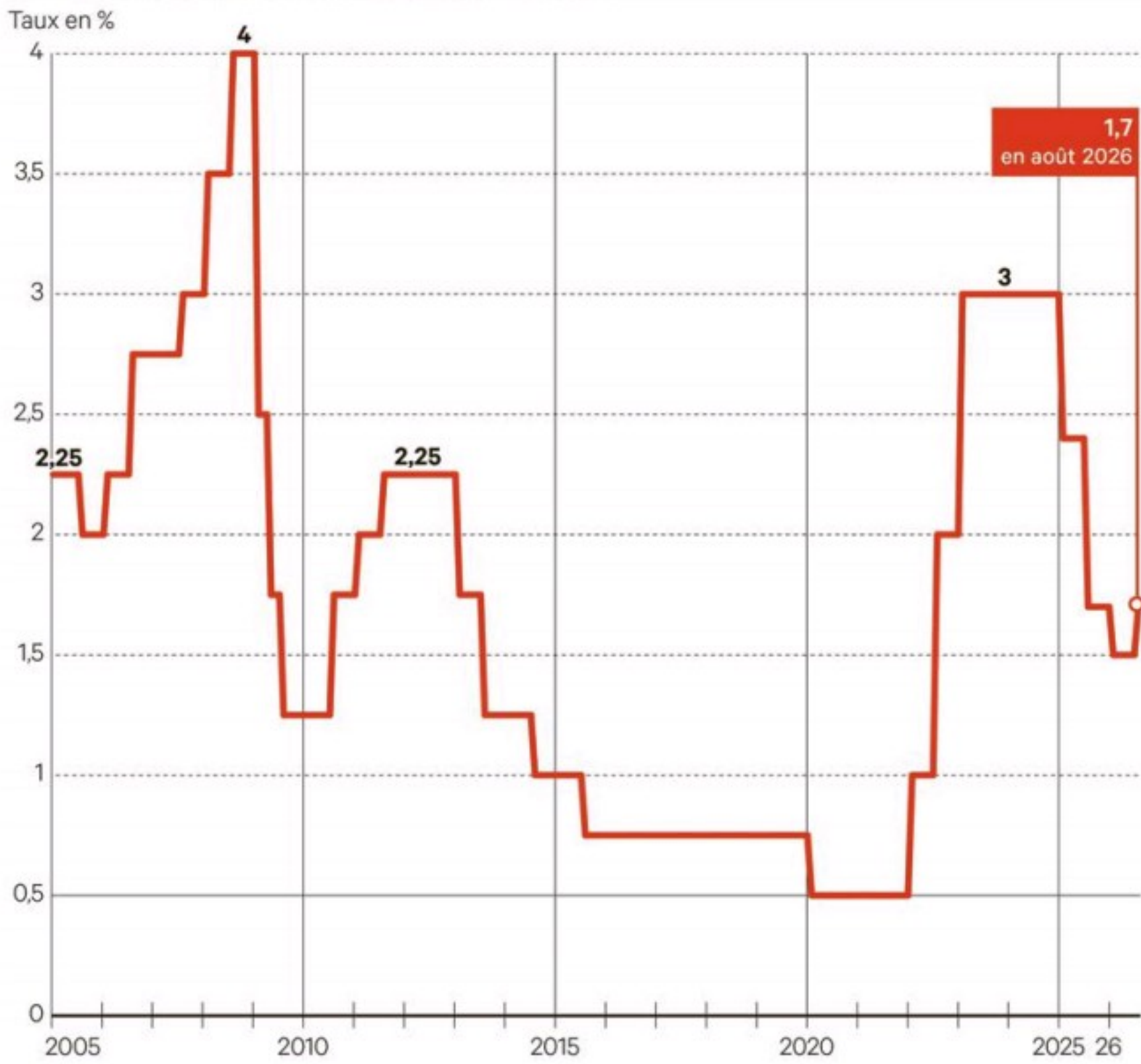
Le LEP maintenu à 2,5 %

En revanche, le taux du Livret d'épargne populaire, soumis à des conditions de ressources, ne bougera pas et restera à 2,5 %. « Concernant le Livret d'épargne populaire, le taux résultant de l'application de la formule s'établirait à 2,2 %, un taux

en baisse comparé au taux actuel de 2,5 % », expliquait la Banque de France. « Afin d'amortir l'évolution de son taux, la Banque de France propose de maintenir sa rémunération à son taux actuel de 2,5 % », poursuivait l'institution. Ainsi, le taux du LEP continue de bénéficier d'un coup de pouce mais à présent de seulement 0,8 % au lieu de 1 %.

Les mesures de soutien prises depuis plusieurs années en faveur du LEP pour aider les ménages modestes à lutter contre l'érosion de leur pouvoir d'achat ont porté leurs fruits, selon l'institution. Plus de 12 millions de personnes détient aujourd'hui un LEP, un record, contre 7 millions en 2020, et sa diffusion auprès des ménages éligibles se poursuit, selon l'institution. ■

La rémunération du Livret A et du LDDS



« LES ECHOS » / SOURCES : BANQUE DE FRANCE, BERCY

Livret d'épargne populaire : la Banque de France estime avoir atteint son objectif

L'institution avait mis en avant ces dernières années ce produit d'épargne destiné aux plus modestes, par une communication active et en « boostant » son taux. Rien qu'en 2022 et en 2023, plus de 5 millions de LEP ont été ouverts.

« On peut dire que la politique de soutien au LEP a porté ses fruits », a estimé mercredi, lors d'une conférence de presse, le gouverneur de la Banque de France, Emmanuel Moulin, en parlant du Livret d'épargne populaire, destiné aux ménages modestes sous conditions de ressources. « Le LEP a été considéré comme un produit efficace de protection du pouvoir d'achat des ménages modestes grâce à un ciblage renforcé et aux actions d'information mises en œuvre depuis 2020 pour mieux faire connaître ce produit », a-t-il ajouté.

Alors qu'il présentait le rapport annuel de l'institution sur l'épargne réglementée, le nouveau gouverneur de la Banque de France, qui a succédé à François Villeroy de Galhau début juin, a estimé que l'objectif de son prédécesseur était « rempli ». La Banque de France voulait atteindre les 12,5 millions de LEP et, en avril, elle était déjà à 12,3 mil-

lions, contre 7 millions en 2020. Au total, rien qu'en 2022 et en 2023, plus de 5 millions de LEP ont été ouverts.

Toutefois, sur les plus de 19 millions de ménages éligibles, il reste encore une marge de progression. A condition toutefois que ces ménages disposent d'une capacité d'épargne. De nombreux LEP ont également été fermés, car les banques vérifient chaque année au printemps que les revenus des titulaires de LEP restent en dessous d'un certain plafond. Sauf cette année, où une panne de la DGFIP a décalé la campagne de clôture à la rentrée.

Plafond relevé

Le Livret d'épargne populaire a été créé en 1982 pour permettre aux ménages modestes de préserver le pouvoir d'achat de leur épargne. Il bénéficie d'un taux de rémunération entièrement indexé sur l'inflation, et donc supérieur à celui du Livret A. Il est surtout souscrit par des retraités, des employés et des ouvriers, et son encours atteignait près de 84 milliards d'euros en mai dernier.

Depuis la crise sanitaire de 2020 et à la suite de la guerre en Ukraine, qui a provoqué une flambée de l'inflation, ce produit a régulière-

ment bénéficié de coups de pouce, voyant son taux passer de 1 % en 2021 à 6 % en 2023.

Des campagnes d'information ont également été menées depuis 2022 par l'administration fiscale auprès des contribuables éligibles et la Banque de France a régulièrement communiqué pour mieux le faire connaître. Son plafond a aussi été relevé passant de 7.700 euros à 10.000 euros en 2023. Lorsque le taux du Livret A est

« Le LEP a été considéré comme un produit efficace de protection du pouvoir d'achat des ménages modestes grâce à un ciblage renforcé et aux actions d'information mises en œuvre depuis 2020... »

EMMANUEL MOULIN
Gouverneur de la Banque de France

reparti à la baisse début 2025, les autorités ont veillé à continuer de « booster » celui du Livret d'épargne populaire en le maintenant près de 1 point au-dessus de celui de son grand frère. C'était un argument pour montrer que même si le taux du Livret A, détenu par 83 % des Français, baissait, l'épargne des plus modestes et donc leur pouvoir d'achat restaient protégés avec un taux du LEP « boosté ».

Une pratique qui pourrait ne plus être aussi courante à l'avenir, semble-t-il. A compter du 1^{er} août, le taux du LEP ne bénéficiera plus que d'un écart de 0,8 % avec celui du Livret A, les autorités ayant décidé de le maintenir à 2,5 % alors que celui du Livret A progressera à 1,7 %. « Je ne pense pas qu'il soit souhaitable aujourd'hui, ou qu'il soit nécessaire encore de « booster » le LEP tel que nous l'avons fait jusqu'à présent », a ajouté Emmanuel Moulin.

Si l'encours moyen des LEP s'est stabilisé à 6.902 euros en 2025, 44 % d'entre eux dépassent maintenant le plafond réglementaire de 10.000 euros, grâce aux intérêts accumulés, et ils représentent 70 % de l'encours. Une concentration en hausse par rapport à 2024, qui peut justifier également cette décision. — M. H.

Démarchage téléphonique : une réforme qui bouscule l'assurance

ASSURANCE

A compter du 11 août, tout démarchage téléphonique devra faire l'objet d'un consentement préalable.

Samuel Wahl

C'est tout un pan du secteur de l'assurance qui pourrait être amené à évoluer. Le 11 août 2026, les règles du démarchage téléphonique vont être modifiées en profondeur avec l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi imposant le consentement préalable du consommateur avant chaque prospection commerciale. Jus-

qu'à présent, tout particulier était susceptible d'être contacté, à l'exception de ceux ayant fait part de leur opposition sur l'application Bloctel.

Cette réforme répond à une forte demande des consommateurs, confrontés depuis plusieurs années à une multiplication des appels commerciaux non sollicités. La semaine dernière encore, la DGC-CRF a annoncé avoir mis à l'amende trois intermédiaires du courtier Capfinances. Ces derniers ont été sanctionnés pour ne pas avoir vérifié si leurs fichiers de prospection téléphonique contenaient des numéros inscrits sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique. Pour les courtiers en assurance et autres professionnels du secteur,

cette nouvelle législation impose une refonte des pratiques développées pour approcher la clientèle. Fini le démarchage téléphonique à froid à l'aide duquel certaines compagnies d'assurances, notamment dans la branche santé, réalisaient une large part de leur chiffre d'affaires.

Une loi imparfaite

« Cette nouvelle réglementation va obliger les professionnels à s'adapter, à mettre en place des nouveaux processus pour rester compétitifs », explique Christophe Hautbourg, directeur général chez Planete CSCA, syndicat des courtiers d'assurances en France. Mais comment s'adapter lorsque les règles du jeu sont inconnues ?

A l'heure actuelle, la nouvelle loi renvoie à un décret d'application chargé d'explicitier les préceptes à suivre. Décret qui, à un mois de l'entrée en vigueur du texte législatif, n'a pas encore été publié. Sans piste pour anticiper, le secteur peine donc à s'ajuster. A cela s'ajoutent les imprécisions de la nouvelle loi. « Elle instaure un cadre mal formulé, car elle n'a pas supprimé le dispositif du Code des assurances sur lequel repose actuellement la profession », déplore le DG du syndicat. Et si rien ne change, des mesures assez contradictoires se superposeront.

Par exemple, le secteur de l'assurance devra continuer à enregistrer les conversations téléphoniques, comme l'impose le régime actuel, malgré le recueil du consentement

préalable prévu par la nouvelle version. Une confusion qui, pour ce cas précis, risque d'alourdir les coûts liés au stockage des enregistrements.

Une reconfiguration

Malgré ces failles, ce nouveau cadre législatif pourrait être une opportunité pour certains professionnels. « Les cartes vont être redistribuées, les acteurs vont changer », s'enthousiasme Philippe Saby, directeur général chez Solly Azar, courtier grossiste en assurance. Car le nouveau texte pourrait favoriser les grands assureurs qui disposent déjà des plateformes leur permettant de recueillir directement le consentement des consommateurs. En développant leurs propres

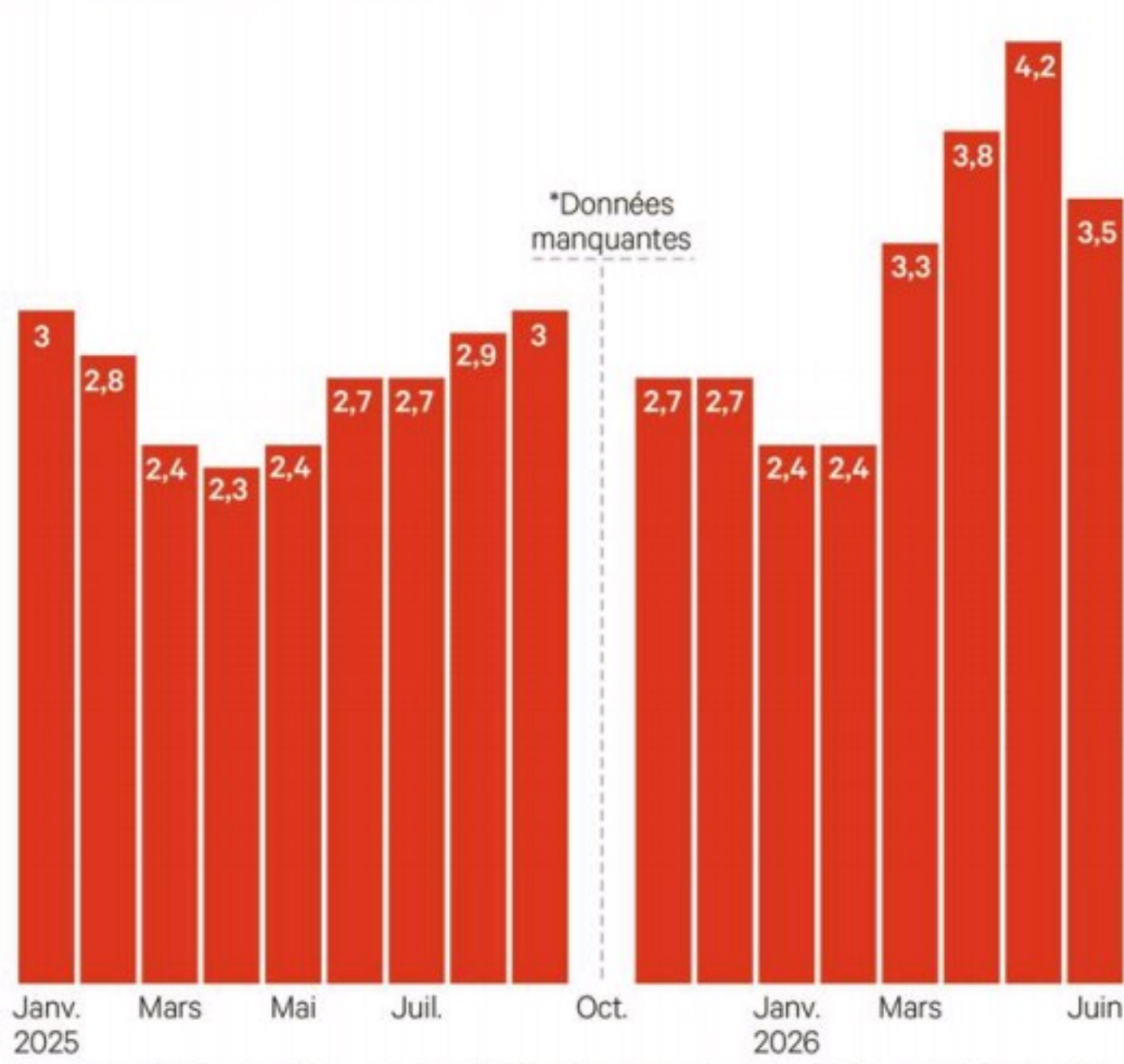
canaux numériques, ils pourraient contacter des prospects ayant déjà manifesté leur intérêt. Un avantage commercial important puisque, selon Philippe Saby, « le démarchage téléphonique à froid présente un taux de succès relativement faible, de l'ordre de 1 à 3 %. A l'inverse, lorsque les prospects ont eux-mêmes pris rendez-vous pour être appelés, leur démarche témoigne d'un consentement préalable. Dans ce cas, le taux de transformation peut atteindre entre 30 et 50 % ».

Si les grands groupes semblent les mieux armés pour s'adapter à cette évolution, les structures plus modestes, sans moyen suffisant pour investir, risquent d'éprouver davantage de difficultés à suivre cette transformation. ■

Les marchés ne croient pas à la hausse rapide des taux de la Fed

L'inflation aux Etats-Unis

Indice des prix à la consommation depuis le début du deuxième mandat de Donald Trump, en %, en rythme annuel



*En octobre 2025, le « shutdown » a contraint les fonctionnaires chargés des chiffres de l'inflation à arrêter de travailler. Les données manquantes n'ont pas pu être collectées de manière rétroactive.

LES ECHOS / SOURCE : US BUREAU OF LABOR STATISTICS - PHOTO : CNP/NEWS/COM/SIPA



Kevin Warsh, directeur de la Réserve fédérale des Etats-Unis.

BANQUE CENTRALE

Depuis son arrivée à la tête de la Réserve fédérale américaine, Kevin Warsh multiplie les messages de fermeté face à l'inflation.

Mais les marchés restent sceptiques.

Guillaume Benoit

Le langage est un peu codé, selon les usages de l'univers des banquiers centraux, mais le message est clair pour les analystes. « Je ne vais pas venir ici et dire que la mission est accomplie », a déclaré Kevin Warsh, mardi, devant les parlementaires américains. « Ce que je dirais, c'est qu'il reste beaucoup de travail à faire. »

Autrement dit, le nouveau président de la Réserve fédérale américaine continue à prôner une ligne dure en matière de lutte contre l'inflation. Comme s'il devait absolument se débarrasser de l'étiquette de candidat choisi par Donald

Trump pour diriger la banque centrale américaine, et y mener les baisses de taux tant attendues par le locataire de la Maison-Blanche.

Le patron de la Fed sur le gril

Avec une hausse des prix qui évolue depuis des mois à 3,5 % et bien au-delà, le sujet était au cœur des interrogations des membres du Congrès qui ont mis le patron de la Fed sur le gril. La banque centrale s'est fixé un objectif de 2 % et Kevin Warsh s'est engagé une nouvelle fois à l'atteindre.

« Dans la période à venir, je vais demander à nos collègues [du comité de politique monétaire] d'avoir une discussion animée sur l'ampleur et le calendrier selon lesquels nous devrions déployer » les outils qui sont à notre disposition, a déclaré le banquier central. Et parmi lesdits outils, les taux d'intérêt figurent au premier rang.

Sur les marchés, la phrase n'est pas tombée dans l'oreille de sourds. « C'est probablement ce qui se rapproche le plus d'une reconnaissance par Warsh que la Fed pourrait relever ses taux en réponse à une inflation durablement élevée, sans signaler explicitement une hausse », analyse par exemple Olu Sonola,

responsable de l'économie américaine chez Fitch Ratings. Depuis décembre 2025, les « Fed funds rates » évoluent dans une fourchette allant de 3,5 % à 3,75 %.

La rhétorique volontariste peine à convaincre

Certains s'étonnent même de voir le président de la Fed donner des indices sur l'avenir de la politique monétaire américaine, alors qu'il a martelé à plusieurs reprises qu'il comptait mettre fin à la « forward guidance », le pilotage des anticipations de marché. Il souhaite en effet que la banque centrale reste la plus discrète possible sur ses projets, afin de ne pas se lier les mains par avance.

Pour autant, la rhétorique volontariste de Kevin Warsh peine à convaincre les investisseurs. Ces derniers, qui misaient encore à 40 % sur un tour de vis monétaire dès la réunion du 29 juillet, ne voient plus qu'une probabilité de 10 %. Et ils sont dubitatifs sur le fait qu'un premier resserrement ne survienne avant décembre prochain.

C'est qu'entre-temps, le chiffre de l'inflation pour juin – attendue à 3,8 % sur douze mois – a finalement été bien moins élevé. Il s'est établi à 3,5 %, contre 4,2 % en mai. Il

s'agit du premier ralentissement de l'indice des prix à la consommation enregistré en cinq mois. Autre fait notable, « c'est la première fois depuis le début de l'année que l'inflation et les chiffres de l'emploi américain surprennent à la baisse », a souligné Stéphane Déo, gérant chez Eleva Capital dans un post sur le réseau social X.

Des pressions inflationnistes

Ce qui signifie, pour beaucoup, que la Fed a moins de raisons d'opter pour une hausse des taux directeurs que le mois dernier. Mais la situation peut encore évoluer. La reprise des hostilités dans le golfe Persique a fait rebondir les prix du pétrole qui ont pris plus de 7,5 % en trois jours. S'ils se maintiennent à ces niveaux plus élevés, autour de 79 dollars pour le baril de WTI, et 84 dollars pour celui de Brent, des pressions inflationnistes pourraient réapparaître.

S'il veut persuader les marchés qu'il est prêt à durcir rapidement sa politique monétaire, Kevin Warsh devra sûrement se montrer plus précis dans son discours du 28 juillet. Et peut-être dévoiler une partie de la stratégie qu'il compte mettre en œuvre. ■

Zone euro : l'entrée de la Bulgarie était peut-être prématurée

DEVISES

Membre de l'Union monétaire depuis le 1^{er} janvier dernier, Sofia affiche une inflation bien plus élevée que la plupart des autres pays.

Trop tôt ? Trop vite ? Le 1^{er} janvier dernier, la Bulgarie intégrait en fanfare le club des pays ayant adopté la devise européenne, malgré une inflation préoccupante. Six mois après, elle affiche la deuxième hausse des prix la plus élevée de la zone euro : 5,3 % sur 12 mois. Seule la Lituanie fait pire, à 5,5 %.

Ce n'est que moyennement une surprise. La dynamique des prix à la consommation a toujours été significativement plus forte dans l'ex-« Thrace du Nord » que dans les autres pays de l'Union européenne. Sauf à quelques exceptions.

C'est a priori au cours d'une de ces périodes inhabituelles que Sofia a gagné son ticket d'entrée dans le club des utilisateurs de l'euro. Les règles sont assez complexes. « A la période de l'examen, le taux d'inflation moyen du pays, au cours des 12 derniers mois, doit être inférieur ou égal à une valeur de référence correspondant à la moyenne des taux d'inflation moyens, sur la même durée, des trois pays avec la plus faible inflation, augmentée de 1,5 % », décrit Eric Dor, directeur des études économiques à l'Iféeg.

Coïncidence bénéfique

Or, souligne l'économiste, « la réussite du test de stabilité des prix a été facilitée par une coïncidence bénéfique ». Au mois d'avril 2025 – retenu pour étudier l'éligibilité de la Bulgarie –, le gouvernement a choisi de baisser certains prix administrés. -82,8 % par exemple pour les hospitaliers, -16,57 % pour les billets de train ou -8,87 % pour les tarifs postaux.

On peut penser que cela n'a joué qu'à la marge sur le calcul de l'inflation sur douze mois, mais l'impact de ces réformes a permis au pays de rentrer tout juste dans les clous. « L'aubaine a été que le test a été réalisé au cours d'un mois de l'unique période très temporaire pendant

laquelle la Bulgarie pouvait le réussir », souligne Eric Dor. Quatre ou cinq mois plus tard, Sofia aurait été recalée. Donc quelques semaines seulement avant son entrée dans l'Eurozone.

Compétitivité dégradée

Le poids de la Bulgarie dans l'ensemble de l'économie de la zone euro étant relativement faible, l'impact sur le calcul de l'inflation moyenne en Europe devrait être réduit. Mais pas nul. « L'arrivée de la Bulgarie renforce le poids des pays dont l'inflation dépasse largement l'objectif de 2 % de la Banque centrale européenne », avertit Eric Dor. Cela pourrait renforcer un biais restrictif de la politique monétaire de la BCE. »

Mais c'est pour Sofia que la situation est la plus difficile, estime l'économiste : « L'adoption de l'euro empêche définitivement toute dépréciation de la monnaie nationale pour corriger la perte de compétitivité due à une inflation supérieure à celle de la plupart des autres pays européens. »

Certes, en vue de son entrée dans l'euro, la Bulgarie avait arrimé sa monnaie, le lev, à la devise européenne. « Avoir un taux de change fixe avec les autres pays de la zone euro a certainement permis de limiter quand même l'inflation, reconnaît Eric Dor. Mais c'est au prix d'une dégradation de la compétitivité, et donc du potentiel de croissance réelle du pays. »

— G. Be.

« L'arrivée de la Bulgarie renforce le poids des pays dont l'inflation dépasse largement l'objectif de 2 % de la Banque centrale européenne. »

ÉRIC DOR
Directeur des études économiques à l'Iféeg

Au Pakistan, la production d'une mine de cuivre en péril

MATIÈRES PREMIÈRES

L'insécurité dans la province du Baloutchistan compromet l'activité de la plus grande mine de cuivre et d'or du pays.

Ce projet illustre les défis géopolitiques et économiques auxquels fait face Islamabad.

Etienne Goetz

C'est une province reculée du Pakistan aussi grande que l'Allemagne. Le Baloutchistan abrite la plus importante mine de cuivre et d'or du pays, coexploitée par une entreprise

chinoise. Mais celle-ci risque de devoir cesser toute activité en raison de problèmes d'insécurité, faute de pouvoir approvisionner correctement le site en matériel.

« La situation actuelle en matière d'ordre public dans la province a gravement affecté le transport des cargaisons essentielles au projet », a écrit le directeur général de Saindak Metals Limited (SML) dans une lettre adressée au ministère pakistanais de l'Energie, dont le « Financial Times » a pu prendre connaissance.

Depuis plusieurs années, un mouvement séparatiste sévit au Baloutchistan et les attaques ont gagné en intensité ces derniers mois. Elles visent le réseau routier vers les projets miniers de la région, ce qui perturbe la logistique des compagnies et rend chaque déplacement de plus en plus dangereux.

Fin mai, un attentat à la bombe dans la capitale provinciale, Quetta,

a fait des dizaines de morts. Celui-ci a été revendiqué par l'Armée de libération du Baloutchistan, un groupe qui œuvre à l'indépendance du « grand Baloutchistan ». Un terme qui désigne une région à cheval sur le Pakistan, l'Afghanistan et l'Iran. Islamabad accuse l'Inde de soutenir l'insurrection, ce que New Delhi dément.

« Sécurité infaillible »

Les autorités pakistanaises assurent mettre en œuvre tout ce qui est possible pour éliminer cette rébellion et garantir une « sécurité infaillible » aux investisseurs étrangers. Après de violents affrontements avec les séparatistes, qui ont fait une quarantaine de morts au sein des forces de l'ordre, le porte-parole de l'armée a promis une réponse ferme : « Nous vous traquerons et nous vous frapperons partout », a lancé le lieutenant-général Ahmed Sharif Chaudhry.

La date

2001

Le début de l'exploitation de la plus grande mine de cuivre et d'or du Pakistan par une coentreprise entre le groupe chinois Metallurgical Corporation of China (MCC) et la société publique pakistanaise SML.

Les forces armées pakistanaises ne feront preuve ni de « rationalité » ni de « proportionnalité » dans leur riposte, a-t-il prévenu. La sécurisation de la région est primordiale pour le Pakistan. La plus grande mine de cuivre et d'or du pays est exploitée depuis 2001 par une coentreprise entre le groupe chinois Metallurgical Corporation of China (MCC) et la société publique pakistanaise SML. Elle est au cœur des relations commerciales entre Pékin et Islamabad, et constitue le principal actif pour la stratégie pakistanaise de développement des ressources naturelles de son sous-sol.

L'axe Pékin-Islamabad

La quasi-totalité du cuivre extrait de cette mine a été exportée vers la Chine, pour un montant d'environ 750 millions de dollars. Pékin est l'un des principaux créanciers bilatéraux du Pakistan. Notamment au

travers de financements d'infrastructures dans le cadre des nouvelles routes de la soie. Une dizaine de citoyens chinois ont déjà perdu la vie au Pakistan à cause des séparatistes ces dernières années. Plusieurs hauts responsables à Pékin, y compris Xi Jinping, ont averti leurs homologues pakistanais qu'une amélioration de la sécurité était indispensable à la poursuite des investissements.

Les déboires de Saindak brisent l'élan du Pakistan, qui espérait faire de sa frontière ouest un pôle d'extraction de ressources pour générer des revenus d'exportation indispensables. Barrick Gold développe une mine d'or à une cinquantaine de kilomètres de Saindak, mais a reporté la mise en production en raison du manque de sécurité dans la région et de la guerre en Iran qui a perturbé les chaînes d'approvisionnement mondiales. ■

Warren Buffett acte son divorce « irrévocable » avec Bill Gates

ACTIONS

L'Oracle d'Omaha va céder ses 140 milliards de dollars d'actions Berkshire Hathaway exclusivement aux fondations gérées par sa famille.

Celle de Bill Gates en est désormais exclue à cause du séisme de l'affaire Epstein.

Nessim Aït-Kacimi

Un engagement « irrévocable », mais plus au sens moral que légal. Il y a vingt ans, Warren Buffett avait promis de transmettre chaque année une partie des actions du groupe Berkshire Hathaway – qu'il dirigeait avec succès – à la fondation de son ami Bill Gates et de sa femme Melinda (qui ont divorcé en 2021).

Depuis 2006, l'organisation a reçu 47 milliards de dollars en actions du groupe de l'Oracle d'Omaha. Contre 17 milliards de dollars versés au bénéfice des quatre fondations de la famille Buffett, celles de ses trois enfants ainsi qu'une autre lancée en mémoire de sa précédente épouse décédée.

C'est désormais « la famille » qui va recevoir exclusivement le reste des actions (14 % du capital) que l'ancien dirigeant de Berkshire Hathaway, remplacé par Greg Abel, détient encore. Ce sont près de 140 milliards de dollars qui vont être investis dans des projets liés à l'environnement, l'éducation, la santé... Warren Buffett a déjà reversé la moitié de sa participation dans le groupe qu'il a dirigé pendant cinquante-six ans, jusqu'en 2025. « Bien

entendu, la mortalité est une affaire imprévisible, mais les actions qu'il me reste seront léguées aux quatre fondations (familiales), d'une manière ou d'une autre, d'ici au 31 décembre 2034 », date à laquelle Warren Buffett aura 103 ans. Hormis une jambe cassée cette année, il reste en bonne forme et continue à s'entretenir régulièrement avec Greg Abel.

L'affaire Jeffrey Epstein, qui a valu à Bill Gates une audition devant une commission du Congrès, a éloigné l'investisseur et le fondateur de Microsoft. En mars, Warren Buffett confiait à CNBC qu'il n'avait pas parlé à ce dernier depuis le début des révélations. « Je ne veux pas me retrouver dans une situation où je détiens des informations... au point d'être appelé à témoigner sous serment », avait-il déclaré.

Il a toutefois précisé à la même chaîne, mercredi, qu'il avait rencontré Bill Gates pendant plusieurs heures il y a quelques semaines pour lui annoncer qu'il arrêterait les dons à sa fondation. « Tout le monde fait des erreurs, moi y compris », a-t-il affirmé, semblant excuser son ami de trente ans et partenaire de bridge. La fondation Gates a en tout cas remercié Buffett pour son soutien financier pendant toutes ces années.

L'action la plus chère au monde

Warren Buffett détient aujourd'hui 188.290 titres de catégorie A de Berkshire. C'est l'action la plus chère au monde en valeur nominale puisqu'une seule d'entre elles vaut 737.000 dollars « pièce », soit moitié plus que le prix moyen d'une maison aux Etats-Unis qui est de 500.000 dollars (439.000 euros).

Pour beaucoup d'investisseurs, acheter une action du groupe de Warren Buffett a été un placement

de long terme qu'il faut transmettre à ses enfants pour financer leur passage à l'université ou même leur retraite. Les autres actions Berkshire, celles de catégorie B, valent autour de 500 dollars. Elles sont donc bien plus abordables pour les petits porteurs mais avec moins de droits de vote que les A, détenues par les institutionnels comme le plus grand fonds souverain au monde, celui de la Norvège.

Quelles soient de catégorie A ou B, les actions Berkshire sont à la traîne de Wall Street cette année, avec des baisses respectives de 2 % et 1 %, alors que le Dow Jones gagne 8,5 % et le Nasdaq 17 %. Greg Abel, le patron depuis fin 2025, va tenter de redresser les cours.

« Grand-père bienveillant »

Il a réalisé en juin sa première acquisition majeure. Son conglomérat a lancé une offre de rachat de 8,5 milliards de dollars sur le groupe américain de construction résidentielle, Taylor Morrison Home Corp, pour

montrer à des actionnaires orphelins de Buffett que son groupe ne s'endormait pas sur ses liquidités de 400 milliards de dollars.

Depuis 2006, la fondation Gates a reçu 47 milliards de dollars en actions du groupe de l'Oracle d'Omaha.

Tous ne regretteront pas la fin de « l'ère Buffett ». En 2020, Elon Musk déclarait lors du podcast « The Joe Rogan Experience » : « Pour être tout à fait franc, je ne suis pas son plus grand admirateur. » Buffett « consacre beaucoup de temps à lire énormément de rapports annuels d'entreprises et à éplucher toute la comptabilité... et c'est assez ennuyeux, en réalité », a déclaré le fondateur de SpaceX, avant d'ajouter : « Je pense aussi qu'il a réussi à se forger une image de grand-père bienveillant, ce qui est peut-être un peu exagéré. » ■



L'affaire Jeffrey Epstein, qui a valu à Bill Gates une audition devant une commission du Congrès, a éloigné l'investisseur et le fondateur de Microsoft. Photo Nati Harnik/AP/Sipa

Stripe et Advent voudraient s'offrir PayPal pour plus de 53 milliards de dollars

PAIEMENT

Selon Reuters, le spécialiste des paiements et le fonds de capital-investissement auraient soumis leur offre début juillet.

PayPal, le géant américain des paiements, va-t-il bientôt changer de mains ? C'est ce que laissait entendre mercredi l'agence Reuters. Citant deux sources proches du dossier, elle affirme que la fintech spécialiste des paiements Stripe et le fonds de capital-investissement Advent International auraient soumis une offre conjointe.

Cette offre, déposée au début du mois, valoriserait PayPal à plus de 53 milliards de dollars, appuyée sur environ 50 milliards de dollars de financements bancaires engagés. A 60,50 dollars par action, cette offre conjointe offrirait aux actionnaires une prime d'environ 28 % sur le cours actuel.

Pas de démantèlement

Toujours selon Reuters, le plan des deux prétendants prévoirait qu'ils détiennent PayPal à parts égales et écarterait de fait tout démantèlement. Portée par ces informations, l'action de PayPal gagnait plus de 14 % à Wall Street, à 54,39 dollars. Ils espèrent pouvoir faire avancer des discussions dans les prochaines semaines, voire d'ici à la fin du mois. Cette proposition fait suite à

une première approche, lancée en début d'année, et à laquelle PayPal n'a toujours pas répondu. A l'époque, Bloomberg indiquait en effet que Stripe aurait manifesté un intérêt préliminaire pour acquérir PayPal.

Si l'opération aboutit, Stripe et Advent International mettraient la main sur une immense base d'utilisateurs. Mais aussi sur des licences bancaires et des réseaux de paiement déployés à l'échelle mondiale. Et ils s'offriraient un logo dont la reconnaissance par le grand public est grande, contrairement à celle de Stripe. Même si cette dernière a vu ses volumes de paiement augmenter de 34 % en 2025 et sa valorisation atteindre 159 milliards de dollars.

Capitalisation en chute libre Pionnier des paiements numériques fondé à la fin des années 1990, PayPal fait face à une concurrence croissante d'Apple Pay et Google Pay, ainsi qu'à un ralentissement de sa croissance. Sa capitalisation, qui avait culminé autour de 360 milliards de dollars en 2021, est retombée jusqu'à environ 36 milliards cette année, en recul de plus de 40 % en un an.

Depuis sa prise de fonction en mars, le directeur général Enrique Lores a lancé un plan de redressement pour simplifier l'entreprise et la recentrer sur la croissance. En avril, PayPal a scindé ses activités en trois unités pour tenter de rationaliser son activité.

— Les Echos

À VOS MARQUES, PRÊTS, TRIEZ

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS VONT DANS LE BAC JAUNE

LÉKO

Tous supporters du tri.

Cet encart d'information est mis à disposition gratuitement au titre de l'article L. 541-10-18 du code de l'environnement. Cet encart est élaboré par Léko.

euronext

SÉANCE DU 15 - 07 - 2026
CAC 40 : 8382,43 (0,19 %) NEXT 20 : 12434,75 (0,54 %)
CAC LARGE 60 : 9033,87 (0,21 %)
CAC ALL-TRADABLE : 6214,86 (0,20 %)
DATE DE PROROGATION : 28 JUILLET

CAC 40

VALEURS MNÉMO / INFO / OST	OLV VOL.	CLOT	% VEIL	% AN	BPA
ERN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV	NB TITRES	+ HAUT	% MOIS	+ HAUT	AN PER
BSE / DIVISE / DATE DÉTACH. / DIV	NB TITRES	+ BAS	% 52 S.	+ BAS	AN RDT
ACCOR (AC) ◆	A 4698	4782	+ 1,36	- 1,34	
FR000120404	01/06/26 1 35	557706	4762	- 2,38	52
236128.237	4687	- 0,15	3754	284	
AIR LIQUIDE (AL) ◆	A 17696	176,54	- 1,89	+ 20,21	
FR000120073	18/05/26 3 17	736417	177,04	+ 1,56	182,26
835161.646	176,65	+ 10,65	140,782	211	
AIRBUS GROUP (AIR) ◆	A 19352	194,28	- 0,29	- 1,82	3,4
FR0000225190	21/04/26 2 72	728,283	192,52	+ 8,46	157,42
192,52	192,52	- 0,27	+ 49,81	164	
ARCELOORMITTAL (MT) ◆	A 5854	88,86	- 0,27	+ 49,81	
FR0000000000	12/05/26 0 11	775000.000	58	+ 103,19	38,73
AXA (CS) ◆	A 43,96	43,96	- 0,84	+ 7,28	
FR000120628	11/05/26 2 32	2312958	44,12	+ 4,92	44,54
2090836.681	43,63	+ 6,08	36,55	5,28	
BNP PARIBAS (BNP) ◆	A 101,78	102,84	+ 0,31	+ 27,08	
FR000131104	18/05/26 2 57	101600.607	100,98	+ 34,65	78,83
2,57	100,98	+ 34,65	78,83	2,5	
BOUYGUES (BN) ◆	A 472	48,26	+ 2,08	+ 8,82	
FR000120503	28/04/26 2 1	388056305	46,29	+ 24,9	44,9
46,29	46,29	+ 24,9	44,9	4,35	
BUREAU VERITAS (BV) ◆	A 2776	21,29	+ 0,37	+ 0,4	
FR0001743434	26/05/26 0 92	453871520	20,99	- 1,91	24,58
45,3871520	20,99	- 1,91	24,58	3,37	
CAP-GENI (CAP) ◆	A 8968	92,92	+ 3,08	- 34,68	
FR000125338	02/06/26 3 4	169928671	89,9	- 32,13	86,2
169,928671	89,9	- 32,13	86,2	3,66	
CARRIFOUR (CA) ◆	A 163	162,98	- 1,47	+ 15,21	
FR000120172	26/05/26 0 97	736314.789	162,35	+ 34,44	15,8
736,314.789	162,35	+ 34,44	15,8	5,92	
CREDIT AGRICOLE (ACA) ◆	A 178	17,77	- 0,34	+ 1,28	
FR000005072	26/05/26 1 13	3025502.350	17,85	+ 4,96	19,45
30,25502.350	17,85	+ 4,96	19,45	6,38	
DANONE (BN) ◆	A 71,22	71,96	+ 0,1	- 7,74	
FR000120644	04/05/26 2 25	63337177	70,74	+ 5,66	60,64
63,337177	70,74	+ 5,66	60,64	3,13	
DASSAULT SYSTEMES (DSY) ◆	A 18,18	18,45	+ 0,33	- 22,81	
FR0001400378	27/05/26 0 27	12052335	18,45	+ 8,16	24,96
12,052335	18,45	+ 8,16	24,96	1,46	
EIFFAGE (EGR) ◆	A 120,08	122,65	+ 0,78	- 0,29	
FR000130452	20/05/26 4 8	900000000	120,25	+ 5,08	116,1
90,0000000	120,25	+ 5,08	116,1	3,93	
ENGIE (EN) ◆	A 27,38	27,04	- 1,35	+ 20,66	1,21
FR000004088	30/04/26 1 35	2154247.868	27,47	- 0,95	29,69
21,54247.868	27,47	- 0,95	29,69	22,42	
ESSILORLUXOTTICA (EL) ◆	A 164,6	164,2	- 1,88	- 37,68	
FR000127667	05/05/26 4	464.245.48	163,5	- 30,55	160,6
464,245.48	163,5	- 30,55	160,6	2,38	
EUROFINS SCIEN.T. (ERF) ◆	A 69	69,2	+ 0,44	+ 11,06	
FR00014000R3	28/04/26 0 61	192.981.183	70,12	- 3,24	74,32
192,981.183	70,12	- 3,24	74,32	10,4	
EUROEXT NV (ENX) ◆	A 148,7	150,4	+ 0,87	+ 17,23	
FR0000062922	21/04/26 1 3	105569.412	148,5	- 29,77	105,6
105,569.412	148,5	- 29,77	105,6	0,77	
HERMES INTL (RMS) ◆	A 194,05	194,5	+ 0,26	- 15,8	
FR00000121485	02/06/26 2 75	122.420.778	194,35	+ 28,72	22,51
122,420.778	194,35	+ 28,72	22,51	10,9	

SRD

VALEURS MNÉMO / INFO / OST	OLV VOL.	CLOT	% VEIL	% AN	BPA
ERN / DATE DÉTACH. COUPON / DIV	NB TITRES	+ HAUT	% MOIS	+ HAUT	AN PER
BSE / DATE DÉTACH. COUPON / DIV	NB TITRES	+ BAS	% 52 S.	+ BAS	AN RDT
74SOFTWARE (74SW) ◆	A 362	36,3	+ 0,83	- 12,53	
FR001040500	05/06/23 0 4	29.746.194	36,4	- 5,22	42
29,746.194	36,4	- 5,22	42	26,5	
AB SCIENEC (AB) ◆	C 0,628	0,648	+ 0,78	- 0,81	
FR0010557264	753.420	0,674	- 27,36	1,61	
753,420	0,674	- 27,36	1,61	0,608	
ABC ARBITRAGE (ABC) ◆	B 5,06	5,16	+ 1,98	- 4,44	
FR0004040808	07/07/26 0 04	59.781.862	5,02	- 19,25	5,95
59,781.862	5,02	- 19,25	5,95	0,78	
ABIOMYX PHARM.A (ABN) ◆	B 188,4	1,86	- 0,64	- 50,86	
FR0001261852	34,512	1,892	- 30,66	4,15	
34,512	1,892	- 30,66	4,15	1,84	
ABIVAX (ABV) ◆◆	A 119,9	119,8	+ 0,93	- 0,5	
FR001233284	81.253.757	119,8	- 141,63	60,45	
81,253.757	119,8	- 141,63	60,45		
ADOCIA (ADOC) ◆	B 383	3,92	+ 1,66	- 41,49	
FR0011184541	576.42	3,921	- 10,91	7,45	
576,42	3,921	- 10,91	7,45	3,61	
AÉROPORTS DE PARIS (ADP) ◆	A 108,7	109,1	- 1,27	123,8	
FR0010340141	02/06/26 3 8	98.960.802	108,5	+ 2,35	99,05
98,960.802	108,5	+ 2,35	99,05	3,48	
AIR FRANCE-KLM (AF) ◆	A 1283	12,08	+ 1,98	+ 1,31	
FR001400J700	262.765.869	12,085	+ 18,48	8,368	
262,765.869	12,085	+ 18,48	8,368		
ALTAMIR (LTA) ◆	A 24	23,9	+ 0,42	- 20,33	
FR0000053637	26/05/25 0 06	36.530.883	23,8	- 16,43	22,5
36,530.883	23,8	- 16,43	22,5	4,44	
AYVENS (AYV) ◆	A 1168	11,84	+ 1,54	+ 3,5	
FR0012358662	20/05/26 0 59	78.182.091	11,55	- 22,63	9,395
78,182.091	11,55	- 22,63	9,395	4,98	
ALPES (CIE DES) (CDA) ◆	A 223	21,2	- 0,89	- 12,43	
FR000005324	23/03/26 1 11	50.837.772	21,85	+ 6,73	20,85
50,837.772	21,85	+ 6,73	20,85	4,41	
ALTAREA (ALTA) ◆	A 96,6	96,9	+ 0,1	- 11,59	
FR0000030219	10/06/26 8	24.780.832	95,5	- 4,63	94
24,780.832	95,5	- 4,63	94		
ALSTOM (ALO) ◆◆	A 15,25	15,62	+ 2,43	- 32,94	
FR0010220475	17/07/23 0 25	642.616.024	15,03	- 21,76	10,23
642,616.024	15,03	- 21,76	10,23		
ALTEC (ATE) ◆	A 55	56,45	+ 1,9	- 22,08	
FR0000071948	22/06/26 15	35.461.076	54,6	- 25,03	50,9
35,461.076	54,6	- 25,03	50,9	2,66	
AMUNDI (AMUN) ◆◆	A 891	89,2	+ 0,11	+ 26,35	
FR000400394	09/06/26 4 25	206.385.126	88,45	+ 25,72	69,35
206,385.126	88,45	+ 25,72	69,35	4,77	
ANTIN INFRA PARTNERS (ANTIN) ◆	A 876	9,02	+ 3,44	- 20,18	
FR0014005AL0	15/06/26 0 35	179.193.268	8,65	- 22,77	8,62
179,193.268	8,65	- 22,77	8,62	3,88	
ARAMIS (ARA) ◆	A 891	3,498	+ 1,36	- 34,81	
FR001400394	82.856.671	3,42	- 43,54	2,78	
82,856.671	3,42	- 43,54	2,78		
ARGAN (ARG) ◆	A 616	61,8	+ 1,13	- 5,3	
FR0010481960	31/03/26 3 45	25.766.939	61,5	+ 4,34	7,5
25,766.939	61,5	+ 4,34	7,5		
ARKEMA (AKE) ◆◆	A 56,85	56,25	- 1,32	+ 7,86	
FR0010313833	25/05/26 3 6	76.060.831	56,1	- 11,9	48,3
76,060.831	56,1	- 11,9	48,3	6,4	
ASSYSTEM (ASY) ◆	B 42,4	43,8	+ 2,46	+ 2,58	
FR0000071148	07/07/26 1	1.566.826	42,4	+ 0,34	37,5
1,566.826	42,4	+ 0,34	37,5	2,28	
ATOS GROUP (ATO) ◆	A 327	32,66	+ 0,12	- 34,9	
FR001400X254	14/05/21 0 9	19.412.501	32,04	+ 17,52	32,04
19,412.501	32,04	+ 17,52	32,04		
AUBAY (AUB) ◆	B 54,7	54,9	+ 0,73	- 3,85	
FR000006337	15/05/26 0 8	12.738.495	53,1	- 9,8	39,9
12,738.495	53,1	- 9,8	39,9	1,46	
BAINS MER MONACO (BAIN) ◆	A 139	13,9	+ 32,38		
FR0000003187	03/10/25 18	24.596.661	13,8	+ 34,95	105,5
24,596.661	13,8	+ 34,95	105,5	1,3	
BASTIDE LE CONFORT (BLC) ◆	B 231	23,1	+ 1,29	- 2,08	
FR0000055370	07/01/22 0 27	7.395.078	23,1	- 26,56	21,95
7,395.078	23,1	- 26,56	21,95		
BÉNÉTEAU (BEN) ◆	B 60,9	62,1	+ 1,97	- 26,35	
FR000005164	17/06/26 0 2	82.789.840	60,4	- 24,48	5,96
82,789.840	60,4	- 24,48	5,96	3,23	
BIC (BIC) ◆	A 611	61,8	+ 1,31	+ 2,0	
FR000120966	01/06/26 2 4	40.681.314	60,7	+ 14,67	50,1
40,681.314	60,7	+ 14,67	50,1	3,88	
BIONÉRIEUX (BIM) ◆	A 70,35	71,85	+ 2,35	- 34,86	
FR0013280286	09/06/26 0 98	118.361.220	69,95	- 39,26	116,1
118,361.220	69,95	- 39,26	116,1	1,36	
BOLLORÉ (BOL) ◆	A 40,86	40,82	- 1,17	- 15,48	
FR000003225	23/04/26 1 56	2.804.703.802	40,32	- 23,26	39,1
2,804.703.802	40,32	- 23,26	39,1	38,5	
BONDUELLE (BON) ◆	B 831	8,37	+ 0,36	- 29,29	
FR0000063635	06/01/26 0 25	32.630.174	8,2	+ 2,45	75,2
32,630.174	8,2	+ 2,45	75,2	2,99	
CARIMILA (CARM) ◆	A 16,56	16,52	- 0,24	- 2,82	
FR0010828137	20/05/26 1 36	13.961.607	16,42	- 2,13	15,46
13,961.607	16,42	- 2,13	15,46		
CASINO GUICHARD (CO) ◆	C 0,181	0,184	+ 1,16	- 25,02	
FR001400QR3	405.177	0,19	- 18,06	0,355	
405,177	0,19	- 18,06	0,355		
CAVENDISH (CAV) ◆	A 101,8	101,8	- 0,07	0,149	
FR001400QR3	405.177	101,8	- 0,07	0,149	

VALEURS MNÉMO / INFO / OST	OLV VOL.	CLOT	% VEIL	% AN	BPA
ERN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV	NB TITRES	+ HAUT	% MOIS	+ HAUT	AN PER
BSE / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV	NB TITRES	+ BAS	% 52 S.	+ BAS	AN RDT
L.V.M.H. (MC) ◆	A 49795	498,8	+ 2,66	- 23,13	
FR0000121014	28/04/26 75	4.958.110,80	5009	- 3,28	854,3
4.958.110,80	481,15	+ 3,67	440		151
LEGRAND (LR) ◆	A 142,55	140,58	- 1,02	+ 10,45	
FR0000120785	29/05/26 2 38	282.345,733	140,55	+ 23,72	121,95
282,345,733	140,55	+ 23,72	121,95		169
L'ORÉAL (OR) ◆	A 382,2	378,6	- 0,08	+ 3,27	
FR0000120321	25/04/26 72	532.386,540	382,2	- 1,88	405,8
532,386,540	374,2	+ 2,99	338,85		10
MICHELIN (ML) ◆	A 34,13	34,14	+ 1,08	+ 22,01	
FR00001400A45	26/05/26 1 38	687.006,374	34,07	+ 2,86	32,02
687,006,374	34,07	+ 7,77	27,73	4	
ORANGE (ORA) ◆	A 163,05	163,05	- 1,1	+ 14,82	
FR0000133308	11/06/26 0 45	2.600.565,99	162,35	+ 24,75	13,95
2.600.565,99	162,35	+ 24,75	13,95		2,76
PERNOD-RICARD (PR) ◆	A 63,42	64,12	+ 1,01	- 12,28	
FR0000120693	24/11/25 2 35	252.269,195	62,98	- 31,23	58,6
252,269,195	62,98	- 31,23	58,6		3,67
PUBLICIS GROUPE (PUB) ◆	A 8732	88,66	+ 1,98	+ 0,05	
FR0000130577	01/07/26 3 75	254.311,89	88,32	- 0,74	68,14
254,311,89	88,32	- 0,74	68,14		4,23
RENAULT (RNO) ◆	A 25,70	26,79	+ 3,68	- 24,36	
FR0000131906	25/06/26 2 29	162.772,284	26,79	- 6,98	36,78
162,772,284	25,99	- 35,05	24,66		8,21
SAFRAN (SAF) ◆	A 320,2	330,8	+ 0,92	+ 11,12	
FR0000127272	26/05/26 3 35	414.346,626	320,8	- 18,19	292,6
414,346,626	320,8	- 18,19	292,6		1,01
SAINT-GOBAIN (SGO) ◆	A 74,36	76,24	+ 2,52	- 11,68	
FR0000125007	08/06/26 2 3	494.634,019	77,12	- 1,64	91,3
494,634,019	74,86	- 2,92	66,68		3
SANOFI (SAN) ◆	A 850,19	78,16	+ 1,01	7,87	
FR0000120578	05/05/26 4 12	121.038,685	75,03	- 7,79	71,25
121,038,685	75,03	- 7,79	71,25		5,4
SCHNEIDER ELECTRIC (SE) ◆	A 273,5	270,15	- 0,88	+ 15,01	
FR0000121972	11/05/26 4 2	57.805,363	270,15	- 1,98	12,73
57,805,363	269,05	- 1,98	12,73		1,56
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (GLE) ◆	A 74,89	76,54	+ 1,49	+ 11,07	
FR0000130805	01/06/26 1 54	34.394,214	74,88	+ 55	59,92
34,394,214	74,88	+ 55	59,92		1,31
STELLANTIS N V (STAP) ◆	A 5,73	5,173	+ 3,58	- 44,07	
FR00001500109	22/04/25 0 58	2.776,295	5,204	- 16,07	885
2.776,295	5,204	- 16,07	885		8,55
STMICROELECTRONICS (STMP) ◆	A 62,09	59,88	- 4,04	+ 162,39	0,23
FR0000121229	18/05/26 2 95	206.819,009	62,44	- 19,98	70,85
206,819,009	62,44	- 19,98	70,85		29,909
THALES (HO) ◆	A 219,1	220,5	+ 0,23	- 4,08	
FR0000121229	18/05/26 2 95	206.819,009	62,44	- 19,98	70,85
206,819,009	62,44	- 19,98	70,85		29,909
TOTALENERGIES (TTE) ◆	A 71,06	70,64	- 0,79	+ 27,07	
FR0000120271	30/06/26 0 85	221.656,714	70,64	- 3,23	81,4
221,656,714	70,64	- 3,23	81,4		13,4
UNIBAIL-RWD (URW) ◆	A 102,45	103,18	+ 0,59	+ 1,1	
FR00001326246	15/05/26 4 5	144.442,189	103,18	- 2,84	100,68
144,442,189	103,18	- 2,84	100,68		8,26
VEOLIA ENV. (VIE) ◆	A 37,38	37,52	+ 0,16	+ 26,24	
FR0000124141	11/05/26 15	742.949,650	37,52	+ 5,39	39,78
742,949,650	37,52	+ 5,39	39,78		4
VINCI (DC) ◆	A 58,493	118,65	+ 0,21	- 0,33	
FR0000125446	51/04/26 3 95	582.023,654	118,65	+ 0,41	13,95
582,023,654	118,65	+ 0,41	13,95		3,3

Nouveau

L'assistant IA

des Echos

Interrogez l'assistant IA...

Aide-moi à préparer mon rdv avec le dirigeant de [nom de l'entreprise]

Identifie les opportunités de croissance sur mon marché

Fais une analyse sectorielle

Inclus dans l'offre Premium Entreprises

2 MOIS OFFERTS

Comprendre un marché. Préparer un rendez-vous. Décider plus vite.

Interrogez directement l'intelligence économique des Echos.

Demander une démo

Les Echos

Prenez un temps d'avance

25 Les Echos Jeudi 16 juillet 2026

FINANCE & MARCHÉS

carnet

ENTREPRISES

NGE
Frédéric Bernadet
Romuald Hugues
deviennent directeurs généraux adjoints de ce groupe de BTP.

Frédéric Bernadet, 57 ans, ancien élève de l'Ecole centrale de Nantes, a d'abord œuvré chez Dumez en Amérique du Sud. De retour en France en 2002, il a dirigé les activités de travaux maritimes et fluviaux en France et à l'export, puis de génie civil et d'hydraulique en Ile-de-France pour Vinci Construction. A partir de 2022, il a assuré la direction de Sogea-Satom. C'est en 2024 qu'il a rejoint le groupe NGE en qualité de directeur général de SADE.

Romuald Hugues, 46 ans, ancien élève de Centrale Paris, est diplômé d'HEC. Durant dix-sept ans, il a travaillé chez Valérian (filiale du groupe Spie Batignolles) où il a occupé les postes d'ingénieur études de prix, directeur de travaux et de directeur général délégué. Entré dans le groupe NGE en 2020, il fut vice-président de TSO avant d'en assurer la présidence à partir de 2024.

ALPTIS
Gaëlle Revenu-Prunayre
prend la direction du courtier Cmonassurance et du comparateur Mutuelle.fr, entités du groupe Alptis.

Gaëlle Revenu-Prunayre, 53 ans, ancienne élève de l'Essec Business School, a débuté chez Ubi-soft. Elle s'est ensuite tournée vers le secteur de l'assurance. Ainsi, elle a travaillé chez Inter Mutuelle Assistance, puis au sein du

groupe April avant de participer à la création d'Utwin. Dernièrement, elle a occupé le poste de chief marketing officer chez Relyens.

FOODIZ
Samuel Barnabas
entre au comité exécutif de ce fournisseur de repas comme directeur administratif et financier et secrétaire général du groupe.

Samuel Barnabas, 50 ans, diplômé de la Skema Business School, a commencé sa carrière dans l'audit chez PwC. Il a ensuite rejoint Norauto. Il y a successivement assumé les fonctions de directeur financier France puis de directeur financier international avant de devenir directeur général de Norauto Pologne et enfin de Norauto France.

ÉCOLE

ÉCOLE DE GUERRE ÉCONOMIQUE
Jean-Claude Gallet
prend les commandes de l'Ecole de guerre économique, un établissement d'enseignement supérieur privé hors contrat français, spécialisé dans l'intelligence économique.

Jean-Claude Gallet, 61 ans, formé à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, est général (2S). Il a notamment œuvré au sein des services de renseignements extérieurs. Il fut général commandant à la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris. Il a ensuite rejoint le groupe Michelin où il a assumé les fonctions de directeur corporate anticipation prévention protection.

Ils sont nés un 16 juillet

- **Lucie Bourdeu**, actrice, 33 ans.
- **Agathe Bousquet**, présidente de Publicis Groupe en France, 53 ans.
- **Fabrice Brégier**, ex-PDG d'Airbus, 65 ans.
- **Daniel Canepa**, ex-préfet d'Ile-de-France, 78 ans.
- **Stewart Copeland**, batteur du groupe The Police, 74 ans.
- **Michel Desjoyeaux**, navigateur, 61 ans.
- **Marc Esposito**, réalisateur, 74 ans.
- **Will Ferrell**, acteur et humoriste, 59 ans.
- **Antoine Fruchard**, entrepreneur, 42 ans.
- **Mike Horn**, aventurier, 60 ans.
- **Miguel Indurain**, coureur cycliste, 62 ans.
- **Barbara Koreniouguine**, directrice générale de Cushman & Wakefield France, 59 ans.
- **Makyo**, auteur de BD, 74 ans.
- **Francis Morel**, ancien PDG des « Echos », 78 ans.
- **Larry Sanger**, cofondateur de Wikipedia, 58 ans.
- **Jean-Louis Scaringella**, avocat et ex-directeur d'HEC, 78 ans.
- **Nicolas Seydoux**, président du conseil de surveillance de Gaumont, 87 ans.

Envoyez vos nominations à carnetlesechos@nomination.fr

EURONEXT HORS SRD										ACTIONS FRANÇAISES
ISIN	VALEUR	OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL			
FR001318587	ABEO	Δ	C	9,52	9,62	9,52	9,62	+ 1,26	62	
FR0014004HX6	ABL DIAGNOSTICS	C	2,5	2,5	2,4	2,5			4578	
FR0000064602	ACANTH-E DEV.	C				0,70	+ 2,33			
FR0000076861	ACTEOS	Δ	C	0,83	0,83	0,83	0,83		81	
BE0974269012	ADC SIC	C				0,01				
FR0014007284	AELIS FARMA	B	1,06	1,06	1,05	1,05	+ 0,19	1107		
FR0000053027	AKWEL	Δ	B	6,78	6,84	6,78	6,8	+ 1,16	366	
FR0000062465	ALAN ALLMAN	C	1,85	1,9	1,78	1,8		1038		
FR0000039276	ALTAREIT	B	5,85	5,85	5,85	5,85		1		
FR0012185536	ARTEA	C	5,55	5,55	5,55	5,56	+ 1,77	51		
FR0000074783	ARTMARKET.COM	Δ	C	1,98	2,16	1,98	2,16	+ 4,35	4278	
FR0000076552	ARTICIS NOM.	A				1,00	+ 3,05			
FR0014001WR8	ARVERNE GROUP	B	9,14	9,28	8,9	9,26	+ 1,31	7916		
FR001192700	ATEME	Δ	B	11,95	11,95	11,6	11,8	- 1,26	10334	
FR0013455482	ATLAND	B	36	36	36	36		4		
FR0000061780	AUGROS CP.	C				4,02				
FR0000039232	AUREA	Δ	C	5,56	5,56	5,56	5,56	- 1,77	22	
FR0014000CH7	AVENIR TELECOM	C	0,094	0,094	0,092	0,093	+ 0,87	16994		
FR0000062788	BARBARA BUI	C				2,8				
FR0004023208	BASSAC	B	44,7	44,7	44,4	44,7	+ 0,68	247		
FR0000074072	BIGBEN INTERACTIVE	Δ	C	0,296	0,296	0,295	0,296	+ 0,17	1154	
BE0974280126	BIOSENIC	C				0,002				
FR0000062150	BLEECKER	C				10				
FR0000061129	BOIRON	Δ	A	27,2	27,5	27	27,5		969	
FR0000074254	BOURSE DIRECT	C	5,12	5,18	5,12	5,12		411		
FR0000061137	BURELLE	A	37,5	37,9	37,4	37,9	+ 1,07	41		
SN0000033192	C.F.C.A.	C				14				
FR0000045544	CA TOULOUSE 31 COI	B	125,2	126	123	123,14	- 2,22	585		
FR0013333077	CARVULIX	Δ	B	6,16	6,7	5,64	6,36	- 0,63	92808	
FR0011933975	CAO TERRITORIA	C	3,92	3,92	3,89	3,8	+ 0,78	6172		
FR0000037475	CAI-CPMAGNE FONC	C				1,05				
FR0000060907	CHAUSSERIA	C				7				
FR0004037363	COHERIS	Δ	C	11,3	11,35	11,2	11,35	+ 1,34	853	
FR0000065353	COURTOIS	C				107				
FR0000044323	CRICAM ALPES PROV.	C	141,5	141,5	140	140,5	- 0,7	175		
FR0000185506	CRICAM ATL. VENDEE	B	140,2	145	140,2	144,5	+ 3,07	549		
FR0000045213	CRICAM ILLE-VILAINE	B	110,54	111,98	110	110	- 0,47	504		
FR0010461053	CRICAM LANGUED COI	C	90,99	91	90	90	- 11	322		
FR0000045239	CRICAM LOIRE HAUTE	C	100,26	101	99,5	99,5	- 0,8	444		
FR0000045551	CRICAM MORBIHAN	B	118,02	118,28	117,22	117,22	- 2,32	133		
FR0000044364	CRICAM NORM. SEINE	C	162,2	163	159	161,5	- 0,43	571		
FR0000045346	CRICAM SUD RHONE	C	217,05	217,05	216	216	- 0,46	209		

EURONEXT HORS SRD										ACTIONS FRANÇAISES
ISIN	VALEUR	OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL			
FR0000045304	CRICAM TOUR. PORTOU	C	149,98	149,98	140,1	140,1	- 3,38	628		
FR0000050355	CROSSWOOD	C				8,78	- 0,57			
FR0000062578	DEKUPLE	Δ	C	26,2	26,5	26,1	26,2		964	
FR0000065260	DOCK.PETRAMBES	C	860	860	860	860	+ 0,59	5		
FR0010428771	EAGLE FOOTBALL GR.	C	184,5	184,5	176	176	- 4,61	338		
FR0000035719	ELECT ET EAUX MAD.	C	1,9	1,9	1,9	1,9		57		
FR0000060475	EURASIA FONC. INV.	C				0,23				
FR0004527638	EXEL INDUSTRIES	B	197	197,5	196	19,6	- 0,51	756		
FR0014003404	EXPLOSIFS PROCHIM	C				22				
FR0000062701	FCASINO CANNES	B	2920	2960	2920	2960	+ 1,37	6		
FR0000038184	FLJRP.	C	0,169	0,169	0,169	0,169		11		
FR0000060418	FDICIAL OFF.SOL.	C	30,4	30,4	30,4	30,4		36		
FR0000060535	FDICIAL REAL EST.	B	172	172	172	172	- 171	1		
FR0000060824	FINANCIERE MARJOS	C	144	144	144	144	- 71	2500		
FR0000065930	FONCIERE 7 INVEST	C				0,1				
FR0010314032	FONCIERE INEA	B	32,5	32,5	32,5	32,5		2		
FR0000063944	FONCIERE VOLTA	C				1,05	+ 1,24			
CI0000053161	FOREST.EQUATORIALE	C				100				
FR0010588079	FREY	B	354	354	35	35	- 11,3	488		
FR0000031973	FSDV	B	18,5	18,5	18,5	18,5		1		
FR0000034854	GAUMONT	B	104	104	102	102		130		
FR0004010338	GAUPE JAJ	C	101	104	101	104	+ 162	776		
FR0012612646	GAUPE PARTOUCHE	B	1795	18	1765	17,65	- 1,4	674		
FR0010274064	GAUPE PIZZORNO	C	616	616	616	616	- 0,08	2		
FR0004185000	GAUPE SFPI	Δ	C	2,07	2,08	2,05	2,07	+ 0,98	6627	
FR0000066722	GUILLEMOT	C	4,24	4,24	4,2	4,24	+ 0,95	320		
FR0000066755	H.AULOTTE GROUP	Δ	B	215	216	214	216	+ 0,94	704	
FR0004185001	HOTELS DE PARIS	C	194	194	194	1,94	- 1,02	2648		
FR0014003VY4	HYDROGNE FRANCE	Δ	B	264	264	2565	2,57	- 2,05	5836	
FR0000051393	ICI	B	696	70,2	696	69,6		150		
FR0000033243	IMMO.DASSAULT	B	479	48	479	48	+ 0,21	96		
FR0000064958	INTEXA	C				25				
FR0012872141	JACQUES BOGART	Δ	C	2,06	2,06	2,06	2,06		3297	
FR0000066607	LACROIX GROUP	Δ	C	1995	20,4	1915	20,3	+ 1,5	7396	
FR0014001Y33	LATECOERE	B	0,014	0,014	0,014	0,014		2467385		
FR0006864484	LAURENT-PERRIER	B	844	844	84	84	- 0,47	616		
FR0014009Y01	LHYFE	C	242	242	206	2,06	- 15,23	23416		

EURONEXT HORS SRD										ACTIONS FRANÇAISES
ISIN	VALEUR	OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL			
FR0004196297	LINEDATA SERVICES	Δ	B	44	44,2	43,2	43,8	- 0,23	247	
FR0004770017	LNA SANTE	Δ	B	34,9	35,3	34,7	35,3	+ 1,44	4973	
FR0000062796	MAISON POMMIERY	C	106	10,85	106	10,78	- 0,46	1246		
FR0013153541	MAISONS DU MONDE	Δ	C	0,21	0,214	0,205	0,205	- 308	2811	
FR0000030074	MALTERIES F-BELGES	C	840	840	840	840	+ 0,6	2		
MA0000011488	MAROC TELECOM		8,8	8,8	8,7	8,8		368		
FR0000060873	MBWIS	Δ	C	2,94	2,95	2,94	2,95		552	
FR0010258200	MEMSCAP	C	4,71	4,725	4,66	4,72	+ 0,43	2041		
FR001400667	MYHOTELMATCH	C	0,7	0,72	0,7	0,71		593		
FR0014001PV6	NR21	C				4,02	+ 0,48			
FR0000121691	NRJ GROUP	B	6,84	6,84	6,72	6,82	- 0,58	19296		
FR0000052880	OENEO	Δ	B	9,22	9,22	91	91	- 1,3	181	
NL0015000474	ONWARD MEDICAL		2,47	2,49	2,44	2,48	+ 0,4			
FR0010609206	OREGE	C	0,287	0,287	0,286	0,286		457		
FR0010263200	PARIF	Δ	C			218				
FR0010273135	PATRIMOINE ET COMM	B	266	272	266	26,6	+ 0,75	2021		
FR0004052561	PRC ACTIS	C	0,035	0,035	0,035	0,035	+ 1,45	712		
FR0000045601	ROBERTET (CD)	B				0,55				
FR0000045619	ROBERTET CDV N	B				81				
FR0013344173	ROCHE BOBOS SA	Δ	B	21,2	21,3	20,7	21,1	- 0,47	596	
FR0000054199	S.T. DUPONT	C	0,085	0,085	0,079	0,083	+ 0,98	2657		
FR0000060121	SAINT JEAN GROUPE	C				21	- 0,94			
FR0000060071	SAMSE	B	118	119,5	118	118		87		
FR0000120107	SAVENCIA	B	63,8	64,2	63,6	64,2	+ 0,63	591		
FR0006231908	SCBSM	Δ	C			98	+ 1,51			
GB0005271888	SEGRO PLC	A				10				
FR0004775842	SELECTIRENTE	B	83	83	83	83		1		
FR0013006558	SHOWROOMPRIVE	Δ	B	0,792	0,792	0,762	0,774	- 1,78	7400	
FR0010259819	SOC FRANC CASINOS	C				24</				

EN VUE

Olivier Falorni



Ce dossier-là, il a toujours refusé de le laisser s'éteindre. Depuis quatorze ans et ses premiers pas au Palais-Bourbon, Olivier Falorni défend le « droit à mourir ». C'est son combat. A la vie à la mort, n'en déplaisent aux autorités religieuses ou à une partie de la droite. Politiquement, du PS au Modem en passant par les radicaux, ce fils d'un instituteur et d'une employée de la Sécu a louvoyé. Mais sur la fin de vie accompagnée, il n'a jamais dévié de sa ligne. A l'issue d'un « marathon avec des haies », selon ses mots, il a remporté mercredi soir la bataille d'une vie, avec l'adoption finale à l'Assemblée d'un projet que tant auront pourtant tenté d'enterrer. L'expert-rapporteur spécial du texte ne pourra pas voter « sa » loi. Depuis avril, non-cumul oblige, il a quitté l'Hémicycle pour la mairie, divers gauche, de La Rochelle, sa ville de toujours. Peu importe, il est arrivé à bon port. Celui d'où l'on pourra désormais embarquer pour traverser le Styx avec une aide médicale adaptée. A quoi pensait ce professeur d'histoire de 54 ans, depuis les tribunes du Palais-Bourbon, à l'heure du vote de la grande réforme sociétale du second quinquennat Macron ? A Henri Caillavet, le premier parlementaire à s'être emparé du sujet, en 1978, dont la rencontre a marqué Falorni à ses débuts en politique ? A Anne Bert, écrivaine partie se faire euthanasier en Belgique, avec qui il échangeait régulièrement ? A Robert Badinter, qu'il avait consulté et dont la veuve Elisabeth a affirmé qu'il soutenait le droit à mourir ? Sans doute. A sa mère, aussi, forcément, partie dans des souffrances dont elle ne voulait plus, blessure intime et moteur puissant de son combat. — **Derek Perrotte**

Lire nos informations
Page 3

Double impression

ASML a relevé ses perspectives d'activité et de marge pour 2026.

Quand le leader du peloton est en forme, cela roule mieux pour tout le monde. C'est le cas d'ASML, qui a fait bonne impression au lancement de la saison des publications en Europe. L'as des machines de lithographie par rayonnement ultraviolet extrême (EUV) trône au sommet des capitalisations boursières du Vieux Continent, deux fois plus lourd que le groupe bancaire HSBC, son premier poursuivant. Avec lui, les stratégies de portefeuille sujets aux vertiges de l'énormité des investissements dans l'intelligence artificielle peuvent même pousser un double « ouf » de soulagement. Non seulement cet indispensable équipementier high-tech profite bien dans ses résultats actuels et futurs de la demande qui lui est adressée – une bonne nouvelle pour les indices continentaux –, mais en plus il ne sera pas le maillon faible de la chaîne des semi-conducteurs. Il évite donc de se transformer en goulet d'étranglement pour le thème clé de l'intelligence artificielle, celui qui tire les investissements des entreprises et les indices boursiers dans le monde entier. Son patron, Christophe Fouquet, a coché trois cases en même temps pour les pronostiqueurs, en battant les attentes au deuxième trimestre, en relevant les perspectives d'activité et de marge pour 2026 – ce qui provoquera une remontée des anticipations – et en donnant de la visibilité pour 2027 et 2028. Au vu de la demande, il prévoit des augmentations de capacités. Les prises de commandes sont restées très fortes. Compte tenu du chemin parcouru depuis janvier à Amsterdam (+75 %), l'action a modéré ses ardeurs en séance. Elle reste néanmoins la meilleure performance de l'indice Stoxx 50 depuis janvier. Et de loin, là aussi. — **Sylvie Ramadier**

Les plus fortes variations de l'indice STOXX Europe 50 depuis le début de l'année 2026

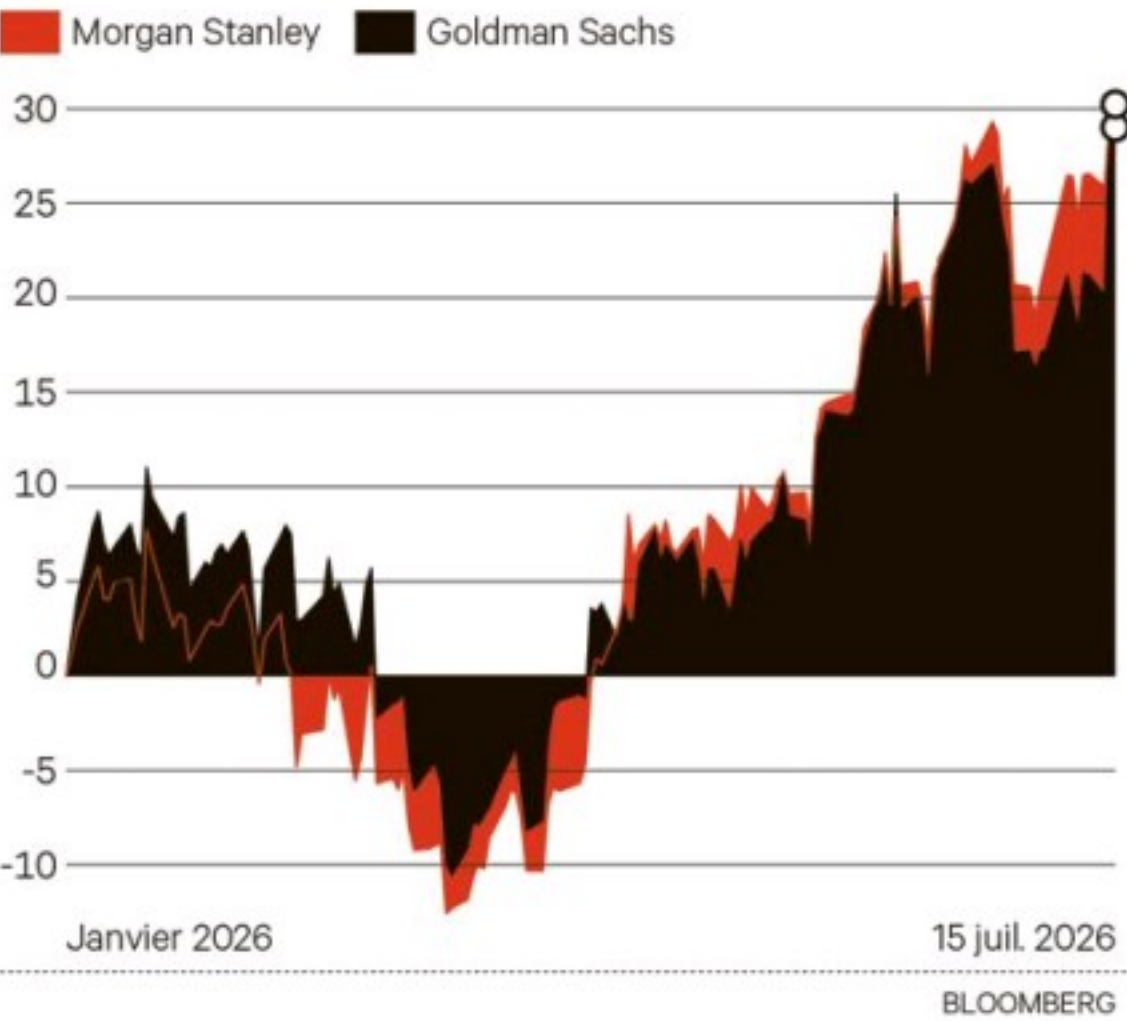
Dividendes réinvestis, en %		
A la hausse		
ASML		+ 75,3
ABB		+ 45,5
HSBC		+ 30,5
A la baisse		
	EssilorLuxottica	- 37,8
	Rheinmetall	- 37,6
	SAP	- 33,8

« LES ECHOS » / SOURCE : BLOOMBERG

Modèle de patience

Morgan Stanley face à Goldman Sachs

Variation en %, dividendes réinvestis



Morgan Stanley ferme en beauté la marche des résultats bancaires.

« Tout vient à point à qui sait attendre. » Morgan Stanley, la dernière des six grandes banques américaines à diffuser ses chiffres trimestriels n'a pas déçu, bien au contraire. Son rendement des fonds propres tangibles (26,6 %) place toujours le groupe de Ted Pick aux avant-postes de la rentabilité. C'est la récompense d'un modèle d'affaires construit patiemment au cours de la dernière décennie, qui allie banque d'investissement et gestion de l'épargne. Il ne cesse de se renforcer avec l'enrichissement des ménages américains en situation d'investir, parmi lesquels les salariés des licornes de la tech. Morgan Stanley fait un peu mieux que Goldman Sachs (25,5 %), mieux que JP Morgan (23 % ou 29 % y compris des plus-values de cessions non récurrentes) et bien mieux que Bank of America, Wells Fargo et surtout que Citigroup (13 %) qui ferme la marche. Avec le réveil des opérations financières et la popularité du trading boursier, on voit mal comment les résultats des géants étoilés auraient pu être mauvais, d'autant plus que la dérégulation bancaire leur a donné des marges de manœuvre pour déployer leur capital. Morgan Stanley et Goldman Sachs affichent toutefois la meilleure performance boursière depuis le début de 2026. Leurs actions sont considérées comme les plus exposées au trading et aux grosses levées de capitaux, comme celle, emblématique, de Space X. Il faudra un épisode de « bear market » pour détecter les acteurs vraiment résistants. En attendant, les géants du capital investissement ne font plus de l'ombre aux acteurs historiques de Wall Street, comme le montrent les actions d'Apollo et Blackstone (-14 % depuis janvier). — **S. R.**



LA PHOTO DU JOUR

WÆRENSKJOLD REMPORTE L'ÉTAPE LA PLUS RAPIDE DE L'HISTOIRE DU TOUR DE FRANCE

Le Norvégien Søren Wærskjold (Uno-X) a remporté au sprint la onzième étape du Tour de France, la plus rapide de l'histoire avec une moyenne de 50,91 km/h, en devançant le Néerlandais Olav Kooij et le Belge Jasper Philipsen, mercredi à Nevers. La précédente meilleure marque pour une étape en ligne, c'est à dire hors contre-la-montre, remontait à 1999 (50,36 km/h) entre Laval et Blois, où le sprinteur italien Mario Cipollini s'était imposé. Après une journée tranquille pour les leaders, le Slovène Tadej Pogacar conserve le maillot jaune avec une avance de 3 minutes et 36 secondes sur le Danois Jonas Vingegaard et 4 minutes et 6 secondes sur le Belge Remco Evenepoel.

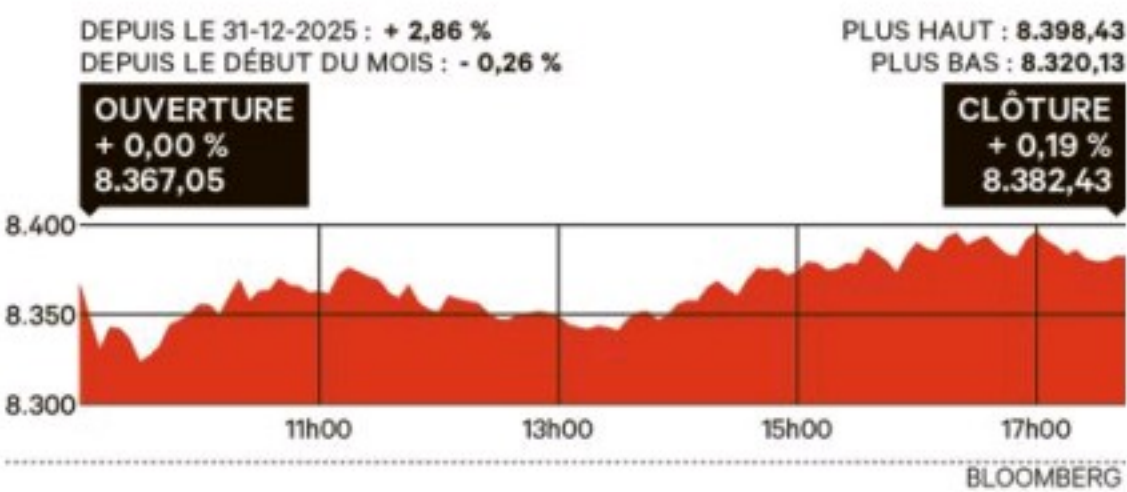
Photo Anne-Christine Poujoulat/AFP

« Leadership & Management »

Chaque semaine, Muriel Jasor vous propose un rendez-vous inspirant, en phase avec vos défis professionnels.

lesechos.fr/newsletters

Petite hausse à la Bourse de Paris



La Bourse de Paris a clôturé mercredi en très légère hausse. L'indice CAC 40 a progressé de 0,19 %, à 8.382,43 points. Ailleurs en Europe, le DAX allemand a chuté de 0,75 % tandis que le FTSE britannique enregistrait une petite baisse de 0,13 %. Les investisseurs ont opté pour la prudence alors que les tensions se sont faites plus fortes au Moyen-Orient. Les Gardiens de la Révolution iraniens ont annoncé mercredi que le détroit d'Ormuz resterait fermé jusqu'à la fin des

« actes d'agression » américains et ont menacé de verrouiller d'autres voies d'exportations stratégiques. Du côté des valeurs, Renault a pris la tête du CAC 40, affichant une hausse de 3,68 %. Kering (+3,64 %) s'est classé deuxième, porté par la performance du suisse Richemont (+6,68 %) qui a profité à tout le secteur du luxe. A l'inverse, STMicroelectronics a perdu 4,04 %. Le groupe a subi des prises de bénéfices, dans le sillage des bons résultats affichés par son concurrent néerlandais ASML.